

LUMIÈRE SUR MAIRIES BRUNES

VIGILANCE ET INITIATIVES
SYNDICALES ANTIFASCISTES

LUMIÈRE
SUR MAIRIES BRUNES

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)
COLLECTION « MAUVAIS TEMPS »

VISA A PUBLIÉ

Le FN au travail, Paris, Syllepse, 2003

FN, le pire ennemi des salarié·es, Paris, Visa, 2010

Contre le programme du FN, un argumentaire syndical,
Paris, Visa, 2012

Barrage syndical antifasciste, Paris, Visa, 2014

www.visa-isa.org

© ÉDITIONS SYLLEPSE, 2015

69, RUE DES RIGOLES, 75020 PARIS

EDITION@SYLLEPSE.NET

WWW.SYLLEPSE.NET

ISBN: 978-2-84950-480-2

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
QUI SOMMES-NOUS ?	11
▼ Municipales 2014: premières leçons <i>Communiqué de VISA</i> (avril 2014)	15
1. DE MARS À JUIN 2014: LES PREMIERS PAS SYMBOLIQUES DE L'EXTRÊME DROITE AU POUVOIR	29
<i>ENTRE «NORMALITÉ» ET SYMBOLIQUE</i>	
<i>DES PREMIÈRES MESURES HAUTEMENT SYMBOLIQUES</i>	
<i>DES NOMINATIONS PARFOIS CONTROVERSÉES</i>	
<i>RAPPORT À L'HISTOIRE</i>	
<i>AUGMENTATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS</i>	
<i>PREMIÈRES MESURES ANTISOCIALES ET PREMIERS SCANDALES</i>	
<i>PROPOS RACISTES</i>	
<i>MARIAGE HOMOSEXUEL</i>	
<i>POLITIQUES SÉCURITAIRES</i>	
<i>MESURES ANTISYNDICALES</i>	
<i>RÉSISTANCE!</i>	
▼ L'imposture sociale et le racisme de l'extrême droite sont des poisons pour le vivre ensemble <i>Communiqué de la CGT</i> (mars 2015)	48
▼ FN, menteurs de père en fille: la stratégie du vautour <i>Tract de l'Union syndicale Solidaires</i> (janvier 2014)	50
2. DE JUILLET À OCTOBRE 2014: CHASSEZ LE NATUREL DU FN, REVIENT AU GALOP	11
<i>RECRUTEMENTS «RADICAUX»...</i>	55
<i>...ET FAVORITISME</i>	
<i>MÉFAITS ANTISOCIAUX</i>	
<i>DISCRIMINATION ET RACISME</i>	
<i>AUTORITARISME ET VOLONTÉ DE RÉGENTER LES</i>	
<i>COMPORTEMENTS</i>	
<i>ACTES IDÉOLOGIQUES: OAS ET ÉCRIVAIN ANTISÉMITES</i>	
<i>TURBULENCES À HAYANGE</i>	
▼ Municipalités d'extrême droite: témoignage d'un syndicaliste, employé de la ville de Béziers <i>Article de VISA</i> (janvier 2015)	72

▼ Le FN, un parti comme les autres? <i>Argumentaire CFDT</i> (février 2014)	75
▼ Retour sur le congrès du FN (fin novembre 2014), <i>Communiqué de VISA</i> (janvier 2015)	83
▼ La politique fiscale des mairies FN: suppressions d'emplois, apartheid et recul de l'action sociale... <i>Communiqué de Solidaires Finances publiques</i> (mars 2015)	86
3. DE NOVEMBRE 2014 À FEVRIER 2015: LA LISTE DES MEFAITS DES MAIRES D'EXTREME DROITE S'ALLONGE	89
<i>MAIRES INVALIDÉS...</i>	
<i>... OU DÉMISSIONNAIRES</i>	
<i>AUTORITARISME</i>	
<i>ACTES IDÉOLOGIQUES</i>	
<i>RACISME ET DISCRIMINATION</i>	
<i>MESURES DE PERSONNELS: DES CHOIX TRÈS MARQUÉS</i>	
<i>MESURES ANTISOCIALES</i>	
▼ FN et Ligue du Nord: une histoire de fascistes... qui se répète! <i>Communiqué de VISA</i> (mars 2015)	108
▼ La FSU engagée contre l'extrême droite: premiers enseignements des expériences des municipalités FN et Ligue du Sud en PACA <i>Communiqué de la FSU</i> (février 2015)	111
4. DE MARS À JUIN 2015: LES MASQUES TOMBENT ET RETOMBENT	117
<i>ÉLECTION, RÉÉLECTION</i>	
<i>ACTES IDÉOLOGIQUES</i>	
<i>RACISME ET DISCRIMINATION</i>	
<i>ACTES D'AUTORITARISME</i>	
<i>LES MUNICIPALITÉS FN EN POSITION D'EMPLOYEUR</i>	
<i>POINT D'ÉTAPE AU DÉBUT JUILLET 2015</i>	
▼ Les premiers budgets 100% FN <i>Analyse de VISA</i> (juillet 2015)	135
▼ Le FN s'installe! <i>Communiqué de VISA</i> (avril 2015)	141
▼ Deux mensonges récents du FN sur nos syndicats <i>Communiqué de VISA</i> (juin 2015)	147
APRÈS LE 11 JANVIER 2015: VIVRE ENSEMBLE, TRAVAILLER ENSEMBLE...	151
FORMATIONS SYNDICALES ANTIFASCISTES: DEMANDEZ LE PROGRAMME, ON ARRIVE!	167



INTRODUCTION

Et si l'imposture sociale du FN, maquillé en parti comme les autres, continuait de duper l'électorat populaire en le détournant de sa légitime colère contre les politiques d'austérité? Et si le mouvement syndical ne réussissait pas à enrayer la spirale infernale de défaites pour les salarié-es?

Et si le drame se produisait en 2017 avec l'arrivée au pouvoir d'une extrême droite qui a déjà subtilement troqué ses chemises brunes contre des cols blancs sur une tunique bleu marine?

Ces questions hantent l'esprit de bon nombre de militant-es syndicaux mais y répondre relève encore trop souvent du casse-tête. Ce n'est pas tant le manque de conviction qui est en cause mais l'impression d'être face à une forme d'inéluctabilité de la désespérance.

Pour aider toutes celles et ceux qui font de l'extrême droite leur ennemi public numéro un, rien ne vaut la mémoire des faits et méfaits des mairies «brunes» remis dans la continuité historique des Le Pen, Mégret, Gollnish et autres Stirbois.

Si, depuis le printemps 2014, le FN et ses avatars ne transforment pas brutalement leurs conseils municipaux en laboratoires d'expérimentations fascistes, il n'en demeure pas moins que nombre de leurs délibérations sont marquées du sceau de la destruction des politiques sociales, du racisme, de la stigmatisation des étrangers et de la mise au pas des opposants.

Des similitudes existent avec la gestion municipale d'Orange, Vitrolles, Marignane et Toulon à partir de

1995. C'est ce qu'il nous faut sans cesse remémorer aux salarié·es, aux ami·es, en famille... preuves à l'appui.

D'Hayange à Cogolin, de Villers-Côtterets à Marseille, du Pontet à Mantes-la-Ville, le fond de sauce «brune» demeure l'ingrédient principal de la cuisine frontiste.

Les exemples ne manquent pas, ils sont répertoriés dans ce livre, par thèmes et chronologiquement, de mars 2014 à juin 2015.

Attaques frontales contre la culture, baisses drastiques des subventions aux associations non soumises, dénigrement des syndicats, surarmement des policiers municipaux, noms de rues changés, appropriation et falsification de symboles ouvriers, fonctionnaires territoriaux mis sous pression, ségrégation dans l'attribution des logements sociaux...

Tel est le quotidien dans les municipalités brunes.

Surpassant les difficultés, les résistances unitaires et nécessaires s'organisent. Dans les syndicats, notamment ceux des collectivités locales, dans les unions départementales, dans les associations antifascistes et les collectifs de vigilance... un véritable travail de mise en lumière de la nocivité des élu·es d'extrême droite existe et mérite d'être connu.

Que ce petit livre puisse encourager plus que jamais les militant·es toujours décidé·es à poursuivre la lutte contre ce fléau, pour la solidarité et la justice sociale.



QUI SOMMES-NOUS ?



VISA est une association intersyndicale composée d'une cinquantaine de structures syndicales : la FSU et plusieurs de ses syndicats, l'Union syndicale Solidaires et plusieurs de ses syndicats, des fédérations et des syndicats de la CGT, de la CFDT, de la CNT, de l'UNEF et le syndicat de la Magistrature.

Les militant·es de VISA, depuis 1996, recensent, analysent, dénoncent, les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du Front national sur le terrain social. VISA se veut être un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.

Les 17,9% de Marine Le Pen à l'élection présidentielle de 2012, confirmés, voire amplifiés lors des derniers scrutins, montrent que le discours fasciste s'est installé durablement dans la société française. Cette situation ne peut nous laisser indifférents tant les «valeurs» et l'idéologie portées par le FN sont aux antipodes des idéaux de solidarité et de progrès défendus par nos organisations syndicales.

Nous, syndicalistes, avons une responsabilité particulière pour dénoncer les pseudos solutions du FN qui consistent à dresser les uns contre les autres les précaires, les immigrés, les Français, les chômeurs et ceux qui ont un emploi. Notre devoir est de défendre, de façon intransigeante, dans notre propagande et nos actions, la solidarité de tout le salariat quels que soient son origine ou son statut.

Ce combat antifasciste doit être pris en charge par toutes les organisations syndicales, de la base au sommet. Autant que possible, cette contre-offensive syndicale doit se faire dans l'unité la plus large. VISA est partie intégrante de ce combat et y contribue :

- En informant sur les dangers et le développement de l'extrême droite en France, en Europe et dans le monde ainsi que sur les « passerelles » avec la droite dure.
- En analysant de manière critique les propositions dites sociales de l'extrême droite.
- En relayant sur son site toutes les prises de positions, actions des organisations syndicales contre l'extrême droite.
- En dénonçant toutes les discriminations racistes, sexistes, homophobes au sein et hors des entreprises.
- En se faisant l'écho de toutes les actions de solidarité avec les sans papiers.
- En aidant, par des outils adaptés (journées de formation, brochures, affiches, etc.), les équipes syndicales à se former et se mobiliser pour démystifier, aux yeux des salarié·es, les propositions prétendues sociales de l'extrême droite.
- En alertant sur la présence dans les structures syndicales de militant·es d'extrême droite se prétendant responsables syndicaux.

VIGILANCE ET INITIATIVES SYNDICALES ANTIFASCISTES

80-82 rue de Montreuil, 75011 Paris

assovisabis@gmail.com

www.visa-isa.org

MUNICIPALES 2014: PREMIÈRES LEÇONS

Le mandat des nouveaux maires d'extrême droite, élus lors des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, commence par quelques actes symboliques forts. Le 8 avril, le nouveau maire FN d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois (élu dès le premier tour), a annoncé le retrait d'un local jusqu'ici attribué à la Ligue des droits de l'homme (LDH).

Un acte qui fait discuter dans les rangs de l'extrême droite. Le même jour, le député FN Gilbert Collard (qui n'est pas membre du FN, mais élu avec l'étiquette «Bleu Marine») a cependant pris ses distances. «Je n'aurais pas viré la LDH», a-t-il affirmé, «je lui aurais demandé de signer un bail et de payer». Une solution qui n'aurait guère valu mieux, mais qui aurait évité, selon les dires de l'avocat médiatique et député, «de donner du grain à moudre à ceux qui veulent nous réduire en poussière fascisante».

Il n'est pas exclu que la raison principale de la sortie de Collard soit que l'homme ait voulu faire parler de lui. Cela ne serait pas chose étonnante de la part d'une figure dont l'idéologie principale se résume à «Moi! moi d'abord!» (... et qui est passé du trotskisme et de l'anti-racisme militant au lepénisme, après être passé par le miterrandisme et le sarkozysme). Son propos montre, néanmoins, que le camp politique auquel il appartient désormais cherche encore la meilleure stratégie, pour utiliser à son meilleur profit le pouvoir local qu'il a conquis. À son tour, le nouveau maire de Béziers, Robert Ménard – dont la candidature a été soutenue par le FN, bien qu'il ne soit pas membre de ce parti – a précisé qu'il entendait écarter le «halal» des cantines scolaires. Un propos qui, là encore, n'a strictement aucun lien avec la réalité. Alors que la nourriture ne peut être déclarée «halal» ou encore «cacher» qu'avec l'intervention respectivement d'un imam ou d'un rabbin, ni l'un ni l'autre procédé n'est admis dans les écoles publiques. Ici encore, il n'a jamais été réellement question d'introduire la

pratique religieuse dans l'école en faisant valider les repas par une instance du culte.

La seule question qui était posée, a toujours été celle de la pluralité des choix qui doivent être laissés aux élèves. Les propos de Philippot et de Ménard semblent sous-entendre que cette pluralité sera maintenue, alors que Marine Le Pen semblait plutôt dire qu'elle ne le sera pas. Une partie de l'extrême droite est moins contente, cependant, de la célébration d'un premier mariage homosexuel à la mairie du 7^e secteur de Marseille, désormais gérée par un maire FN, Stéphane Ravier. L'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française (AGRIF), organisation catholique-traditionaliste dirigée par l'ex-FN Bernard Antony, a ainsi fait circuler un communiqué réprobateur. Selon elle, la mairie aurait dû plutôt se placer dans l'illégalité, en refusant carrément de célébrer ce mariage...

LES NOUVELLES MAIRIES FN (OU LIGUE DU SUD)

De cette façon, le FN aura réussi à faire parler de lui, à l'heure où il entame la gestion de plusieurs municipalités. 11 mairies sont désormais gérées par le FN ou alors par un maire élu avec le soutien du FN (dans le cas de Robert Ménard). Quatre autres le sont par la Ligue du Sud, petit parti d'extrême droite présidé par l'ex-FN Jacques Bompard : Orange, Bollène, Camaret-sur-Aigues et Piolenc. Ces deux dernières sont des petites communes avec respectivement 4 000 et 5 000 habitants, alors qu'Orange et Bollène comptent 30 000 et 15 000 habitants.

La plupart de ces mairies ont été conquises grâce à des triangulaires, voire des quadrangulaires.

À l'exemple de celle de Mantes-la-Ville, seule municipalité FN en Ile-de-France (où le centre gauche était divisé en deux blocs égaux), avec une majorité relative de seulement 30,26 % pour le FN. À Beaucaire, c'est également suite à une quadrangulaire (avec des listes de droite, « Divers » et de gauche) que le candidat du FN, Julien Sanchez, a été élu maire. Il a obtenu 32,84 % au premier tour et 39,8 % au second, alors que la participation a augmenté de cinq points entre les deux tours.

À Hayange, le jeune maire FN, Fabien Engelmann (exclu de la CGT en 2011, suite à une candidature FN aux cantonales), l'a emporté dans une quadrangulaire avec deux listes de droite et celle du PS. Il aura obtenu 30,4% au premier, puis 34,7% au second tour, alors que la participation a augmenté de presque six points.

La constellation la plus fréquente est cependant celle des triangulaires. À Béziers, le PS local avait refusé de retirer sa liste, malgré les injonctions du PS national. Cependant, même en cas de retrait de la liste de gauche, le candidat Robert Ménard (44,88% au premier tour et 46,98% au second) serait sûrement passé face au maire sortant, selon de nombreux avis. Dans le 7^e secteur de Marseille, la liste de Stéphane Ravier (FN) l'a emporté avec 35,33%, dans une triangulaire avec la droite et la gauche.

À Fréjus, c'est dans une triangulaire avec deux listes de droite – le PS local s'étant retiré suite au premier tour, après avoir obtenu environ 16 points – que le candidat FN David Rachline l'emporte. Il avait obtenu 40,3% au premier, puis 45,55% au second tour.

À Villers-Cotterêts, où aucune liste de gauche n'était présente dès le premier tour, le candidat FN Franck Briffaut passe au second tour dans une triangulaire. Il obtient 41,53%, face à des listes de droite et «Divers», après avoir réuni 32,04% au premier tour. La participation a augmenté de six points entre les deux.

Des candidats d'extrême droite à la mairie ont cependant parfois obtenu une majorité absolue. Ce fut le cas à Hénin-Beaumont dès le premier tour (50,26%), à Cogolin dans le Var au second tour (53,1%) face à la liste du maire sortant de droite – la liste proche du PS local et une autre liste de droite s'étant retirées –, en ce qui concerne le FN. Jacques Bompard, ex-FN et désormais Ligue du Sud, aura à son tour été réélu pour la troisième fois à Orange, avec 59,82% dès le premier tour.

En dehors des nouveaux maires issus de l'extrême droite, celle-ci a aussi obtenu environ 1 400 sièges de conseillers municipaux au total, dont environ 1 200 pour le seul FN. Cela correspond à peu près au maximum que ce parti avait pu réaliser dans le passé, au scrutin municipal de juin 1995 qui reflétait jusqu'ici l'apogée de sa couverture

militante du territoire. Or, à la différence de 1995, beaucoup des nouveaux maires et conseillers municipaux sont aujourd'hui jeunes et surtout inexpérimentés ; l'appareil du FN ayant perdu la majeure partie de son encadrement avec la scission mégrétiste en 1999. L'enjeu pour lui est donc, désormais, de reconstruire un appareil densifié avec ces militants occupant des sièges d'élus : par la formation, la confrontation avec des dossiers « concrets », l'expérience de la gestion.

Toujours est-il que cette immersion dans l'expérience de la gestion locale peut faire naître des nouvelles difficultés pour le FN. Si elle se fait « trop » au détriment de ses marqueurs idéologiques, le parti pourrait risquer de perdre de son attrait, que ce soit pour le recrutement de militant·es ou encore vis-à-vis d'une partie de l'électorat. Surtout vis-à-vis de sa composante populaire, qui vote « pour que ça change » et dans une vision de « revanche sociale », plus que pour voir le parti s'installer dans une « bonne gestion ».

LES PERSPECTIVES D'UNE GESTION D'EXTRÊME DROITE

Dans l'absolu, plusieurs perspectives peuvent être tracées pour la future politique du FN dans ces mairies.

Premièrement, ses représentants locaux pourraient être tentés d'utiliser les leviers de commande à des fins personnelles : en vue de s'enrichir, de proposer des emplois aux copains, de se servir au passage sous forme de contrats et de commandes publiques. Cette dimension prévalait, notamment, dans la gestion de la ville de Toulon par une majorité FN entre 1995 et 2001. Cette période de gestion FN s'est cependant plutôt mal terminée pour le parti : aux élections municipales suivantes, il était divisé en quatre parties concurrentes, et plusieurs procès ont visé le « bilan de gestion » de l'extrême droite locale. Aujourd'hui, l'exemple toulonnais est plutôt considéré comme « ce qu'il ne faut pas re-faire » par les dirigeants actuels du FN.

Deuxièmement, le Front national pourrait aussi tenter de mettre en œuvre une gestion purement idéologique, en mettant en avant des symboles censés marquer les esprits. Cela, quitte à heurter les lois de la République ou

d'autres normes juridiques (conventions internationales signées par la France...). Une telle approche a été pratiquée par la majorité FN puis MNR quand elle gouvernait la ville de Vitrolles, de février 1997 à octobre 2002. Elle s'est manifestée par de nombreux changements de noms de rues et de places publiques, celui de Nelson Mandela étant par exemple banni au profit de celui de Marguerite de Provence, une reine du Moyen Âge. Mais elle a aussi impliqué l'introduction d'une « prime de naissance » versée aux seuls parents européens, début 1998. Celle-ci a été rapidement déclarée illégale par le tribunal administratif, mais la municipalité de Catherine Mégret déclarait alors que c'était une bonne chose « parce que cela montrait la nécessité d'élire des députés FN à l'Assemblée nationale pour changer les lois ».

À Orange, les premières années de la gestion d'extrême droite (après la première élection du maire Jacques Bompard en 1995) étaient particulièrement marquées par l'épuration de la bibliothèque locale. Il s'agissait d'en faire disparaître les œuvres d'esprit « cosmopolite », selon les responsables de l'époque. Cette affaire avait vite suscité un scandale. Marine Le Pen a cependant démenti, à quelques jours du scrutin municipal de 2014 sur France Inter, vouloir reconduire une telle expérience. Selon elle, il ne sera pas question pour les nouveaux maires FN d'épurer les bibliothèques, mais « peut-être vont-ils les enrichir en achetant d'autres œuvres ». Il faudra donc être particulièrement vigilant·es à propos de la politique d'acquisition des municipalités FN. Notamment afin d'observer s'il y aura éventuellement des acquisitions d'ouvrages marqués ouvertement par un esprit fasciste (comme ce fut le cas à Orange, à l'époque).

Troisièmement, une municipalité FN pourrait aussi avoir tendance à vouloir surtout faire preuve d'une capacité à « gérer en bon père de famille », faisant ainsi la preuve d'une certaine « normalité ». Ceci tout en orientant les coupes budgétaires et suppressions de dépenses – accompagnant les baisses d'impôts promises aux électeurs – vers certains groupes. Bien sûr, de préférence vers des groupes minoritaires ou ethnicisés, portant un stigmate aux yeux de l'extrême droite.

Ainsi le parti pourra tenter de marier la « preuve d'une bonne gestion » avec des signaux idéologiques, envoyés à son électorat. Toujours est-il que cette même « gestion financière saine », accompagnée de baisses d'impôts peut ne pas satisfaire la composante la plus populaire de l'électorat FN. Le cas échéant, il est toutefois peu probable que celle-ci retourne alors aux grands partis, UMP ou PS : elle risque alors (le cas échéant) plutôt de s'abstenir davantage, à l'avenir. Sauf, bien évidemment, en cas de fort mouvement social qui pourrait éventuellement faire naître d'autres perspectives politiques. En l'absence d'une telle hypothèse, et toutes choses égales par ailleurs, l'ennemi politique numéro 1 du FN (à l'échelle locale) sera donc plutôt l'abstention.

QUASI-ABSENCE D'ALLIANCES DROITE-EXTRÊME DROITE

En revanche, les listes d'union entre droite et extrême droite étaient peu nombreuses, cette année. Alors que l'UMP s'est idéologiquement radicalisée depuis 2007 (avec la création d'un ministère de l'Immigration et de l'identité nationale, le « débat sur l'identité nationale », le discours de Grenoble...) et encore plus depuis 2012, cela n'a pas conduit à un nombre important d'alliances locales. Contrairement à ce qui était attendu par beaucoup d'observateur et d'observatrices, d'ailleurs.

Il n'y a eu, finalement, que deux listes d'alliance droite-extrême droite : à L'Hôpital, une petite commune dans la Moselle, et à Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne. Cette dernière, conduite par Philippe Gaudin, a cependant été battue au second tour... de justesse, avec 49,8% des voix contre 50,2% pour la maire sortante Sylvia Altman (PCF). La liste avait été désavouée par les directions nationales de l'UMP et de l'UDI.

Cette quasi-absence d'alliances, alors que le terrain idéologique est préparé à droite, s'explique en partie par les forts scores de la droite UMP et UDI au premier tour (avec une moyenne nationale de 46%). La droite conservatrice et libérale n'avait ainsi pas besoin de nouer des alliances, dans la conjoncture politique actuelle. Celles-ci auraient risqué d'avoir un coût politique, qui aurait en

ce moment été plus élevé que le bénéfice électoral à en attendre.

Deuxièmement, le FN n'était pas très demandeur de sceller des alliances, lui non plus. Comme il entend devenir la première force politique aux élections européennes de fin mai 2014, il serait apparu contradictoire qu'il s'allie localement avec des bribes de l'UMP.. pour railler l'«UMPS» juste après, dans les semaines qui vont venir. Par ailleurs, l'UMP a su éviter, cette année, les déchirements (dans le parti ou alors dans son électorat) à propos des reports de voix au second tour, que ce soit vers le PS ou vers le FN. Dans la mesure où l'UMP était en mesure quasiment partout de se maintenir au second tour – ses listes avaient souvent fait des bons scores, et le seuil pour le faire (10%) n'est pas très élevé aux municipales –, sa direction a décidé de le faire effectivement partout. Il n'était pas question, nulle part, de retirer ses candidat-es au profit du PS ou d'un «front républicain» contre le FN, pas plus qu'au profit du FN.

Cette position du «ni-ni», qui a été adoptée par l'UMP pour la première fois aux élections cantonales de mars 2011, tranche avec la position antérieure : dans les années 1990, c'était plutôt de «front républicain» qui était la règle. Des candidats UMP pouvaient alors se désister au profit de candidats PS mieux placés «pour faire barrage au FN», sous condition de retrait réciproque. Cette stratégie de «front républicain» est aujourd'hui révolue à droite ; alors qu'elle suscite également des questionnements à gauche. (Vu que le FN tire son miel de l'argument que «droite et gauche, c'est pareil... comme le montre leur front commun contre nous, seule alternative».)

La pratique du «ni-ni» aura, en tout cas, évité à la droite le test de vérité : la démonstration de la tendance de ses électeurs à se reporter plutôt sur les listes PS ou centristes, ou alors plutôt sur les candidatures du FN. En cas d'absence de l'UMP du second tour, ce serait cette question-là qui viendrait sur le devant de la scène. Or, en 2014, les dirigeants UMP ont su éviter cela.

UN PHÉNOMÈNE DE « VASES COMMUNICANTS »
DANS L'ÉLECTORAT UMP-UDI ET FN

Cependant, plus que dans le passé, les électorats respectifs de la droite et de l'extrême droite ont souvent pratiqué l'« union à droite ». Celle-ci a existé de fait, dans le comportement électoral en 2014, bien plus que dans un passé récent.

Aux élections régionales de mars 2010, par exemple, les listes du FN avaient quasi systématiquement progressé entre le premier et le second tour, là où elles pouvaient se maintenir... quitte à gêner la droite UMP. Depuis l'impulsion donnée par Jean-Marie Le Pen à son parti au milieu des années 1990, ses candidats étaient tenus de se maintenir systématiquement là où ils pouvaient et de provoquer le maximum de triangulaires, pour « punir » une droite qui ne voulait pas s'allier à lui. Dans les faits, les listes du FN restaient souvent stables au deuxième tour, dans ces situations.

Or, cette année, c'est loin d'être le cas partout. On remarque dans les faits, pour schématiser, plutôt deux grands types de situation en 2014.

La première situation se divise en deux sous-catégories. La première : les listes FN reculent parfois en pourcentage (et en nombre absolu de voix), entre les deux tours, au profit de la droite UMP-UDI-Divers droite. C'est notamment le cas quand il y a un enjeu de pouvoir local. Autrement dit, quand il y a un enjeu réel qui consiste par exemple à battre une équipe municipale de gauche sortante (et de la remplacer par une mairie de droite), une partie des électeurs du FN vole au secours de la droite locale.

Au contraire, c'est parfois le FN qui peut être investi de cette même « mission » – celle de battre la gauche municipale. Ça peut être le cas quand sa liste était placée devant celle de la droite classique, au premier tour. Dans ce cas de figure, le FN progresse d'un tour à l'autre, comme à Avignon où le FN obtient 29,63% au premier puis 35,02% au second tour. Ici, la liste du FN était arrivée largement devant celle de l'UMP au premier tour, et les deux s'étaient maintenues.

Le deuxième grand cas de figure est celui où il y a absence d'enjeu réel de scrutin, par exemple quand aucune liste de droite (ou d'extrême droite) ne semble en mesure de battre la gauche municipale. Quand aucune liste UMP-UDI-Divers droite n'apparaît en mesure de l'emporter, à l'issue du premier tour, l'électorat de l'extrême droite est la plupart du temps indifférent au jeu des grands partis. Ses votes se concentrent alors sur le FN, et ce dernier progresse souvent au deuxième tour par rapport au premier.

Cela s'observe en particulier dans le département du Nord. En présence d'un enjeu « droite/gauche » (la mairie passera du PS à l'UMP au second tour), la liste du FN chutera d'un tour à l'autre, de 17,52 % à 10,96 %. À Armentières, la liste du FN obtient 20,63 % au premier tour, puis tombe à 14,95 % au second. À Loos, le FN passe de 13,40 % à 7,44 %, du premier au second tour.

Mais à Lille, où la droite ne semble pas réellement en mesure de battre Martine Aubry à l'issue du premier tour, la liste FN progresse légèrement. Elle obtient 17,15 % au premier, puis 18,23 % au second tour.

On observe des phénomènes similaires dans l'Ardèche, département aux caractéristiques sociales assez différentes. À Privas, le FN passe de 13,21 % au premier tour à 7,76 % au second tour. Ce dernier était marqué par une « triangulaire » avec la droite (dirigée localement par l'UDI) et le PS, qui fera basculer la mairie – jusqu'ici tenue par le PS – à droite.

Dans la Drôme, on observe par endroits un fort décrochage du FN, entre les deux tours. À Valence, où se déroulera également une triangulaire avec la droite (UMP) et le PS, le FN passe de 11,06 % au premier tour à 6,11 % au second. Là encore, la mairie basculera au second tour, passant du PS à l'UMP. À Romans-sur-Isère, où la liste « Divers droite » ravira la mairie au PS (jusqu'ici aux manettes) au second tour, la liste du FN chute encore plus fortement : de 18,81 % à 10,90 %.

En revanche, à Pierrelatte (également dans la Drôme), où la liste de gauche n'avait obtenu que 12,21 % au premier tour et aucune chance de l'emporter, le FN progresse entre les deux tours. Alors que la droite dirigée

par l'UDI fait la course en tête au premier et au second tour, la liste du FN passera en même temps de 21,91% à 25,94%.

Dans le département de l'Isère, les projecteurs – y compris à l'échelle nationale – étaient fortement dirigés sur Grenoble, en raison de la rivalité électorale entre le Parti socialiste et les écologistes. La liste du FN dans cette ville passe de 12,56% au premier, à 8,53% au second tour. Ici, la liste de l'UMP était placée devant elle; par ailleurs, les deux listes de gauche étaient arrivées en tête (celle des écologistes gagnera finalement la course). Ainsi, il est probable que l'électorat du FN votait là encore «utile» pour faire barrage à la gauche.

Ailleurs en Isère, la liste du FN à Bourgoin-Jallieu (où la mairie passera du PS à l'UMP) chute de 16,15% au premier tour à 9,65% au second. En revanche, à Échirolles, le FN était placé en tête des listes à droite, à l'issue du premier tour. Elle passera au second tour de 20,88% à 23,02% alors que la liste de l'UMP perd environ deux points; mais le PCF conservera la mairie qu'il dirigeait.

Dans le département des Ardennes, observons d'abord le cas de Charleville-Mézières. Dans un contexte marqué par un enjeu «droite contre gauche» (et où l'UMP prendra finalement la mairie jusqu'ici dirigée par le PS), la liste du FN chute de 15,87% au premier tour à 11,18% au second. À Sedan, où le second tour est également marqué par une triangulaire (avec le PS, une liste «Divers droite» et le FN) mais où le PS conservera la mairie, la liste du FN chute de 15,98% au premier tour à 12,56% au second.

Dans les Bouches-du-Rhône, on observe une chute assez spectaculaire de la liste du FN à Aubagne. Celle-ci passe de 20,63% au premier tour, à 11,63% au second. L'enjeu en termes «droite contre gauche» était ici de taille, aux yeux de l'électorat, et la mairie passera finalement du PCF à l'UMP. À Salon-de-Provence, dans le même département, le FN passe de 15,06% au premier tour à 8,51% au second. Là encore, il y avait un vrai enjeu en termes «droite contre gauche»; la mairie changera d'ailleurs de mains, passant finalement de l'UMP au PS.

À Gardanne, le FN baisse également entre les deux tours (19,26% au premier, puis 15,69% au second tour), alors même que deux listes de gauche se disputaient la première place. Ici, la droite classique était placée très loin derrière, sur une mauvaise quatrième place. Ainsi il apparaît peu probable que les électeurs du FN aient voté pour la droite classique, la liste « Divers droite » baissant d'ailleurs entre les deux tours (de 10,68% à 5,59%). L'explication semble résider, ici, dans le fait que l'électorat FN – tout comme celui de la droite classique – aura plutôt voté pour la liste du PS, afin de barrer la route à celle du PCF. Or, c'est cette dernière qui l'emporte à Gardanne.

Mais dans le sud de la France, il y a aussi de nombreux cas d'augmentation du score du FN entre les deux tours. C'est le cas dans d'autres communes des Bouches-du-Rhône, mais aussi dans les Alpes-Maritimes, par exemple. C'est le cas à Marseille, pour rester d'abord dans les Bouches-du-Rhône. Le PS y était donné quasiment battu après le second tour, où il avait fini en troisième position derrière l'UMP et le FN. Ainsi, en l'absence de tout « danger de gauche », le score du Front national monte entre les deux tours : son score sur Marseille est de 23,16% au premier tour. Mais sa moyenne dans les huit secteurs (sur neuf) où un second tour a lieu, monte à 26,51%.

À Allauch (Bouches-du-Rhône), le score du FN monte de 16,34% au premier tour à 19,53% au second. Mais ici, l'UMP avec déjà été donnée battue après le premier tour (avec moins de 15 pour cent : 14,66%), et n'avait strictement aucune chance de battre la liste du PS. Cette dernière sortira vainqueur du second tour. À Istres, le FN ayant déjà réalisé un score au premier tour (29,14%) qui était presque le double de celui de l'UMP (16,62%), ce sera la liste « Bleu Marine », et non celle de l'UMP, qui progresse entre les deux tours. Le FN obtiendra 33,39% au second tour, pour monter à l'assaut de la mairie PS/ Divers gauche, alors que la liste UMP reculera d'environ cinq points. La mairie ne changera cependant pas de direction. À Martigues, enfin, au premier tour, le FN (avec 17,15%) était placé loin devant la liste UMP, mais

aussi devant une liste «Divers droite». La liste du FN montera à 23% au second tour, loin devant la seule autre liste de droite (DVD) qui s'est maintenue. Le PCF restera cependant à la mairie.

Le cas de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) doit être particulièrement mentionné. La liste du FN dans cette ville passe de 24,44% au premier tour, à 33,06% au second. Or, elle s'était déjà placée devant la liste UMP au premier tour (avec presque sept points d'avance) et terminera la course en tête de la droite de l'échiquier politique. La liste PS conservera cependant la première place et la mairie de Vitrolles. Le score élevé du FN dans cette municipalité est cependant particulièrement amer, puisque la ville a connu cinq années de gestion FN puis MNR, de 1997 à 2002, sous Catherine Mégret.

Dans les Alpes-Maritimes, à Nice, le FN obtient 15,60% au premier tour mais 21,11% au second. Cependant, ici, il y avait eu d'autres forces en présence au premier tour, qui étaient plus ou moins nettement marquées à l'extrême droite. C'est clairement le cas de la liste des Identitaires (4,44%), et un peu moins clairement de la liste «Divers droite» de l'ex-maire Jacques Peyrat (3,69%). Au premier tour, par ailleurs, la liste du PS n'avait obtenu qu'environ 15%. Ainsi, aux yeux de l'électorat d'extrême droite, il n'existait aucun «danger de gauche» au second tour.

À Menton, le FN obtient 22,35% au premier tour puis 26,65% au second. Dans cette ville, au second tour, on trouvait uniquement des listes de droite ou «Divers», mais aucune liste de gauche. Ainsi, aucun «risque de gauche» ne pouvait mobiliser les électeurs FN au profit d'une autre force. Dans le même département, à Beausoleil, le FN obtient 19,43% au premier tour puis monte de façon spectaculaire : à 29,68%. Là encore, aucune liste de gauche n'était présente au second tour. En revanche, à La Trinité, encore dans les Alpes-Maritimes, le FN baisse entre les deux tours. Sa liste passe de 19,72% à 11,48%, face à une liste UMP et une liste de gauche (sous direction chevènementiste).

CONCLUSION... PROVISOIRE

Dans l'absolu, les résultats de ces élections municipales peuvent être considérés comme un succès pour le FN. Ceci de façon globale : il a pu augmenter le nombre de ses conseillers municipaux, pouvant ainsi former une nouvelle génération de cadres. Le parti contrôlera une dizaine de maires (et l'extrême droite dans toutes ses composantes, une quinzaine). Cela comporte le risque, pour lui, de faire éclater certaines contradictions dans la pratique de sa gestion. Ainsi il est probable que le FN optera souvent pour la prudence, tentant de ne pas faire trop de vagues, tout en émettant de temps en temps des signes idéologiques à son électorat. Mais il n'est pas sûr que la direction du parti pourra toujours tout contrôler ce qui se passe dans «ses» mairies. Malgré une volonté réelle de Marine Le Pen de «garder la main», et de donner des impulsions venant d'«en haut», y compris pour pallier l'inexpérience d'une partie de l'encadrement sur le terrain. Des «dérapages» restent cependant toujours possibles.

Par ailleurs, si aussi bien le FN que la droite UMP se trouvent actuellement dans une phase ascendante, très peu d'alliances sont contractées entre ces deux forces, dans la période en cours. Cette trajectoire parallèle des deux forces pourra continuer, tant que la politique ouvertement libérale et austéritaire du gouvernement poussera les électeurs et électrices dans leurs bras respectifs. D'un côté, cet état des choses peut arranger la direction du FN : elle n'a pas besoin, à court terme, de se «compromettre» (aux yeux d'au moins une partie de ses électeurs) aux côtés d'une droite libérale et, à ses yeux, «mondialiste».

De l'autre côté, à moyen et long terme, les perspectives d'arrivée au pouvoir du FN – à l'échelle nationale – ne se trouvent pas améliorées par cette situation. Selon un sondage publié mardi 15 avril 2014, en cas d'élection présidentielle tenue à cette période, la gauche (au sens très large) serait absente du second tour. Celui-ci serait disputé, toujours selon ce sondage «OpinionWay», entre

Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen, qui obtiendraient respectivement 29% et 25% des voix au premier tour.

Or, ce scénario n'est pas nécessairement celui qui arrange le plus le FN, dans la mesure où l'électorat de gauche se reporterait alors partiellement sur le candidat de droite pour faire barrage au FN. La constellation rêvée pour le Front national reste celle d'un second tour disputé entre la gauche et lui-même, où l'électorat de la droite UMP se diviserait en deux. À court terme, ce n'est cependant pas le scénario le plus probable aujourd'hui; mais d'ici 2017, les choses peuvent évoluer...

À nous de faire barrage, par tous les moyens syndicaux et associatifs, à l'avancée du FN. La journée intersyndicale du 29 janvier 2014 a ouvert une brèche qui doit être approfondie dans la durée. C'est la voie à suivre.



CHAPITRE 1
DE MARS A JUIN 2014:
LES PREMIERS PAS SYMBOLIQUES
DE L'EXTREME DROITE AU POUVOIR



Depuis mars 2014, environ 453 000 personnes vivent en France dans une municipalité d'extrême droite. Onze mairies sont gérées par le FN, ou par un maire élu avec le soutien du FN (Robert Ménard à Béziers). Ces onze villes comptent 400 074 habitant·es. Quatre autres communes sont dirigées par la Ligue du Sud, petit parti d'extrême droite présidé par l'ex-FN Jacques Bompard : Orange, Bollène, Camaret-sur-Aigues et Piolenc.

ENTRE « NORMALITÉ » ET SYMBOLIQUE

Le mandat des maires d'extrême droite, élus lors des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, a commencé par quelques actes symboliques forts, même si ces nouveaux élus marchent encore sur des œufs pour éviter les controverses et les polémiques en début de mandat. Sachant que les budgets municipaux 2014 ont été élaborés par les anciennes équipes, les choix budgétaires des nouvelles majorités n'interviendront qu'à partir de l'année prochaine et là, à beaucoup d'égards, on peut penser que le pire est à venir.

Pour le moment, l'important réside donc dans le symbolique, s'agissant de manifestations de l'idéologie de l'extrême droite. Ainsi, dans les 13^e et 14^e arrondissements de Marseille, dont la mairie (celle du 7^e secteur du Marseille) est désormais dirigée par un maire FN, Stéphane Ravier, le principal symbole est la création d'une délégation « aux affaires culturelles et à l'identité », dont il faudra surveiller les choix de près.

À Fréjus, le premier symbole fort consista à enlever avril 2014 les deux drapeaux de l'Union européenne qui ornaient, jusque-là, le balcon de la mairie et le bureau du maire.

DES PREMIÈRES MESURES HAUTEMENT SYMBOLIQUES

Le 4 avril 2014, Marine Le Pen a défrayé la chronique en annonçant que les mairies FN supprimeraient systématiquement les «repas de substitution» dans les cantines scolaires. Ces repas alternatifs, au cas où du porc serait prévu comme plat principal, sont servis aux élèves musulmans, juifs ou à ceux qui ne mangent pas de cochon pour un autre motif.

Tout en s'abritant formellement derrière la laïcité («aucune exigence religieuse» ne devant être admise dans l'école publique, selon Marine Le Pen), il s'agit bien d'une mesure d'exclusion de fait qui cible certains groupes déterminés.

Dans le même temps, le vice-président du FN, Florian Philippot, déclarait devant les caméras que «les élèves auront toujours le choix» (alimentaire). Selon lui, il s'agirait uniquement d'«interdire les interdictions religieuses», autrement dit, de ne pas imposer des commandements religieux aux élèves. Ce qui, de toute façon, n'est pas le cas et serait illégal : il ne s'est jamais agi par exemple d'interdire la consommation de viande de porc aux élèves souhaitant en consommer, mais uniquement de laisser, à tous, le choix.

Le 8 avril 2014, le nouveau maire FN d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois (élu dès le premier tour), a annoncé le retrait d'un local jusqu'ici attribué à la Ligue des droits de l'homme (LDH). La mairie a classé l'association, très ancienne – la Ligue des

droits de l'homme a été fondée en 1898, en réaction à l'affaire Dreyfus –, comme adversaire en raison de ses prises de position contre les thèses du FN. Ainsi, désormais, les associations, parties structurantes de la vie démocratique, risquent d'être classées en « amies » et « ennemies » par le pouvoir local.

Le 9 avril 2014, la majorité FN au conseil municipal a radicalisé la démarche en déclarant qu'elle entendait « réclamer 36 000 euros de loyers impayés » à l'association. Le local municipal de 20 m² était, jusqu'ici, gracieusement mis à la disposition de la section de la LDH.

En revanche, plus tard, pour « contrebalancer » le bruit né autour de ce retrait du local à la LDH, la mairie d'Hénin-Beaumont a créé encore plus de bruit autour du soutien continu de la municipalité aux Restos du cœur.

Le soir du vendredi 9 mai 2014, une convention a été signée entre l'antenne locale des Restos du Cœur et la nouvelle mairie, dans les salons d'honneur de la ville. Cette cérémonie, avec petits fours et forte présence des caméras, a « gravé dans le marbre [le] soutien aux Restos du cœur » (selon *La Voix du Nord* du 10 mai), mais surtout fourni une occasion à la mairie FN de se forger une image conforme à ses souhaits.

DES NOMINATIONS PARFOIS CONTROVERSÉES

Les choix des nominations sont souvent des révélateurs importants, et parfois sujets à controverse.

À Béziers, le nouveau maire, Robert Ménard – officiellement sans étiquette, mais élu sur une liste FN – tente de prouver qu'il n'est pas sous contrôle du parti, et de se distinguer. Il a ainsi recruté dans « sa » mairie des cadres non affiliés au FN, mais appartenant

à une extrême droite au profil affiché «plus radical» (selon les propres mots de Louis Aliot, numéro deux du parti).

Son nouveau chef de cabinet, Christophe Pacotte, est un dirigeant du Bloc identitaire. Le nouveau directeur de cabinet, André-Yves Beck, vient quant à lui de la mairie d'Orange (dont le maire Jacques Bompard, proche du Bloc identitaire, dirige la Ligue du Sud) et aurait combattu comme mercenaire fasciste en Croatie, au début des années 1990.

En revanche, une nomination plus «présentable» aux yeux du grand public n'a finalement pas eu lieu à Béziers. Il était prévu de nommer Michel Cardoze, ancien «Monsieur Météo» sur TF1, comme conseiller culturel à la mairie tenue par Robert Ménard. Cardoze, qui avait été journaliste à *L'Humanité* et militant au Parti communiste pendant quelques années, était un ami de Robert Ménard. Il avait déclaré ne pas partager «toutes les idées politiques» du maire, mais vouloir développer «un beau projet culturel» pour la ville. Or, le 18 juin 2014, il a renoncé au poste pour lequel il était pressenti.

À Marseille, dans la mairie de secteur regroupant les 13^e et 14^e arrondissements de la ville, l'édile municipal Stéphane Ravier a choisi Marie-Dominique Desportes comme directrice générale des services. Une information qui a été révélée le 17 juin dans *Médiapart*. Desportes, aujourd'hui âgée de 43 ans, avait été la directrice des affaires culturelles et des activités d'animation sous Daniel Simonpieri, élu maire FN de Marignane en 1995. C'est elle qui justifiait alors le grand ménage dans la bibliothèque municipale, au nom d'un «rééquilibrage», qui consistait notamment à censurer des livres et à interdire l'exposition

de journaux jugés «trop à gauche» (dont *Libération* et *La Marseillaise*) pour les remplacer par des journaux d'extrême droite à caractère jusque-là confidentiel tels que *Présent* et *Rivarol*.

À Hénin-Beaumont, la mairie FN a effectué un choix moins polémique pour le poste de directeur général des services. Cette ville du Pas-de-Calais constitue la «vitrine» municipale la plus importante du parti d'extrême droite: Steeve Briois est le seul maire FN élu avec une majorité absolue dès le premier tour.

Ici, c'est une personnalité «technique», et non pas «politique», qui a été choisie pour occuper le poste de directeur général des services. Gérard Moisan, le nouveau titulaire du poste, assure dans *Le Monde* du 16 juin 2014: «Je ne suis pas encarté. Je veux sécuriser les procédures et les choix. On est hypersurveillés et on ne va pas faire la Une des journaux.»

RAPPORT À L'HISTOIRE

Le 10 mai 2014, la date «symbolique» de l'abolition de l'esclavage (en 1848) a été commémorée à Villers-Cotterêts en l'absence du maire. Depuis plusieurs années, cette ville de Picardie où est enterré le général Thomas Alexandre Dumas – père de l'écrivain Alexandre Dumas et premier général noir de l'armée française né esclave à Saint-Domingue – célébrait officiellement cette date. Or, le nouveau maire Franck Briffaut (FN) considère qu'il n'y a pas lieu d'en faire tout un plat: «Ces commémorations entrent bien souvent dans la culpabilisation un peu à la mode, ces dernières années.» Trois cents personnes se sont finalement déplacées pour la commémoration à Villers-Cotterêts, sans et contre la municipalité.

Peu de temps avant, le nouveau maire de Villers-Cotterêts avait éprouvé moins d'hésitations devant les commémorations historiques, en célébrant la mémoire des soldats français de la guerre coloniale en Indochine (1946-1954), le 29 avril. Mais la vision de l'Histoire par les maires FN est souvent quelque peu bancal. Celui de Mantes-la-Ville, Cyril Nauth, avait quant à lui créé une polémique en interdisant aux élus de gauche de déposer une gerbe à la mémoire de la déportation, le 27 avril 2014.

AUGMENTATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Sur un plan plus matériel, si le maire d'Hayange, Fabien Engelmann, a réduit les indemnités des élus – sans toucher à la sienne – et si celles-ci auraient baissé de 30% à Béziers (selon *Libération* du 8 mai 2014), plusieurs édiles FN ont en revanche augmenté les leurs.

Ainsi, à Villers-Cotterêts, le maire FN a fait porter sa rémunération à 3 791,76 euros... après avoir voté contre celle de son prédécesseur (3 304 euros) en 2008, en argumentant qu'elle était trop élevée. D'autres maires FN se sont aussi fait augmenter. Celui de Cogolin s'est adjugé une enveloppe de «frais de représentation» de 1 250 euros mensuels supplémentaires. Le maire FN du Luc (Var) a fait voter une augmentation de 15% de son indemnité et de celle de ses adjoints, en expliquant que ces derniers toucheraient prétendument «moins qu'un étranger venant prendre sa retraite en France sans jamais y avoir travaillé». Ce qui est, bien entendu, totalement faux : une personne qui n'a jamais cotisé en France ne touchera, bien évidemment, aucune retraite.

Au Pontet (près d'Avignon), le nouveau maire FN, Joris Hébrard, s'est même offert une augmentation de son indemnité de... 44%. Cette mesure a fait l'objet d'une intense controverse lors du premier conseil municipal de la mandature, qui s'est tenu le 21 mai 2014. Le nouveau maire a alors déclaré: «Ce qui compte, ce sont les actes qui viendront dans les mois qui viennent. Baisser les indemnités des élus aurait été purement symbolique.» Un discours qui, à l'évidence, ne colle absolument pas avec celui tenu à longueur de journée par le FN, à propos des élus et des «politiciens corrompus».

PREMIÈRES MESURES ANTISOCIALES ET PREMIERS SCANDALES

Le maire du Pontet a demandé un audit sur les finances de la ville, pointant une situation financière du Centre communal d'action sociale (CCAS) qui serait «catastrophique» selon ses dires.

Or, Claude Toutain, vice-président du CCAS de 2001 à 2013, déclare dans le journal *La Provence* (23 mai 2014): «C'est une infamie que de dire ça! Les comptes du CCAS ont toujours été équilibrés!» Ce à quoi le maire d'extrême droite répond: «Équilibre ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes...» Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage, et on invente de prétendus problèmes lorsqu'on veut préparer une casse de l'action sociale...

La nouvelle mairie FN a aussi rompu avec une tradition qui voulait que tous les groupes politiques du conseil municipal soient représentés au Conseil d'administration du CCAS. Désormais, les huit représentants de la ville seront exclusivement issus de la majorité FN.

Toujours au Pontet, le maire FN a demandé au conseil municipal (du 25 juin 2014) de voter la fin de la gratuité de la cantine scolaire pour les enfants des familles démunies. À ces dernières sera proposé au mieux un demi-tarif, sur justificatif, parce que «ceux qui sont démunis ont des allocations qui leur permettent de payer la cantine», *dixit* le maire. La gratuité de la cantine scolaire, dont bénéficiait jusqu'ici une centaine de familles au Pontet, existait depuis trente ans. Il s'agit, selon le maire, de «responsabiliser ces familles», et de réaliser des économies de 30 000 euros sur un budget municipal de près de 50 millions.

À Beaucaire, c'est le centre socioculturel Fernand Buisson (ouvert en décembre 2013) qui est aujourd'hui gravement menacé dans son existence. Le nouveau maire FN, Julien Sanchez, a en effet annoncé le 22 mai 2014 se retirer du partenariat qui liait jusqu'ici la ville au Centre socioculturel, et ainsi le priver de subvention.

La municipalité de Béziers s'est, elle aussi, illustrée par des premières mesures antisociales, réservant ainsi la participation aux activités périscolaires aux seuls enfants dont il est prouvé que les deux parents travaillent (par une décision du 27 mai 2014). Les enfants dont au moins un parent est au chômage étant, de la sorte, exclus. Dans le même mouvement, la mairie a supprimé une «étude surveillée» de 7 h 35 à 8 h 30, pour la remplacer par un simple «accueil» des enfants du primaire sans activité pédagogique. L'étude avant le début des classes était fréquentée, jusque-là, par 320 élèves (sur un total d'environ 6 000).

Il est vrai que dans le passé de telles mesures ont existé dans d'autres villes, dont les mairies n'étaient

pas FN. Mais elles ont été régulièrement annulées par les tribunaux administratifs quand ces derniers ont été saisis sur des mesures d'exclusion sur critères sociaux. À Béziers, l'élu d'opposition Aimé Couquet (PCF) a saisi le sous-préfet Nicolas de Maistre, fin mai 2014, lui demandant par courrier d'intervenir contre des mesures qu'il estime illégales.

Toujours à Béziers, le maire a annoncé la diminution du budget du CCAS de 5%. Pire, toute personne qui contreviendrait à l'un des arrêtés municipaux pris par Robert Ménard – ou l'un de ses prédécesseurs – sera convoquée pour une séance de «rappel à l'ordre». Celle-ci se déroulera en présence du maire «entouré d'élus et de policiers» (selon un communiqué de la mairie du 12 juin 2014). Les personnes qui ne s'y rendraient pas seront, à l'avenir, privées de toutes les aides sociales de la ville, versées par le CCAS. Ce dernier alloue les aides sociales non obligatoires (donc hors RSA) et assure le suivi santé des allocataires du RSA.

À l'heure où la mairie de Béziers joue de façon démagogique la carte de la «proximité», annonçant que des habitant·es seront reçus tous les mercredis après-midi par le maire, voilà la réalité de sa politique : Une augmentation de l'arbitraire et de l'autoritarisme accompagne une diminution des droits sociaux. Dans le même temps, la mairie de Béziers a annoncé une baisse des taxes d'habitation et foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Des mesures similaires ont aussi été annoncées à Beaucaire et à Villers-Cotterêts.

Pour l'instant, les premières mesures de «compression» du personnel municipal, que ce soit sous forme de licenciements ou encore (surtout) de non-renouvellement du personnel précaire, sont encore à venir.

Elles semblent se profiler à Béziers, à Cogolin et à Hayange.

À Hayange, le FN avait annoncé dans son programme municipal de mars 2014 que «des économies seront opérées dans le budget de fonctionnement». La nouvelle mairie FN cherchera à effectuer celles-ci surtout sur le dos du personnel municipal. Sa liste ayant déjà annoncé, lors des élections, que «le remplacement des départs en retraite se fera au cas par cas», uniquement. (Ce qui est conforme aux annonces de Marine Le Pen sur les ondes de France Inter, du 20 mars 2014. Niant que son parti pourrait licencier du personnel municipal, elle avait en revanche annoncé que des suppressions de postes pourraient se faire par le non-renouvellement de futurs départs.)

Depuis, la mairie FN a annoncé vouloir terminer les contrats de travail des employé·es non titulaires de la fonction publique territoriale, afin de les remplacer par des contrats d'accompagnements dans l'emploi (CAE), qui correspondent à un dispositif d'insertion de personnes sans emploi.

PROPOS RACISTES

À Beaucaire, la révélation de certains écrits (sur Internet) de la nouvelle chef de cabinet, Holly Harvey-Truchet, frôlant le délit d'incitation à la haine raciale, a donné lieu à une série d'articles de presse. Ces propos ont été rendus publics par Médiapart, le 22 mai 2014.

Ceci alors qu'à Hayange, la publication d'un livre autobiographique du nouveau maire FN, Fabien Engelmann, sous le titre *Du gauchisme au patriotisme* en date du 15 avril 2014 a également suscité de fortes controverses. Ce livre, diffusé par la

mouvance Riposte laïque (animant un site Internet fanatiquement antimusulman), regorge de propos relatifs à l'islam. La religion musulmane est ainsi traitée d'«idéologie mahométane [...] sectaire et en totale contradiction avec notre constitution». Le maire FN ajoutant: «L'islam me fait peur.»

Le 22 mai 2014, l'association SOS Racisme a annoncé le dépôt d'une plainte visant le *Guide pratique* qu'avait élaboré le FN, à l'attention de ses futurs élu·es. Ce document appelle à «l'application de la priorité nationale dans l'accès aux logements sociaux». La plainte demande aux autorités judiciaires de poursuivre ses auteurs, pour «incitation à la discrimination» (délit sanctionné par l'article 24, alinéa 8, de la loi sur la liberté de la presse) dans les mairies contrôlées par le FN.

Le 5 juin 2014, la mairie FN de Cogolin met en garde la population locale via son site Internet contre l'arrivée de Gens du voyage. Elle s'adresse à ses administré·es en ces termes: «Afin d'éviter tout risque de débordements, la municipalité a renforcé son dispositif de sécurité à l'occasion de l'arrivée importante de gens du voyage. La Mairie demande aux résidents et à leur voisinage de rester vigilants et de signaler à la Police municipale tout comportement suspect...» Suivent le numéro de téléphone de la police locale et son adresse e-mail. Cette façon de désigner à l'opinion publique un groupe social comme intrinsèquement dangereux ou source de problèmes, peut relever directement ou indirectement de l'incitation à la haine raciale.

MARIAGE HOMOSEXUEL

Une partie de l'extrême droite est moins contente, cependant, de la célébration d'un premier mariage homosexuel à la mairie du 7^e secteur de Marseille, gérée par le maire FN, Stéphane Ravier. L'AGRIE, organisation catholique-traditionaliste dirigée par l'ex-FN Bernard Antony, a ainsi fait circuler un communiqué réprobateur en date du 14 avril 2014. Selon elle, la mairie aurait dû plutôt se placer dans l'illégalité, en refusant carrément de célébrer ce mariage...

À Hénin-Beaumont, l'adjointe aux affaires sociales de la mairie FN se targue quant à elle de célébrer un mariage homosexuel (*Libération*, 8 mai 2014). Aurélia Beigneux déclare au quotidien, comme pour souligner son immense tolérance : « Cela ne me gêne absolument pas. 80 % de mes amis sont homosexuels. »

Or, si la composition du cercle d'amis de l'élue FN est difficile à vérifier et – surtout – relève de sa vie privée, il est vrai que l'homosexualité ne devrait en tout cas pas gêner « politiquement » le FN à Hénin-Beaumont. Depuis la parution d'un livre en décembre 2013, l'homosexualité du maire Steeve Briois est de notoriété publique. La même chose n'est pas nécessairement vraie ailleurs, et dans d'autres localités du pays le FN peut être marqué par des tendances nettement plus homophobes (comme l'illustre la participation de nombre de ses militants aux manifestations opposées au « mariage pour tous »).

POLITIQUES SÉCURITAIRES

À Hénin-Beaumont, un arrêté antimendicité a été déposé en préfecture par la mairie FN le 26 mai 2014. La veille, dans un communiqué, le PCF local considère que cette mesure est « en réalité un arrêté

anti-Roms». Le maire lui-même qualifie cet arrêté de «premier étage de la fusée» (*Le Monde*, 16 juin 2014), annonçant qu'il sera notamment suivi de mesures en matière de vidéosurveillance: «C'est notre priorité» (*La Voix du Nord*, 22 mai 2014).

À Béziers, le maire Robert Ménard est très actif lorsqu'il s'agit d'imposer le visage qu'il souhaite à sa «ville», et de tenter de façonner le comportement de ses habitant·es. Dès le 16 avril 2014, à peine installé dans le fauteuil de maire (le 4 avril), Ménard a annoncé lors du premier conseil municipal de son mandat qu'il entendait élaborer un arrêté décrétant un couvre-feu pour les mineurs.

Ce dernier, adopté fin avril 2014, interdit aux mineurs de 13 ans de circuler dans les rues de certains quartiers, dont le centre-ville, entre 23 et 6 heures. Il s'agit là d'une mesure essentiellement symbolique, mais suivie d'autres :

Ainsi, par un arrêté du 19 mai, le maire élu avec le soutien du FN interdit aux habitant·es d'étendre le linge aux fenêtres, en journée. Le texte stipule qu'il a été «décidé d'interdire d'étendre du linge aux balcons, fenêtres et façades des immeubles visibles des voies publiques. Les immeubles participent pleinement à la perception et à la qualité environnementale du domaine public, les façades ont un impact important sur l'attractivité économique et touristique de la ville et notamment en matière d'ordre esthétique». L'arrêté interdit également de «battre les tapis par les fenêtres après 19 heures». Les contrevenant·es se voient menacés d'une amende.

Depuis lors, des lignes de linge (avec des vêtements suspendus dessus) ont été apportées lors de plusieurs manifestations dans l'espace public, à Béziers, afin

de protester contre la politique grotesque du maire. En attendant, le 27 mai 2014, Robert Ménard a proposé d'«offrir des blouses grises» aux familles des écoliers... probablement pour rappeler le bon vieux temps, où l'ordre régnait. Les blouses porteront le blason de la ville, mais leur port n'est pas rendu obligatoire... encore heureux!

Le 3 juin 2014, Robert Ménard a aussi annoncé l'interdiction des manifestations anti-corridas à proximité des arènes de la ville : «On manifeste tant qu'on veut mais loin des arènes. [...] Tant que je serai maire de Béziers, ça sera comme ça dans notre ville.» Cette dernière phrase est tout un programme...

MESURES ANTISYNDICALES

Les mesures plus ou moins répressives peuvent aussi concerner les organisations syndicales... au moins si elles ne sont pas sur la ligne de la mairie, ou celle d'une étroite coopération avec elle.

À Hayange, un premier accrochage entre le syndicat CGT des employé·es de la ville et le nouveau maire FN (ayant été lui-même exclu de la CGT en mars 2011, pour cause de candidature FN) s'est déroulé le 9 avril 2014. Ce jour-là, peu après l'installation du nouveau conseil municipal, des agents ont distribué des tracts à leurs collègues, dans les couloirs de la mairie. Le maire est venu leur interdire la distribution du tract, parce que celui-ci «est politique», et s'est exprimé ainsi : «S'ils veulent diffuser un tract, ils le font à la sortie, une fois que les usagers sont partis.» À la suite, la mairie a envoyé une «Note d'information», datée du 17 avril 2014, «aux organisations syndicales». Celle-ci rappelle la réglementation Fonction publique en vigueur, en matière de

distribution de matériels syndicaux... sauf qu'elle ne tient aucunement compte des pratiques acquises par le fait syndical.

Fin avril, la mairie a refusé de mettre du matériel à la disposition des syndicats pour le 1^{er} mai, contrairement à ce qui s'était passé les autres années à Hayange. Par ailleurs, un membre de la CGT a été accusé par la mairie, sans preuves, d'avoir collé des affichettes portant l'inscription «Casse-toi pauv' con» sur les affiches électorales du FN, pendant la campagne des municipales.

Plus grave encore, la nouvelle mairie FN a diffusé le 4 juin 2014 une note de service qui stipule: «Le devoir de réserve vous impose, même en dehors de votre service, de vous exprimer avec retenue. Et ce, y compris dans votre vie privée et en particulier sur Internet ou sur messagerie électronique.» Autrement, les employé·es municipaux sont menacés de «procédure disciplinaire». Vue l'étendue des comportements visés, explicitement aussi dans le cadre de la vie personnelle des salarié·es, l'exigence posée va extrêmement loin. Et il semble bien que des tribunaux, s'ils étaient saisis, auraient du mal à lui reconnaître un caractère légal.

Tous les syndicats ne sont, cependant, pas sur une ligne critique vis-à-vis de la mairie FN. Ainsi, un représentant du Syndicat autonome des territoriaux d'Hayange (SATH) – affilié à l'UNSA – déclare dans *Le Monde* du 9 juin 2014: «Pour l'instant, Monsieur Engelmann n'est pas mal. [...] C'est un homme posé, calme, à l'écoute.» De son côté, la CFDT locale, citée par le journal du soir, déclare qu'elle «attend de voir comment les choses évoluent».

Ailleurs, des syndicats CGT semblent eux aussi divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis de mairies FN, par exemple à Hénin-Beaumont. La majorité de cette dernière municipalité déclare, de son côté, que «les relations avec FO, le syndicat majoritaire à la mairie, sont plutôt bonnes» (d'après *Le Monde* du 16 juin 2014). Alors qu'à Villers-Cotterêts, le maire FN a supprimé par ses premières mesures la subvention à l'union locale de la CGT. Celle-ci, d'un montant de 300 euros, avait jusqu'ici aidé la CGT locale à constituer des dossiers juridiques pour des litiges aux prud'hommes.

La Fédération des parents d'élèves (FCPE) a aussi vu sa subvention supprimée, à Villers-Cotterêts. Alors qu'à Mantes-la-Ville, c'est la subvention versée à l'ensemble des associations, dont la LDH, qui a été amputée dans la même proportion – 20%.

RÉSISTANCE!

De premières résistances se sont fait jour, de premiers noyaux d'opposition au FN sont nés. Qu'il s'agisse de la constitution d'un Comité de vigilance à Hénin-Beaumont (lancé notamment par la LDH locale). Qu'il s'agisse d'une manifestation de 200 personnes – dans le cadre d'une campagne antifasciste – le 31 mai 2014 à Hayange, de la constitution du Comité de vigilance et d'action contre FN à Mantes-la-Ville, ou encore de la création du Collectif Marseille 13^e-14^e de veille et de lutte contre l'extrême droite.

À Beaucaire, le 17 juin 2014, des enseignant·es ont refusé de serrer la main du nouveau maire FN et de siéger en sa présence au conseil d'administration du lycée Paul-Langevin.

Certaines villes européennes, à l'instar de Farciennes et Arlon (Belgique) ou de Diekirch (Luxembourg), ont par ailleurs rompu ou gelé leurs jumelages avec des municipalités françaises passées au FN. À Herne (Allemagne), le jumelage avec Hénin-Beaumont est également remis en cause et fait l'objet de discussions. Alors que le groupe du Parti social-démocrate (SPD), majoritaire au conseil municipal, a refusé de participer à la fête pour les soixante ans du partenariat.

À tous les niveaux, de toutes les façons, il faut renforcer, rendre connues et populariser toutes les formes de résistance contre les nouveaux pouvoirs locaux de l'extrême droite.

Communiqué de la CGT (mars 2015)

L'IMPOSTURE SOCIALE ET LE RACISME DE L'EXTRÊME DROITE SONT DES POISONS POUR LE VIVRE ENSEMBLE

La confédération CGT (et auparavant son union départementale de Paris ainsi que le syndicat CGT-Travail, emploi et formation professionnelle) a pris position pour la manifestation antiraciste du 21 mars 2015. Dans le contexte politique électoral, elle réaffirme son rejet du Front national, «brisant les fondations de notre république sociale».

La CGT milite aux côtés de tous les salarié·es pour gagner de nouveaux droits, conquérir le respect de la démocratie dans et hors de l'entreprise.

Les organisations professionnelles et territoriales de la CGT avec d'autres organisations syndicales luttent depuis toujours contre les idées racistes, xénophobes et réactionnaires de l'extrême droite, qui n'ont qu'un seul but diviser les salariés, affaiblir leurs droits, pour favoriser le grand patronat. Les attaques du patronat et des libéraux vis-à-vis du monde travail, renforcent l'aigreur de nombreux salarié·es, privé·es d'emploi et retraité·es confrontés dans leur quotidien à une crise sociale grave, à se tourner vers les partis politiques d'extrême droite et en particulier le FN.

L'extrême droite en général et le FN sont un poison se distillant dans notre corps social et brisant les fondations de notre république sociale !

La CGT considère que les solutions ainsi que les moyens existent pour faire reculer les idées d'extrême droite dans notre société et le vote FN aux différentes élections. Pour la CGT, les réponses aux besoins sociaux des salarié·es, privé·es d'emploi et retraité·es sont au cœur des solutions pour mettre fin définitivement aux idées d'extrême droite.

Cela passe par une autre répartition des richesses créées par le travail permettant de supprimer les inégalités sociales et le repli sur soi. Cette répartition des richesses est nécessaire pour augmenter le pouvoir d'achat et résorber

le chômage de masse. Ce sont les premières préoccupations sociales de la population dans le pays. La journée internationale de lutte contre le racisme du 21 mars revêt un caractère encore plus important dans ce contexte, en particulier à quelques jours des élections départementales.

La CGT appelle les salarié·es à se saisir de cette journée internationale, à se joindre aux différentes initiatives et rassemblements organisés ce samedi, pour faire valoir leur volonté de vivre ensemble, quelles que soient nos origines. Cette journée sera également l'occasion d'exiger la satisfaction immédiate des besoins pour répondre définitivement aux urgences sociales.

Tract de l'Union syndicale Solidaires (janvier 2014)**FN, MENTEURS DE PÈRE EN FILLE:
LA STRATÉGIE DU VAOUTOUR**

Un vautour désigne non seulement un charognard mais aussi une personne qui sait attendre que sa victime soit affaiblie et sans défense pour pouvoir la dévorer. La situation sociale, économique et politique crée un très fort sentiment d'exaspération parmi la population. Les inégalités sociales, l'enrichissement d'une minorité tandis que la majorité est toujours plus exploitée (chômage, précarité, revenus en baisse, droits remis en cause, etc.), la casse des services publics, les «affaires» qui touchent le monde politico-financier, l'inefficacité des réponses politiques dans le cadre institutionnel, l'augmentation permanente des impôts des ménages au lieu d'une urgente réforme fiscale, nourrissent ce ras-le-bol. La politique menée par François Hollande ne répond pas à cette situation. En renonçant à affronter réellement les pouvoirs de la finance et en répondant aux exigences du patronat plutôt qu'aux revendications du monde du travail, ce gouvernement, après bien d'autres, nourrit aussi le discrédit du «politique».

LE FN PROFITEUR DU DÉSESPOIR

Le Front national tente de récupérer cette colère à son profit. Marine Le Pen a un objectif: la conquête du pouvoir. Pour cela, elle a adopté une tactique de «dédiabolisation» du FN, pour à la fois, élargir son électorat en visant les classes populaires et pouvoir siphonner une partie des voix de l'UMP. Elle n'hésite pas pour cela à tenir un discours «attrapetout», surfant sur toutes les colères de la période et laissant coexister au sein de son parti des tenants de la vieille garde réactionnaire, antisémite (incarnée par son père) et des tenants d'un discours plus «moderne», plus «social» mais dont le fil rouge est celui du racisme anti-immigré, anti-noir et antimusulman... Elle se présente comme la «candidate anti-système», en défense du peuple, des «laissés-pour-compte» de la crise, mais le projet politique qu'elle incarne est avant tout

celui d'un nationalisme exacerbé qui ne remet en cause ni le capitalisme, ni le libéralisme, ni la course au profit, ni la concentration des richesses dans les mains d'une minorité.

LE FN N'EST PAS L'AMI DES SALARIÉ-ES!

Les élus FN à l'Assemblée nationale ne portent en rien des propositions en faveur des salarié-es: rien sur le Smic, rien sur la défense des retraites, rien sur l'éducation, rien sur la santé, rien sur une fiscalité plus juste! Les élus frontistes ont jugé bon de traiter en priorité «le problème roumain» ou de cosigner une loi sur la reconnaissance du «génocide vendéen». Le député Collard a signé une proposition de loi dont l'objectif est de «protéger l'économie, la propriété privée et les épargnants et de garantir aux actionnaires une gestion d'entreprise durable».

Marine Le Pen est une fille de millionnaire et les dirigeants de son parti sont majoritairement des patrons, des commerçants, des avocats qui défendent prioritairement leurs intérêts.

SELON LE FN, PRIORITÉ AU CAPITALISME NATIONAL

La mesure économique phare du FN est la sortie de l'euro pour protéger les entreprises françaises. Cette mesure est illusoire: elle conduirait inévitablement à une aggravation de la crise économique et à une concurrence encore plus forte entre pays. Elle ne remet en cause ni les puissances des multinationales (dont certains grands groupes français) ni la logique des marchés financiers. Le FN fait lui aussi de la maîtrise de la dette un impératif national: ce qui conduit à des politiques d'austérité comme actuellement!

La vision d'un capitalisme régulé à la française est une illusion mais tend à faire croire que patrons et ouvriers «français» auraient les mêmes intérêts!

Les mesures proposées favorisent d'abord le patronat, puisqu'il propose «d'alléger le coût du travail, sans pour autant grever le pouvoir d'achat des ménages», en d'autres termes de baisser les cotisations patronales...

Et si les «lois sur le temps de travail ne seront pas abolies», une «renégociation sera autorisée à la condition

qu'elle s'accompagne d'une augmentation proportionnelle du salaire», cela revient à l'arnaque du «travailler plus pour gagner plus»...

L'IMMIGRATION, BOUC ÉMISSAIRE DE TOUS LES MAUX

Pour le Front national, l'immigration serait la source de tous les maux : délinquance, chômage, bas salaires, endettement de l'État... Son discours, bâti sur des mensonges et des fantasmes, flatte les plus bas instincts des Français. Il faut rappeler que la France est un pays qui attire moins de migrants que d'autres en Europe : 150 000 chaque année en France, 450 000 en Grande-Bretagne, et 800 000 en Allemagne (chiffres OCDE 2011). Avec l'instauration d'une «préférence ou priorité nationale» en matière d'emplois, de logements et d'aides sociales, le FN veut instaurer une ségrégation raciste contre les travailleurs et travailleuses immigré·es qui participent largement à la solidarité nationale à travers les cotisations sociales et les impôts. Les immigré·es et les étranger·es sont aussi nos collègues, nos ami·es, nos voisin·es, et ils ou elles sont indispensables aussi pour des pans entiers de notre économie.

Le FN ne cesse dans ses discours de haine de vouloir nous diviser, d'opposer les travailleur·euses français·es et immigré·es, les salarié·es du public et du privé, les chômeur·euses contre les salarié·es... épargnant les véritables coupables que sont les possédants.

Contre le racisme et la désignation de faux ennemis, Solidaires défend au contraire la solidarité de classe entre les travailleurs et travailleuses !

LES DROITS DES FEMMES DÉVOYÉS

Le Front national a été obligé d'intégrer dans son discours le fait que les femmes ont obtenu certains acquis sur lesquels il ne pouvait pas revenir. Il se prétend même le défenseur des femmes, en instrumentalisant la laïcité pour mieux agiter le fantasme du péril musulman ou celui de l'immigration.

Dans les rangs du FN, cohabitent aujourd'hui des «modernistes» avec les tenants d'une vision réactionnaire de la place des femmes, qui auraient avant tout vocation à

être mères. On y retrouve les militant·es «*pro-life*», qui manifestent contre les centres IVG, les partisans du salaire maternel et ceux qui militent contre la déconstruction des stéréotypes à l'école.

Si Marine Le Pen a évité trop de proximités avec les antimariages pour tous, bon nombre de ses adhérent·es étaient présents dans les manifestations qui s'opposaient à l'égalité des droits entre hétérosexuel·les et homosexuel·les. Ce qui fait le lien entre ces «modernes» et ces «anciens», c'est cette obsession identitaire et xénophobe : c'est avant tout la défense de la culture occidentale, blanche et judéo-chrétienne qui aurait soi-disant permis la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes, oubliant que les acquis des femmes sont le fruit de luttes féministes que le FN a combattu !

NE PAS SE TROMPER DE COLÈRE

Pour Solidaires, le Front national n'est pas un parti comme un autre. Il reste un parti fondamentalement d'extrême droite, raciste et nationaliste. La base de sa politique reste la préférence nationale, la division des travailleurs et des travailleuses, la promotion d'un capitalisme national.

Nous réaffirmons, sans concession, notre antifascisme, parce qu'il est partie intégrante de notre identité et de notre projet syndical : celui-ci repose sur la défense et l'amélioration des droits individuels et collectifs dans une perspective de transformation sociale.

Cette perspective et la défense de nos valeurs supposent la solidarité entre tous les salarié·es, les chômeurs·euses, les retraité·es, la solidarité internationale et le refus de toute forme de racisme, de sexisme, d'homophobie.

Face à l'extrême droite, on a besoin de luttes sociales victorieuses ! Face aux inégalités, aux injustices, à l'exploitation, aux exclusions, au désastre écologique... nous avons raison de nous révolter. Mais ça ne suffit pas : de nos révoltes, construisons un autre avenir !

Pour Solidaires, prise en charge des revendications immédiates, construction d'alternatives à travers les luttes, rupture avec la société actuelle et internationalisme sont

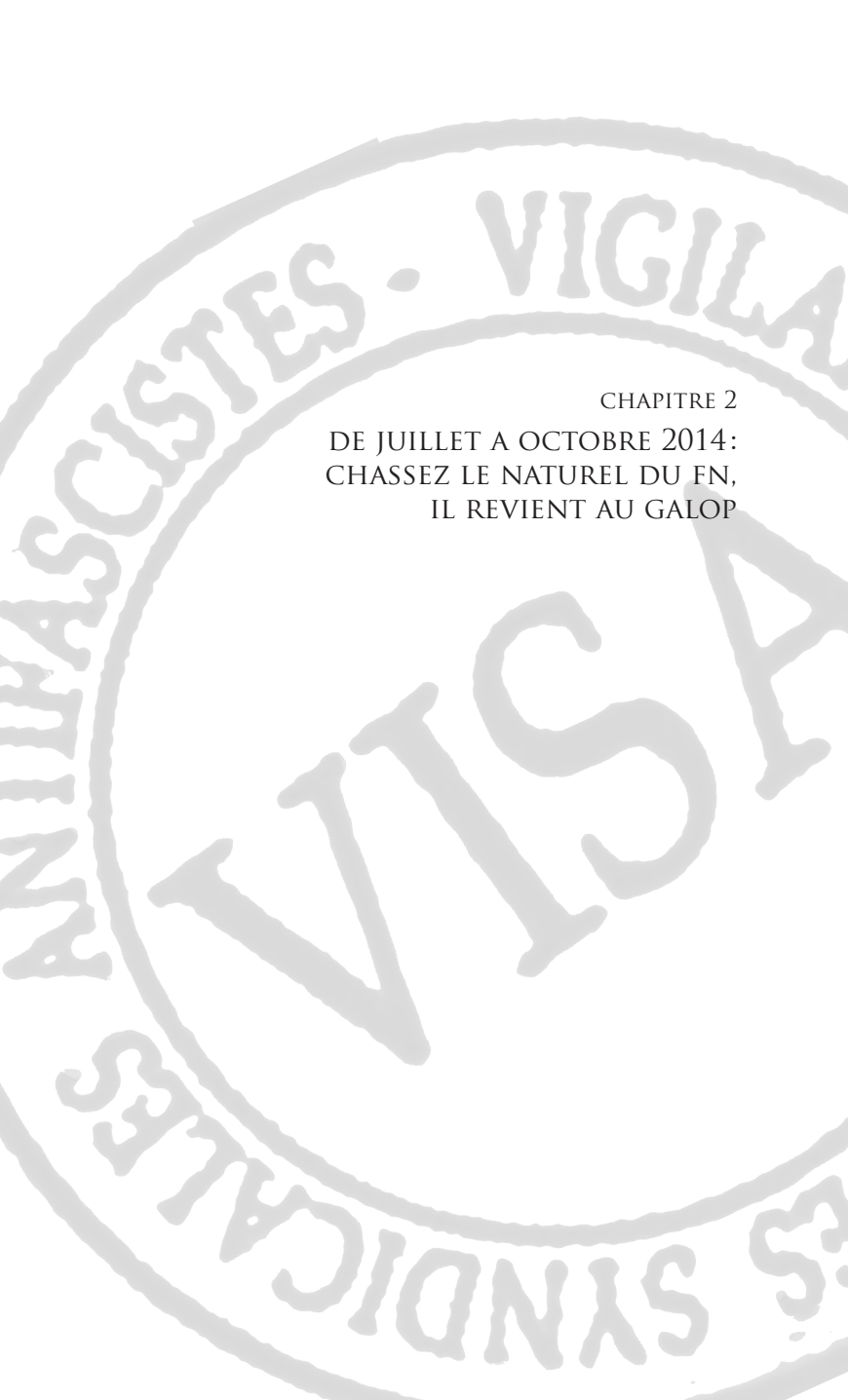
complémentaires. C'est ainsi que le syndicalisme redeviendra une force porteuse d'un projet de société et renverra l'extrême droite dans les poubelles de l'histoire!

Soyons solidaires et antifascistes: une campagne unitaire Face à la montée de l'extrême droite et de ses idées, le syndicalisme se doit d'être à l'offensive. Il doit démystifier les discours et projets de l'extrême droite et montrer en quoi c'est un poison mortel pour les travailleurs et travailleuses. Le lancement en janvier 2014 (avec une première initiative le 29 janvier) d'une campagne unitaire contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques, par la CGT, FSU, Solidaires avec les organisations étudiantes UNEF, UNL, FIDL, est une initiative décisive pour le combat antifasciste.

POUR UNE OFFENSIVE SOLIDAIRE ET ANTIFASCISTE

Marine Le Pen tente de donner une image modérée du Front national, mais la réalité est tout autre. Le FN reste au centre de la nébuleuse de l'extrême droite française et de ses différentes composantes.

Il continue à entretenir des liens étroits avec une multitude de groupes et personnalités qui ont en commun la haine de la démocratie et une vision raciste de la société. C'est ce qui le pousse à soutenir Dieudonné, qui entretient à dessein la confusion entre le légitime et nécessaire antisionisme (le refus de la politique menée par l'État d'Israël contre les Palestiniens) et l'inadmissible antisémitisme (racisme anti-Juifs). La grande proximité de ce dernier avec Jean-Marie Le Pen, le FN, le fasciste Soral, le négationniste Faurisson et les différents groupuscules d'extrême droite (dont celui impliqué dans le meurtre de Clément Méric), le disqualifie vis-à-vis de tous ceux et celles qui luttent contre toutes les formes de racisme et notamment le racisme antimusulmans.



CHAPITRE 2
DE JUILLET A OCTOBRE 2014:
CHASSEZ LE NATUREL DU FN,
IL REVIENT AU GALOP

Se servir des mairies «conquises» en mars 2014 comme autant de vitrines pour démontrer la «capacité à gouverner» du parti et préparer 2017 : tel est le projet du FN, en cherchant à éviter les scandales et les actes susceptibles de créer trop de mauvaise publicité. Mais les actes des maires d'extrême droite, comme en 1995-2001, prouvent que les résultats ne sont pas au rendez-vous : «chassez le naturel, il revient au galop!»

Une chose est certaine : le nouveau visage que le FN tente de montrer à travers ses «vitrines» municipales ressemble furieusement à l'ancien.

Marine Le Pen avait promis une politique municipale plutôt «soft» et même juré, en mars dernier, que le FN n'utilisera pas ses futures municipalités comme autant de «laboratoires» pour imposer une idéologie : C'est déjà raté, elle aussi fait des promesses qu'elle abandonne rapidement !

Les maires d'extrême droite seraient moins autoritaires, moins enclins au népotisme, moins sectaires ?

Invitée sur BFM TV le 22 septembre 2014, la présidente du FN déclare : «Je trouve que mes nouveaux maires font des débuts remarquables. [...] Mais je sais très bien que durant les six prochaines années, on ira regarder si l'adjoint au maire d'Hayange est mal coiffé ce matin.»

Hélas, certains élus locaux semblent partager son point de vue. Deux d'entre eux, Stéphane Ravier et David Rachline, viennent d'être élus au Sénat, dimanche 28 septembre 2014. Plusieurs centaines de

«grands électeurs» n'appartenant pas au FN ont donc voté pour eux.

Alors que leur parti ne disposait que d'environ 200 conseillers municipaux dans les deux départements concernés, le Var et les Bouches-du-Rhône, chacun des deux maires a engrangé le double de voix de «grands électeurs». 431 ont été exprimées pour la liste sénatoriale de Ravier à Marseille, et 401 pour celle de Rachline dans le Var. Au total, le FN dispose d'un bon millier de conseillers et élus municipaux en France, mais ses listes aux élections sénatoriales ont obtenu environ 4 000 suffrages. Signe d'une banalisation?

RECRUTEMENTS «RADICAUX»...

Depuis le recrutement de dirigeants du Bloc Identitaire à Béziers, d'autres scandales relatifs aux choix de recrutement de cette mairie ont eu lieu. Le 19 septembre 2014, Robert Ménard a inauguré les locaux de la Mutuelle solidaire, une structure créée par la municipalité et réservée aux habitant·es de Béziers... citée en exemple par Marine Le Pen dans des émissions de radio. Or, pour procurer ses services, ladite «mutuelle» passe par la SARL Tradiata, domiciliée à Bordeaux, sensée proposer des «contrats de base très avantageux» aux Biterrois·es.

Parmi les dirigeants de cette société se trouve, depuis le 14 août dernier, un certain Robert Ottaviani, assureur de son état. Dans les années 1990, ce personnage était le chanteur du groupe de musique néonazi Ultime Assaut, issu de la mouvance skinhead et du rock identitaire français (RIF). Dans l'un de ses textes, le chanteur rendait hommage à la LVF (Ligue des volontaires français contre le bolchévisme) qui

combattait, au cours de la Seconde Guerre mondiale, aux côtés de l'Allemagne nazie.

...ET FAVORITISME

Fréjus est, avec 53 000 habitant·es, l'une des grandes municipalités actuellement dirigée par le FN (derrière Béziers). Cette ville constitue un bon terrain d'études sur les pratiques de favoritisme idéologique mises en place depuis l'arrivée du FN au pouvoir.

Le 25 avril 2014, soit un petit mois après les élections municipales, une société dénommée La Patrouille de l'événement a été créée. Jusqu'ici, la ville de Fréjus constitue son seul et unique client. Pour plusieurs dizaines de milliers d'euros, elle y a organisé la Fête de la musique du 21 juin, puis pris en charge l'ensemble des festivals et spectacles de l'été.

Parmi ses principaux dirigeants figurent Romain Petitjean – un ancien d'Europe Jeunesse, une structure satellite du GRECE («Nouvelle Droite» d'Alain de Benoist), puis de la mouvance identitaire – et Minh Tran Long, un ancien de la Légion étrangère, militant d'extrême droite à la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), l'organisation néonazie de Mark Fredriksen, dissoute en 1980, mais qui a néanmoins contribué activement à la campagne présidentielle de Marine Le Pen en 2012.

Leur entreprise est domiciliée dans un immeuble situé rue des Vignes à Paris dans le 16^e arrondissement, qui abrite de nombreuses sociétés de la nébuleuse du Groupe union et défense (GUD), groupe étudiant violent d'extrême droite par lequel sont passés de nombreux conseillers actuels de Marine Le Pen. Parmi les actionnaires de la société, on trouve aussi Aymeric Le Gallou-Blanc, le fils de Jean-Yves

Le Gallou, passé par le FN et le MNR, actuellement sans parti mais animateur de la fondation Polémia.

La ville de Fréjus fait aussi appel à une autre société domiciliée à Paris (8^e), La Financière des territoires, qui a été créée le 21 mars 2014, l'avant-veille du premier tour des élections municipales. Depuis l'élection du maire FN David Rachline et jusqu'en août 2014, cette société a gagné environ 14 000 euros pour des prestations de « conseil et accompagnement ». Mais elle semble surtout très bien placée pour remporter une grosse commande, celle consistant à effectuer l'« audit » des finances de la ville que la mairie FN compte lancer « début 2015 ».

Actionnaire unique, Clément Brieda, âgé de 26 ans, a contribué au programme économique du FN et ferait partie, selon le député européen Bernard Monot, de la « commission économique » du parti d'extrême droite depuis « cinq ans ».

Quant au maire FN de Cogolin, Marc-Étienne Lansade, il a récemment décoré Marine Le Pen en personne de la médaille de la ville...

MÉFAITS ANTISOCIAUX

L'un des centres sociaux de Fréjus, implanté dans un quartier populaire, est aujourd'hui menacé de fermeture. David Rachline avait lui-même publiquement reconnu que « le bilan des centres sociaux n'est pas mauvais »... tout en réduisant les subventions de trois d'entre eux. Puis, au cœur de l'été, le 1^{er} août, ce maire a traité le centre du quartier de Villeneuve de « faux centre social ».

Ensuite, le 4 septembre, via un réseau social, David Rachline a annoncé unilatéralement qu'il mettait fin à la subvention du centre social de Villeneuve. Celle-ci

sera supprimée à partir du 31 décembre 2014, ce qui fait planer une menace quasi irréversible sur l'avenir de ce centre.

Le 25 juin 2014, Stéphane Ravier avait lui aussi annoncé la couleur: «Je refuse cette politique socialisante qui veut que l'on déverse des millions d'euros vers ces quartiers en nous faisant croire que cela va changer la nature de celles et ceux qui y habitent. Je refuse que les deniers publics soient utilisés dans ces zones criminogènes.» En y ajoutant: «Il n'y a pas beaucoup de Scandinaves dans [ces] quartiers de Marseille.»

En toute logique partisane, les élus FN ont voté contre les subventions de la dizaine de centres sociaux. Certes, ce vote n'a pas de conséquence irréversible car le pouvoir décisionnel appartient à la mairie centrale. Mais le feu contre les dépenses à caractère social est désormais constant. Jusqu'au début de l'été, 23 agents de l'administration du secteur, sur un total de 200, avaient déjà demandé leur mutation.

Pendant ce temps, au Pontet (Vaucluse), autre municipalité FN, les coupes claires dans les dépenses sociales continuent. Le maire Joris Hébrard a décidé la fin de la gratuité des cantines scolaires pour les enfants issus de familles démunies. Ceci tout en augmentant sa propre rémunération d'élus de 44%, d'un seul coup... avant que cette mesure soit retoquée par le préfet du Vaucluse. Depuis, d'autres coupes ont été effectuées.

Le 19 septembre 2014, on a appris que la mairie se désengageait financièrement du Téléthon local. Depuis dix ans, avec un soutien financier et une mise à disposition de personnel par la mairie, une course de 24 heures était organisée. L'année dernière, elle

avait réuni 400 participant·es, ayant versé dix euros chacun·e. S'y ajoutaient des dons du public, pour un total d'environ 20 000 euros. Le retrait de la mairie lui permet de réaliser des économies d'un ordre plutôt symbolique, de l'ordre de 15 000 euros pour un budget d'environ 50 millions, mais met en péril l'événement caritatif.

À Béziers, c'est vers les fonctionnaires territoriaux que se tourne le maire Robert Ménard, sans carte mais soutenu par le FN, pour chercher à réaliser des économies. Le jeudi 25 septembre 2014, l'élu a réuni le personnel municipal dans la salle Zinga Zanga, pour un long discours au ton martial : « Je ne dirais pas que tous les fonctionnaires de la ville sont exemplaires. »

Ménard a ensuite annoncé pêle-mêle une chasse aux gaspillages, aux arrêts-maladie (prétendument faux, qui seraient prescrits par des « médecins trop connus ») et au paiement soi-disant abusif d'heures supplémentaires. La CGT a réagi dans les colonnes du *Midi libre* : « Nous avons le sentiment que nous ne sommes pas respectés et il faut arrêter de dire que nous sommes des nantis. Depuis quatre ans les salaires sont bloqués dans la fonction publique. S'il y a des brebis galeuses, qu'il s'en prenne à eux et pas à l'ensemble du personnel. Nous ne sommes pas responsables de la situation catastrophique de Béziers, ni de la gestion passée, ni de la gestion présente. »

Cerise sur le gâteau, Ménard s'est livré à un joli lapsus, en confondant dans une phrase « régime indemnitaire » et... « régime identitaire ».

DISCRIMINATION ET RACISME

Dans la plupart des municipalités FN, il y a des soupçons de discrimination raciste. À Beaucaire

(Gard), c'est dans une tribune publiée le 1^{er} septembre 2014 sur le site du FN départemental que le maire Julien Sanchez stigmatise les enfants issus de l'immigration qu'il est, à son grand regret, obligé d'inscrire dans les écoles de «sa» ville : «Je tiens, en tant que Maire, à alerter le gouvernement et l'opinion publique sur le coût pour les contribuables et la répercussion sur le niveau des enseignements offerts à nos enfants de l'accueil d'élèves dits allophones (autrefois appelés primo-arrivants) dans les écoles françaises. À Beaucaire (16 000 habitants), ce sont ainsi 22 nouveaux élèves étrangers ne parlant pas français que je suis contraint par la circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 d'accueillir dans les écoles de ma ville (du CP au CM2) en cette rentrée scolaire, sans compter les neuf élèves de maternelle.»

Le maire n'hésite pas à désigner ici à la vindicte publique «ces élèves, pour la plupart originaires du Maghreb et/ou de nationalité espagnole grâce à l'Europe passoire et laxiste en matière de naturalisations ou de droit du sol».

Dans le 7^e secteur de Marseille, Le Monde signalait dès le 29 juin 2014 que le nombre d'attestations d'accueil permettant à une personne résidant sur place d'inviter un ressortissant étranger, et facilitant l'obtention du visa pour ce dernier avait chuté «de 200 à une soixantaine délivrées chaque mois». Le journal faisait, du même coup, état de «réactions parfois violentes face aux refus aux guichets d'accueil de la mairie.» On imagine, dans ce contexte, les effets sur les conditions de travail des agents municipaux...

Le dimanche 28 septembre 2014, trois Antillais ont déposé plainte contre Robert Hiraux, maire adjoint FN de la municipalité de Villers-Cotterêts (Aisne),

pour propos raciste. L'élú municipal leur avait lancé, suite à un différend portant sur une voiture mal garée: «Dégagez de là, vous n'êtes pas dans votre cambrousse!» Aujourd'hui, l'élú prétend que dans sa bouche, ces mots n'auraient eu aucune signification raciste: il n'aurait utilisé le terme «cambrousse» que dans le sens de «campagne», par opposition à la vie en ville.

À Mantes-la-Ville (Yvelines), c'est le premier adjoint au maire FN Cyril Nauth, un dénommé Laurent Morin, qui a déclenché une polémique. Il s'est exprimé en des termes très durs, repris dans un article du *Parisien* du 22 septembre 14, à propos du «métissage général», qui serait «une sorte d'eugénisme, il dilue les identités». Bref, presque un génocide, à ses yeux. Par ailleurs, il s'est aussi illustré jusqu'ici par une absence quasi-totale de projets municipaux, selon un premier bilan de son mandat tiré par *La Gazette du Mantois* du 24 septembre 2014... sauf un projet qui, lui, a abouti: Cyril Nauth et son équipe ont, en effet, réussi à stopper définitivement la construction d'une mosquée.

À Cogolin, le maire Marc-Étienne Lansade s'est illustré par sa vive opposition, fin septembre 2014, à la présentation d'un spectacle de danse orientale lors d'un gala des associations. À travers des propos cités le 30 septembre par le journal *Huffington Post*, il assène qu'«on est en Provence, pas en Orient!» Rajoutant même que: «S'ils veulent vivre comme en Orient, les frontières sont ouvertes.»

Le journal informe, à cette occasion, d'une sortie similaire du maire FN d'Hayange, Engelmann, qui a déclaré que «la danse orientale est incompatible avec le Front national».

Auparavant, le maire de Cogolin s'était fait le chantre de la «promotion de l'identité provençale et chrétienne», comme il l'exprime dans un entretien au nouveau et luxueux journal municipal *Cogolin Terre-Mer*, numéro 1. Ainsi s'est-il attaqué «au marché du mercredi qui avait, très certainement, perdu son caractère provençal pour devenir un marché tout à fait oriental», selon ses déclarations dans une interview publiée le 19 septembre 2014.

Par la même occasion, il déplore que «le catholicisme [soit] totalement abandonné au profit d'un communautarisme», bien entendu musulman, selon lui. Ainsi, le maire précédent aurait toléré la construction d'une mosquée «sur un terrain mitoyen d'un cimetière chrétien»... qui, évidemment, n'est pas un lieu uniquement «chrétien», mais un cimetière municipal où sont enterrés des individus de différentes confessions!

AUTORITARISME ET VOLONTÉ DE RÉGENTER LES COMPORTEMENTS

Concernant les dérives autoritaires, Robert Ménard fournit là encore un bon exemple. Sa façon de faire commence à attirer les regards au-delà des frontières de sa ville. Surtout, ses tentatives de régenter les consciences de façon autoritaire et dirigiste sont par trop visibles. De son rêve de faire porter une blouse grise aux élèves de «sa» ville (elle leur est distribuée par la mairie) jusqu'à l'interdiction de mettre du linge à sécher aux fenêtres, certaines de ses initiatives malencontreuses étaient déjà connues depuis le printemps 2014.

Plus récemment, il a sorti sa dernière trouvaille: un arrêté, annoncé le 18 septembre 2014 en conseil

municipal et interdisant de cracher par terre, en créant une amende municipale spéciale à cet effet... Il s'agit là, dicit Ménard, d'«éduquer les gens». Ceci en réactivant un décret qui avait été adopté... le 22 mars 1942, sous Vichy.

Dans le 7^e secteur de Marseille, Stéphane Ravier fait avant tout dans la politique symbolique, faute de leviers matériels ou financiers importants. Depuis la fin juin 2014, il exige ainsi qu'un employé municipal défroisse tous les matins le drapeau tricolore ornant la mairie, puis veille pendant le reste de la journée à ce qu'il ne s'enroule pas sur lui-même.

Si ce fait apparaît comme ahurissant, cela ne vaut pas moins pour la circulaire qui interdit aux agents municipaux de parler «une autre langue que le français»; non seulement avec les administré·es, mais aussi «entre eux».

À Hénin-Beaumont, la municipalité FN s'est jusqu'ici comportée de façon relativement prudente. Elle sait qu'elle est particulièrement observée.

Le maire FN, Steeve Briois (en même temps secrétaire général du parti jusqu'au prochain congrès, fin novembre prochain à Lyon), a quelque part le jeu facile: il lui suffit de dénoncer sans cesse la gestion désastreuse de la ville par ses prédécesseurs, qui ont effectivement laissé un lourd bilan derrière eux. Les 17 et 26 septembre 2014, la mairie FN a d'ailleurs porté plainte auprès du procureur de Béthune au sujet de neuf marchés publics qui pourraient être truqués, contractés par l'ancienne municipalité.

Cependant, ce fait servira désormais d'argument démagogique pour contrer toute critique de la gestion du FN lui-même, qui prévoit un «grand plan d'économies» pour la période à venir, «2015 à 2017».

En attendant, cette mairie a de nouveau montré un visage autoritaire, en bannissant en septembre le PCF local des commémorations historiques de la ville. Cela lui avait été notifié par une Lettre recommandée du maire adjoint «à la vie associative», Christopher Szczurek, reçue le mercredi 24 septembre 2014.

ACTES IDÉOLOGIQUES: OAS ET ÉCRIVAIN ANTISÉMITE

Robert Ménard s'est incliné le 5 juillet 2014, jour anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, devant une stèle glorifiant des terroristes de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) qui ont été condamnés à mort et fusillés pour leur rôle joué dans les activités criminelles de leur organisation.

Le prétexte du déplacement de Robert Ménard résidait dans la volonté de commémorer des Pieds-Noirs tués à Oran, le 5 juillet 1962, par une foule en colère. Cela faisait suite à l'un des innombrables attentats «aveugles» de l'OAS, cette dernière visant régulièrement à tuer le maximum de civils «arabes» possible. Mais le maire de Béziers livrait son discours devant une grande photo, apposée sur la stèle, montrant quatre hommes qui ont été (selon le texte de la légende) «fusillés pour avoir défendu l'Algérie française». Robert Ménard, né à Oran et dans une famille «Algérie française», déclara à la presse à propos des critiques: «Je m'en contrefiche.»

Le fait qu'Élie Aboud, député UMP et ex-rival de Robert Ménard aux municipales, se soit lui aussi joint à cette même commémoration, n'améliore en rien les choses.

À Cogolin, c'est la volonté de la mairie de renommer une place en lui donnant le nom de Maurice

Barrès qui a provoqué les vives réactions d'une partie des habitant·es et le lancement d'une pétition pour s'opposer à ce projet. Maurice Barrès, mort en 1923, était un écrivain de la droite nationaliste, professant non seulement un «nationalisme intégral», mais aussi des thèses indéniablement antisémites.

Non content de ce fait, le maire Lansade tient aussi à tordre l'Histoire. Lors de la cérémonie commémorant le débarquement des Alliés en Provence, organisée le 15 août (date qu'il présenta dans son discours comme celle de «la fête chrétienne de l'Assomption»), il a fait preuve d'une vision curieuse des faits historiques. Après avoir prétendu que la contribution des États-Unis pour chasser l'occupant nazi n'était que le juste retour un siècle et demi après de la généreuse aide française pour l'indépendance des États-Unis, le maire FN développa: «Malgré une situation financière très délicate, la France du roi Louis XVI n'a pas hésité à engager un milliard de livres dans un combat pour la République, les principes démocratiques, mais surtout la liberté du peuple américain.»

Bien entendu, l'Ancien Régime en France n'a pas du tout défendu les principes de la République et de la démocratie, puisqu'il ne les appliquait pas, mais a aidé simplement un adversaire de son concurrent britannique. À la fin du discours, le maire FN profita aussi de l'occasion pour glisser une référence à l'«Algérie française».

TURBULENCES À HAYANGE

Les turbulences créées par la gestion de certains maires FN se concentrent aussi à Hayange. L'autoritarisme du jeune maire Fabien Engelmann

commence même à irriter jusqu'à certains membres du FN, et à faire fuir certains de ses proches.

Son ancienne première adjointe, Marie Da Silva, elle aussi ancienne syndicaliste CGT (passée à FO) et journaliste locale, a publiquement dénoncé sa façon très personnelle de diriger. Elle en a profité, au passage, pour révéler que les comptes de campagne du printemps 2014 avaient été truqués. Le 3 septembre, une majorité des conseillers FN lui ont retiré ses fonctions de numéro deux de la mairie, mais le vote semble entouré d'irrégularités et de fraudes.

Le 19 septembre 2014, deux autres adjoints au maire, Patrick Hainy et Emmanuelle Springmann, ont été virés de leur poste pour avoir émis des doutes sur le traitement réservé aux critiques de Da Silva.

Le même Fabien Engelmann, proche d'une secte idéologique antimusulmane dénommée Riposte laïque, a imprimé une marque extrêmement idéologique à sa politique locale. Le dimanche 7 septembre, il a ainsi organisé une «Fête du cochon» sur une place publique de la commune. Engelmann, lui-même végétarien et adorateur de Brigitte Bardot dans son rôle de défenseure des animaux, a ainsi chanté les louanges du cochon, «notre cousin», mais aussi de sa viande. L'arrière-pensée est évidente: ni musulmans ni juifs ne consommant de la viande porcine, celle-ci est utilisée comme marqueur d'«identité» par certains courants d'extrême droite. Des néofascistes de l'Œuvre française, et aussi Pierre Cassen, chef de file de Riposte laïque, ont assisté à la «fête».

Par ailleurs, Engelmann avait auparavant fait repeindre un train de mineurs en bleu-blanc-rouge. Il s'agissait de «franciser» symboliquement la classe ouvrière, de l'«intégrer dans la nation» dans un sens

que Joseph Goebbels n'aurait pas renié. Or, des esprits critiques ont, depuis, planté des drapeaux tout autour du monument, représentant les pays d'où les mineurs de la région étaient souvent réellement originaires : Ukraine, Maroc, Algérie, Tunisie... Même dans l'esprit de nombreux dirigeants FN, Engelmann en fait trop.

Dans de nombreux domaines, les élus d'extrême droite commencent à «tomber le masque». ceci est particulièrement vrai en matière de politique symbolique, de discrimination ou de stigmatisation de l'immigration, et d'exaltation d'une «identité» chimérique.

Néanmoins, certains médias n'hésitent toujours pas à banaliser leur façon de gérer «leurs» villes. Europe 1 écrit ainsi sur son site, dans un article daté du 30 septembre 2014 : «À force de scruter les villes FN comme s'ils étaient "au zoo", selon les mots de Marine Le Pen, les journalistes finissent par dénicher certaines mesures sinon critiquables au moins sujettes à controverse.» Ce qui sous-entend qu'il n'y aurait, au fond, rien de particulier à signaler... mais qu'il y aurait une sorte d'acharnement journalistique, qui conduirait à gonfler certains faits somme toute minimes, voire à pousser le FN à la faute.

Au contraire, VISA insiste pour dire qu'il n'y a rien de banal aux discours de haine, à l'exclusion et aux mesures – fussent-elles de prime abord purement symboliques –, qui visent à ancrer celles-ci dans les têtes. Loin de résoudre les crises que nous vivons actuellement, cela ne fera qu'aggraver tous les maux dont souffre notre société.

À Béziers, Fréjus, Marseille, Hénin-Beaumont, Beaucaire, Cogolin, Hayange, Mantes-la-Ville,

Villers-Cotterêts et au Pontet... les maires d'extrême droite appliquent bel et bien l'idéologie fasciste: Ségrégation, racisme, culte du chef, autoritarisme, népotisme, révision de l'histoire, éloge de l'OAS, collusion avec la galaxie de l'extrême droite... Bref, rien de nouveau depuis la création du FN en 1972!

Article de VISA (janvier 2015)

MUNICIPALITÉS D'EXTRÊME DROITE:
TÉMOIGNAGE D'UN SYNDICALISTE,
EMPLOYÉ DE LA VILLE DE BÉZIERS

À l'occasion d'une formation intersyndicale Solidaires-CGT-FSU organisée sur deux jours et animée par VISA, un employé de la ville de Béziers, dirigée par l'extrême droite, a témoigné du vécu des agents municipaux. En voici une synthèse.

Robert Ménard a déclaré pendant la campagne municipale qu'il ne sera pas un élu du FN. C'est vrai, il est pire, car son projet est de fédérer au plus large l'extrême droite locale. Il communique beaucoup (c'est un journaliste de formation) et mise beaucoup sur les supports «publicitaires» telles que les affichettes promouvant des interventions de Zémour et de De Villiers à Béziers ou vantant la présence de la police municipale.

Élu après une gestion UMP très dure, il a récupéré une ville en état de ruine économique et social (4^e ville la plus pauvre de France), un terreau privilégié pour l'extrême droite.

Premières mesures: doublement des effectifs de la police municipale, suréquipement (gilets pare-balles dignes de CRS face aux manifs), demande d'agrément pour les armer, détachement de policiers de Bollène (tenue par l'extrême droite) avec leurs armes car ils ont déjà l'agrément, baisse des impôts locaux de 4% (60% des habitants n'en paient pas, deux millions de recettes fiscales en moins), suppression des lignes de bus en été de la banlieue vers le centre-ville, concentration des services publics en centre-ville et abandon des faubourgs.

Le directeur général des services de la ville, parti en retraite quinze jours après les élections, a été remplacé par un lieutenant-colonel de gendarmerie arrivé de Nouvelle-Calédonie. Il a rencontré les syndicats le lendemain de sa prise de fonction pour leur dire que sa porte était toujours ouverte et que le fait de les recevoir immédiatement était une marque de respect des syndicats. Quelques jours plus tard, il engageait un grand ménage en virant

des contractuels, en déplaçant d'office des fonctionnaires et en en rétrogradant une douzaine.

Yves Beck, nommé directeur de cabinet de Ménard, a un passé sulfureux : En fonction à Orange chez Bompard, combattant en Bosnie, proche de Troisième Voie et d'Ordre nouveau. Il a viré le directeur de la police municipale le lendemain de son installation pour le remplacer par un proche venu de Bollène.

Robert Ménard a reçu l'ensemble du personnel communal le 25 septembre sur un ton martial et solennel en déclarant que les agents devraient travailler plus en étant payés moins (promo et primes au mérite). Sa lettre de cadrage budgétaire est issue des pires politiques d'austérité : réduction des coûts, donc des services publics, pas d'investissements dans les maisons de quartiers...

Lors des élections professionnelles, un syndicat de droite (FAFPT) est devenu représentatif, devant la CFDT, et FO a fait allégeance au maire, tout en perdant 10%. L'intersyndicale CGT-FAFPT-CFDT a néanmoins organisé une AG qui a réuni 150 agents (sur 1 600) mais la peur s'est installée chez les personnels et la mobilisation est donc très difficile. De plus, les cadres sont divisés : une petite partie de collabos, une grosse partie qui essaie de passer entre les gouttes et une autre qui cherche à quitter la mairie. Parmi les cadres B, la CGT est devenue majoritaire mais chez les C Techniques, recrutés hors concours par l'ancienne municipalité de droite pendant vingt ans, c'est la FAFPT qui l'a emporté.

Cela dit, le maire craignant un mouvement social qui nuirait à son image, il joue sur la peur pour obtenir l'adhésion des personnels, en tout cas leur soumission. Ainsi, celles et ceux partis à l'agglo poussent un « ouf » de soulagement... Par ailleurs, Ménard a réussi à favoriser la délation : des « citoyens » téléphonent au standard de la mairie pour dénoncer des balayeurs qui ne travaillent pas alors qu'ils sont en pause (vingt minutes en cas de journée continue) ou pour insulter les agents : « Enfin un maire qui va vous mettre au boulot ! »

Ménard va également essayer de profiter de la réforme territoriale pour concentrer les services publics locaux, en licenciant et en déléguant au privé.

«Un peuple, une ville, un chef» peut être la devise de Ménard: une stèle à la mémoire de l'OAS, installée dans le cimetière, lui permet de s'y recueillir régulièrement. Pour aller plus loin, il a débaptisé la rue du 19 mars 1962 en rue Saint-Géours, un proche des putschistes d'Alger mais au passé de résistant... Enfin, derrière sa mutuelle populaire pour les habitants de Béziers se cache une véritable assurance privée installée à Bordeaux et dont l'un des coactionnaires est un ancien néonazi.

Et pour rédiger un livre sur la ville, il a demandé à Renaud Camus¹, écrivain d'extrême droite et notamment connu par son appel à voter Le Pen en 2012 sur la base d'un texte intitulé «Nous refusons de changer de civilisation».

1. À propos de Renaud Camus voir l'article de *rue 89.nouvelobs*

LE FN, UN PARTI COMME LES AUTRES?

La CFDT peut-elle avoir face au Front national (FN) la même attitude que vis-à-vis des autres partis politiques? Non! Les raisons qui conduisent la CFDT à prendre sa part au combat contre la montée du FN sont multiples: les valeurs de la CFDT, sa conception de la société, de la démocratie et d'une certaine vision de l'Homme.

Le parti de Marine Le Pen promeut des idées qui sapent les fondements de la vie collective, que ce soit au sein de l'entreprise ou à l'extérieur. Cette attaque frontale contre la société et ce qu'elle a de plus précieux, la solidarité, nous place face à une responsabilité particulière. Pour agir contre le sentiment du travail dévalorisé, les angoisses liées à la mondialisation, aux symptômes de mal-être de la société, le syndicalisme est un acteur important qui doit contrer ces peurs. Il peut agir, traiter les problèmes au cas par cas, et par la négociation, apporter des réponses pour redonner des repères collectifs et faire reculer le «chacun pour soi».

NON, LE FN N'EST PAS UN PARTI COMME LES AUTRES!

Le FN entretient les fragilités individuelles pour inciter à la méfiance, au soupçon et à l'instinct de repli sur soi. Là où la CFDT propose à ses adhérents un engagement collectif, le FN leur présente des boucs émissaires contre lesquels se défouler.

La CFDT veut permettre à chaque salarié, grâce à des garanties collectives obtenues par la négociation, de prendre en charge son parcours professionnel, d'agir sur les contraintes qu'il subit, pour lui apporter les réponses dont il a besoin. Le FN, lui, abandonne les individus à leurs propres destins, à leur capacité de se «débrouiller dans la vie». Il s'oppose à l'égalité de traitement des salariés, renvoyant les uns à leurs origines, les autres à leurs particularités. C'est en ce sens que l'appartenance à la CFDT ne peut être compatible avec une adhésion aux valeurs du Front national. La méthode du FN consiste à entretenir le désarroi collectif. Ainsi tente-t-il de saper

les mécanismes de solidarité qu'il assimile à de l'«assistanat». Face au FN, pour la CFDT, il n'y a donc plus de «ni neutre ni partisan» qui tienne!

Y A-T-IL UN NOUVEAU FN?

Non, il n'y a pas de «nouveau» FN, il y a un nouveau monde. La progression des idées du FN dans l'opinion n'est pas tant liée à un changement idéologique de sa part qu'aux profondes mutations qui bousculent les territoires, les activités, les relations entre les citoyens. Entre ceux qui ont le sentiment de bien vivre ces mutations et ceux qui ont l'impression d'en être les victimes, le FN entretient et aggrave les clivages et les incompréhensions. Au lieu de chercher à ressouder la société face à ces mutations, le FN oppose les populations les unes aux autres et recherche sans cesse les «responsables» qui sont forcément «les autres».

Mais si le FN continue de se nourrir de ces clivages, de ces mutations, ses réponses sont totalement inadaptées aux nouveaux besoins. Alors que le rythme des changements ne cesse de s'accélérer, alimentant les inquiétudes, les propositions du FN, invariablement nostalgiques ou rétrogrades, n'apportent aucune réponse nouvelle... et, de fait, aucune solution.

ALORS, LE FN A-T-IL CHANGÉ?

Non, le FN n'a pas changé, il adapte simplement sa stratégie de communication pour accéder au pouvoir par une vitrine qu'il voudrait «fréquentable». Le FN s'active particulièrement lors des campagnes électorales. Comme si présenter des listes, apparaître médiatiquement suffisait à lui conférer une légitimité d'acteur politique «comme les autres». Mais la vitrine, aux apparences renouvelées, ne modifie en rien les produits qu'elle propose dans ses rayons: préférence nationale, boucs émissaires (étrangers, élites, Europe), inégalités humaines par nature, violence des rapports sociaux et promotion du chacun pour soi. Les Le Pen se partagent les rôles. Toujours très actif, le président d'honneur, Jean-Marie Le Pen, est tête de liste aux élections européennes pour la région Sud-Est. Il promeut le racisme, en expliquant qu'il y a inégalité

de nature entre les hommes (racisme qui lui vaut une condamnation par la justice) en prêtant par exemple aux Roms un attribut de vol génétique: «Les Roms, comme les oiseaux, volent naturellement.». Marine Le Pen tente de contrôler le discours, mais se trouve souvent en porte-à-faux. Les défections de ceux qui ont cru en un Front national «modéré» sont nombreuses, soulignant l'écart entre le discours de vitrine et la réalité des convictions des militants frontistes.

DES PRINCIPES CONTRAIRES AUX VALEURS DE LA CFDT

La préférence nationale

Les salariés sont souvent mis en concurrence, au sein de leur entreprise, par une organisation du travail déféctueuse, mais aussi sur le marché du travail international au niveau de leurs emplois. Mais la préférence nationale n'est pas une réponse à la concurrence des salariés au travail. Si la préférence nationale était appliquée, elle inciterait à recourir au travail au noir. Confisquer les droits sociaux des salariés reviendrait à exonérer de cotisations les entreprises qui les emploient. Sans Smic, sans formation professionnelle, sans protection sociale, sans logement, les travailleurs immigrés constitueraient une main-d'œuvre corvéable à merci et particulièrement bon marché. Face à une main-d'œuvre bon marché, les dispositifs sociaux réservés aux «nationaux» s'aligneraient à court terme. La préférence nationale ferait voler en éclats la protection sociale de tous.

UN CONGLOMÉRAT DE TOUS LES COURANTS D'EXTRÊME DROITE

Qu'il se fasse appeler Rassemblement bleu marine ou Front national, le parti de la famille Le Pen est depuis ses origines un conglomérat d'idéologues et d'acteurs de tous les courants de l'extrême droite française. Pour ceux qui en douteraient encore, rappelons que parmi les membres fondateurs, on trouve d'anciens SS et d'anciens collaborateurs comme Léon Gauthier (ancien Waffen-SS frappé d'indignité nationale après la guerre), Pierre Bousquet (ancien membre de la division Charlemagne),

Emmanuel Allot (ancien milicien condamné pour collaboration), ainsi que des journalistes et des théoriciens du négationnisme comme François Duprat ou encore Pierre Durand.

De nos jours se côtoient au sein de l'exécutif du FN royalistes antirépublicains, catholiques traditionalistes, anciens de l'organisation étudiante d'extrême droite Groupe union défense (GUD) et anciens de l'OAS. C'est le cas notamment de Wallerand de Saint Just, Alain Jamet ou encore Louis de Condé (membre actif de l'attentat du Petit Clamart contre le général de Gaulle).

Quant à la Présidente du parti, si elle n'a pas le passé aussi trouble que certains anciens, ses amitiés transfrontalières illustrent pour autant très clairement ses orientations extrémistes. En témoignent ses liens avec le FPÖ, parti néonazi autrichien («interdit aux juifs et aux femmes»), et son alliance au Parlement européen en 2007 avec le parti héritier du dictateur fasciste Mussolini.

LE REPLI SUR SOI, UN RÉFLEXE DE DÉFENSE

La plupart des salariés réclament notamment plus de coopération dans leur travail. Si cela est encore peu fréquent, c'est souvent parce que les organisations du travail ne sont pas ajustées aux besoins des salariés. Alors face à ce manque de solidarité, les salariés réagissent souvent en se repliant sur eux-mêmes.

L'ASSUJETTISSEMENT DES FEMMES

Pour le FN, «les femmes sont tout d'abord des “filles de”, fonction qui leur permettront de devenir des “mères de”. Cette fonction naturelle reproductrice, de mère, est le point crucial» (David Berton, secrétaire départemental de Savoie. Document sur le site national des militants FN, janvier 2014).

Le parti d'extrême droite propose dans son programme le déremboursement des interruptions volontaires de grossesse (IVG), considérées comme des «actes de confort». Ce sont les femmes les plus modestes qui n'auraient plus la capacité de maîtriser, de choisir librement leur avenir. Le salaire à 80% du Smic pour que les femmes restent au foyer, outre son coût exorbitant pour les finances

publiques, en dit long sur la place des femmes dans la société, cantonnées à leur seul environnement familial.

UNE SOCIÉTÉ FRAGMENTÉE

En mettant en avant les intérêts de groupes sociaux qu'il dit homogènes (les riches et les pauvres, le peuple et l'élite, les musulmans et les laïcs, les «tranquilles», c'est-à-dire les jeunes du FN et les décadents), le FN crée des chapelles et des boucs émissaires. Il diffuse l'idée d'une société fragmentée qui n'est que catégories, dont les valeurs, les comportements, les aspirations ne pourraient aller que dans des directions opposées et inconciliables.

Au lieu de s'interroger sur le dialogue et la négociation, le FN fait réagir une partie de la société contre une autre. En montant les individus les uns contre les autres, il génère de la violence. Il pousse à transgresser la règle d'or de l'engagement réciproque, «ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas subir», base de toute société.

Le FN pousse à ne plus se sentir engagé par l'autre, quand il coûte quelque chose. Les transformations du travail, des liens sociaux, des références de société rendent certainement plus difficile qu'hier, mais aussi plus indispensable, la construction du collectif. Le FN combat le collectif et renvoie chacun à son isolement !

Le FN transforme la peur du changement en une peur de l'autre. À la CFDT, nous répondons à la peur du changement par la prise de risque collective : s'émanciper, c'est engager sa responsabilité personnelle, dans un cadre collectif. En cas d'échec, on ne peut s'en prendre qu'à soi-même. Le populisme, et le Front national en particulier, rejette toujours les échecs sur l'autre, qui devient l'ennemi, ou sur le système.

L'INDIVIDU SEUL FACE AU POUVOIR

Toute l'organisation du FN repose sur la figure du «chef» et sur le prétendu dialogue direct qu'il entretiendrait avec le peuple, au-delà des partis, des syndicats et de tous les corps intermédiaires : «La démocratie directe est la meilleure forme de gouvernement» (discours d'investiture de Marine Le Pen au congrès du FN, Tours, 2011). Dans les faits, à chaque fois que le FN a été au pouvoir dans

des municipalités, les subventions aux associations ont été supprimées.

Voter pour le FN, ce n'est pas donner de la voix aux «oubliés» comme Marine Le Pen tente de le faire croire. Au contraire, c'est donner du pouvoir à un monologue dispensé du haut vers le bas à des individus privés de tous les relais de citoyenneté, qu'ils soient les associations, les représentants élus dans l'entreprise, les organisations syndicales pluralistes et indépendantes du pouvoir politique. C'est laisser l'individu seul face au pouvoir. Sait-on, par exemple, que les règles qui garantissent la sécurité des salariés dans les entreprises disparaîtraient au profit de relations de face à face, dans un inégal gré à gré employeur/salarié?

DES PROPOSITIONS SIMPLISTES EN GUISE DE PROGRAMME

En guise de programme, celui du FN est avant tout un empilement de propositions simplistes sans cohérence entre elles.

Le FN veut revenir au franc, mais revenir au franc nécessiterait de dévaluer le franc de 20% par rapport à l'euro. Par conséquence directe, les produits importés coûteraient 20% de plus. Les produits pétroliers augmenteraient aussi de 20%. Comme souvent, les plus modestes seraient les plus touchés.

Le financement de la dette publique deviendrait impossible. L'État serait en faillite. L'État et la Sécurité sociale seraient dans l'obligation de licencier et de fermer nombre de services publics.

L'épargne des Français investie dans les obligations d'État, comme l'assurance-vie, verrait sa valeur chuter par le biais de la dévaluation et des ventes massives de titres français par les non-résidents.

Grâce à l'euro, la France a pu bénéficier de treize années de stabilité monétaire, durée inégalée dans l'histoire. Les taux d'intérêt sont restés très bas et l'inflation maîtrisée. Sans l'euro, la crise financière aurait entraîné une crise sans précédent, et l'économie française s'enfoncerait dans un appauvrissement rapide: baisse des salaires, fuite des compétences, isolement international.

LE FN VEUT REVENIR AU PROTECTIONNISME ÉCONOMIQUE

Et ce, pour échapper aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais limiter la consommation au made in France provoquerait une pénurie de produits de consommation courante : vêtements, produits technologiques, secteur automobile. Le protectionnisme ferait exploser le prix de ces produits de consommation, du seul fait du déséquilibre entre l'offre et la demande. Et de gréver encore une fois le pouvoir d'achat des salariés. Nos partenaires commerciaux nous feraient subir des mesures de rétorsion qui pénaliseraient lourdement les exportateurs français. Nos entreprises ne pourraient plus exporter convenablement. Notre économie ne serait plus compétitive. Bref, une belle proposition !

LE FN VEUT UNE JUSTICE D'AMATEURS

Sait-on que le FN veut mettre en place des citoyens-magistrats locaux qui jugeraient immédiatement les délits dans des tribunaux populaires à la façon des milices ? « [Les] magistrats issus de la société civile jugeront dans les heures qui suivent les méfaits. »

Mais n'est-ce pas un risque de laisser à des citoyens-magistrats amateurs le soin de juger directement des actes de leurs concitoyens ?

UNE INDIFFÉRENCE À LA REDISTRIBUTION PAR LES SERVICES PUBLICS

Le revirement à 360 degrés sur les services publics entre Jean-Marie Le Pen, qui prônait en son temps la diminution du poids de l'administration et la réduction des dépenses publiques notamment sociales, et Marine Le Pen sont les deux faces de la même indifférence aux mécanismes de solidarité et à la redistribution par les services publics.

Pour le FN, les fonctionnaires sont des « nantis », au nombre « qui paralyse la masse arthritique des fonctions publiques hypertrophiées, troupeaux de mammoths » (conseil national du FN, 13 février 2010).

Dans une lettre aux fonctionnaires, Marine Le Pen flatte « la noblesse que recèle le service public » tout en

attaquant les fonctionnaires des collectivités territoriales qu'elle qualifie de « baronnies locales ».

Le discours d'investiture de Marine Le Pen au congrès du FN en 2011 étonne : « L'État est une composante essentielle de l'âme de la France. » Marine Le Pen se désintéresse des besoins réels d'une société en changement constant et ne s'inquiète pas du devenir des populations fragiles pour qui l'adaptation des services publics reste le dernier lien social.

AUCUNE PROPOSITION EN MATIÈRE FISCALE

Les propositions du FN en matière fiscale sont inexistantes : rien sur l'impôt alourdi pour les entreprises qui n'investissent pas, rien sur la TVA, rien sur la hausse de la CSG, etc.

En matière de politique fiscale, les seuls arguments du FN sont de conforter celui qui pense qu'il paie trop d'impôts comme celui qui pense qu'il ne bénéficie pas assez d'aides financières.

LA STRATÉGIE CFDT FACE AU FN

La CFDT s'engage pour nouer par le syndicalisme de proximité des liens avec les populations en perte de repères. La lutte que mène la CFDT contre les idées extrémistes doit être menée d'abord dans les entreprises, lieux où les organisations syndicales ont une légitimité pour agir.

Ce sont les équipes syndicales qui sont en position de force pour exprimer et traiter les malaises des salariés, parce qu'elles obtiennent des résultats concrets. Par la négociation, nous dégageons au quotidien des solutions réalistes et durables face aux menaces dont ces malaises sont porteurs.

En bref, lutter contre les idées extrêmes, c'est pour les militants de la CFDT, écouter les salariés dans les sections pour comprendre les transformations de fond qui sont à l'œuvre, et développer des pratiques syndicales de proximité et de solidarité. C'est aussi s'engager à lutter contre les fausses informations que le FN diffuse au quotidien dans les entreprises.

RETOUR SUR LE CONGRÈS DU FN (FIN NOVEMBRE 2014)

Alors que le FN se met en rang pour les prochaines échéances électorales (départementales de mars puis régionales de décembre 2015), Il est nécessaire de revenir sur l'analyse de ce qui s'est passé au cours de son congrès, tenu à Lyon les 29 et 30 novembre 2014 et dont le parti est sorti renforcé, tout au moins jusqu'aux attentats terroristes des 7, 8 et 9 janvier dernier (article à venir).

Le congrès du FN ne révélait pas de véritables enjeux en termes de direction: la présidente était l'unique candidate à sa réélection, et a été en toute logique «élue avec 100% des voix». Surtout, les orientations ne faisaient l'objet d'aucun débat contradictoire, devant ou avec les congressistes. Au FN, il existe des tendances parfois appelées «sensibilités», mais elles ne peuvent pas s'afficher ouvertement; et les choix des marqueurs idéologiques sont effectués à travers les choix des personnes mais jamais discutés ouvertement.

Dans ce contexte, seuls les repères internationaux constituaient un enjeu relativement important. En amont, un débat sur la stratégie internationale avait durement opposé, depuis le mois d'août 2014, Aymeric Chauprade – chef de file des députés FN au Parlement européen – d'un côté, et l'antisémite Alain Soral de l'autre. Même si celui-ci se place formellement en dehors du parti depuis 2009, ses positions, se voulant «résistant au Nouvel ordre mondial» et à «l'Empire américano-sioniste», trouvent un écho favorable auprès de certains cadres du FN. Chauprade, quant à lui, avait prôné – dans un papier publié au cœur de l'été dernier – de s'allier au pouvoir russe d'un côté, à la droite israélienne de l'autre. Et de définir l'islamisme sunnite comme ennemi principal stratégique, un ennemi qu'il s'agit, ensuite, pour le FN de relier à l'agitation contre l'immigration musulmane présente en France.

Chauprade, qui a aussi proposé de soutenir ouvertement les frappes militaires des États-Unis contre les djihadistes

en Irak et en Syrie (alors que la majorité du parti est pour un soutien logistique de la France sans participation active), sort totalement marginalisé de ce congrès. Alors qu'une vice-présidence pour lui avait été évoquée en amont, il n'entre finalement dans aucune des instances dirigeantes du FN. Sur certains points, il est visiblement allé trop loin.

Un certain nombre de dirigeant·es du parti était monté au créneau, dans les semaines précédant le congrès, pour demander un vote favorable du FN, à l'Assemblée nationale, à la reconnaissance symbolique d'un État palestinien. Au sein du parti, cette question est évidemment reliée à une autre, cachée, qui consiste à savoir quelle place est donnée à l'antisémitisme, vis-à-vis du racisme antimusulman. Marion Maréchal-Le Pen (qui avait initialement plaidé pour un vote favorable à la reconnaissance d'un État palestinien par la France) a finalement choisi l'abstention.

En revanche, concernant l'alliance avec le pouvoir russe, les choses sont très claires. Si les informations de *Médiapart* sont exactes, Marine Le Pen avait rencontré Vladimir Poutine en personne, en février 2014, avant que le fameux crédit de neuf millions d'euros soit accordé au parti. Ce voyage n'a pas été annoncé officiellement, à la différence des accueils en grande pompe qui ont été réservés à Marine Le Pen à Moscou en juin 2013 puis en avril de l'année suivante. Les liens avec le pouvoir russe ont été affichés au grand jour, lors du congrès, puisqu'un vice-président de la Douma – Andreï Issaïev – et le chef adjoint de la commission des affaires internationales du Sénat russe, Andreï Klimov, y étaient présents. Les deux Andreï appartiennent au parti Russie unie, au pouvoir.

Un autre invité international était Geert Wilders, chef de file de l'extrême droite aux Pays-Bas et du Parti pour la liberté (PVV). Ceci pourrait apparaître contradictoire, dans la mesure où Wilders représente une extrême droite «occidentaliste» selon les termes utilisés dans cette mouvance. Mais Wilders a fait un chemin qui l'a éloigné de son pro-américanisme initial vers un nationalisme «souverainiste».

L'élection au comité central du FN, instance d'une centaine de membres sans véritable pouvoir de décision, a toujours servi de baromètre pour mesurer la popularité de tel ou tel dirigeant. C'est Marion Maréchal-Le Pen qui a obtenu un gros score et a raflé la première place, avec 80% des voix exprimées, sans aucun doute aidée par son patronyme. Florian Philippot, présenté comme son grand rival parce qu'il incarne un positionnement stratégique différent, a dû se contenter de la quatrième place avec 69% des suffrages. Ceci n'est cependant pas la déroute, que certain·es avaient espérée ou redoutée. Les deux figures du parti vont ainsi pouvoir continuer leur route.

Philippot, vu par beaucoup comme un jeune «technocrate» – il a 33 ans – et au parti depuis seulement trois ans avant de connaître une fulgurante ascension (il est vice-président), passe pour un conseiller ayant l'oreille de la présidente. Il représente une ligne qui mise avant tout sur les sujets économiques et sociaux, pour lesquels le FN doit se substituer à la gauche en marginalisant celle-ci et en monopolisant l'opposition au libéralisme. Marion Maréchal-Le Pen fait partie de celles et de ceux qui pensent que «ça commence à faire beaucoup» en termes de discours social (voire «socialisant» à leurs yeux), et qu'il ne faut pas négliger les intérêts patronaux, surtout ceux du petit patronat. Aussi, pour corriger la ligne de sa tante, s'appuie-t-elle, avec le soutien de son grand-père, sur le succès des mobilisations droitières sur le thème des «valeurs», notamment contre le mariage pour tous. Ceci pour relativiser l'importance de la démagogie sociale dans le positionnement du parti, qui a une place importante dans le discours actuel de Marine Le Pen.

Le vote au «comité central» a révélé autre chose, au passage. Alors que le FN revendique publiquement 83 000 adhérents, le calcul des votes tels qu'indiqués par la direction du parti démontre qu'il y a, en réalité, moitié moins : environ 42 000.

Le FN a toujours eu l'habitude de gonfler le nombre de ses adhérent·es.

Communiqué de Solidaires Finances publiques (mars 2015)

LA POLITIQUE FISCALE DES MAIRIES FN : SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, APARTHEID ET REcul DE L'ACTION SOCIALE...

Réduction de personnel, vente des biens communaux, rabotage des subventions, voilà quelles sont les premières réalisations des maires FN emblématiques de Fréjus et du Pontet. Quand on y regarde de près, cette politique ressemble à s'y méprendre à un ensemble de mesures d'austérité digne de «la pensée dominante européenne», très éloignées des discours et des postures prétendus «à l'écoute des préoccupations des Français»...

Comme le font les gouvernements successifs depuis une bonne dizaine d'année à l'échelle du pays, ces deux maires FN se sont engagés à ne pas remplacer les agents municipaux partant à la retraite. Cela représente un peu moins de dix postes en 2014, «plusieurs dizaines» en 2015, assure-t-on à Fréjus. Idem du côté du Pontet avec une «vingtaine» de postes supprimés à mi-mandat. «Avec 530 salariés quand la moyenne des villes comparables est de 350, nous avons de la marge», dédramatise Joris Hébrard, reprenant ainsi à son compte la technique libérale du benchmarking pour niveler par le bas l'étiage de l'action publique.

L'IDÉOLOGIE D'EXTRÊME DROITE EST EN MARCHÉ

Au Pontet, la tarification des prestations municipales a été revue à la hausse (terrasses de café, location de salles municipales...), la mairie s'est désengagée du Téléthon et a mis un terme à la gratuité de la cantine pour les élèves les plus défavorisés. «Il faut en finir avec le demain on rase gratis», plaide le maire du Pontet, qui veut aussi mettre en vente des biens communaux bâtis ou acquis sous la précédente majorité, dont une crèche de 50 berceaux. En clair, sous couvert de mesures de désendettement, ce sont bien des mesures antisociales qu'applique le FN : «Il faut éviter au maximum que les gens profitent du système», glisse l'édile.

À Fréjus, si David Rachline refuse pour l'heure d'augmenter des tarifs assimilés à des impôts indirects, lui aussi a opéré des choix radicaux comme la cession de terrains municipaux. Mais c'est surtout au niveau des subventions que le maire de Fréjus a décidé de faire des économies «sans tabou». Dès l'examen du budget primitif, certaines associations ont vu l'aide de la mairie fondre parfois de plus de 60%. L'association sports et loisirs a vu la sienne rabotée de 300 000 euros.

Au Pontet, pas de coupes dans les subventions. Mais Joris Hébrard a réclamé aux associations locales un bilan sur leur utilisation des fonds communaux. Et pour 2015, «rien n'est exclu». En ligne de mire: les associations «communautaristes» et «militantes», déjà ciblées par le Front national pendant la campagne municipale. La LDH, ennemi héréditaire de l'extrême droite depuis sa création suite à l'affaire Dreyfus, ne sera pas la seule à être attaquée.

À Fréjus, David Rachline a aussi réduit drastiquement les dotations des trois centres sociaux de la ville, installés dans des quartiers populaires. Le centre de La Gabelle a ainsi vu sa subvention annuelle baisser de 65%, celui de l'Agachon de 57% et celui de Villeneuve de 46%. La directrice de l'un de ces centres, Sandrine Montagard, est montée au créneau pour dénoncer les «conséquences dramatiques» de cette décision. David Rachline n'en démord pas: «M^{me} Montagard croit que son centre social est un centre socialiste. Mon pragmatisme me conduit à agir, même avec les "intouchables".»

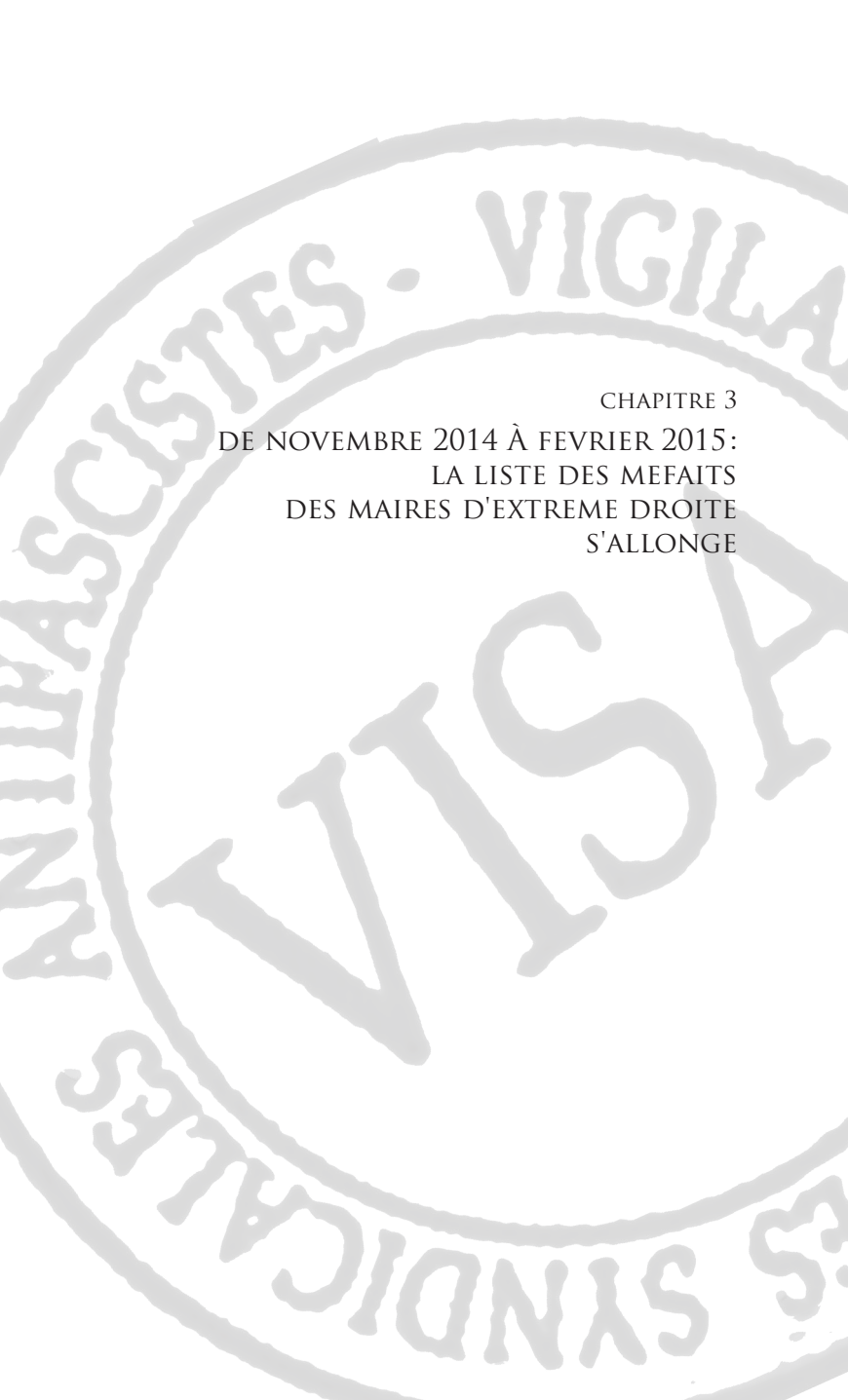
Ces mesures draconiennes et les propos autoritaires qui les accompagnent préfigurent bien ce qu'appliquerait le FN si sa conquête du pouvoir n'est pas enrayée: Une politique ségrégationniste, antisociale et ultralibérale.

Les victoires sociales sont aussi un rempart contre la propagation du fascisme.

L'urgence de la lutte contre la banalisation des idées du FN, en démontrant leur nocivité exemples à l'appui, est cruellement d'actualité. Pour sa part, le mouvement syndical doit aussi tout mettre en œuvre pour lutter efficacement contre les politiques d'austérité, qu'elles soient roses, bleues ou brunes. Car c'est bien en revendiquant,

en se mobilisant collectivement et en gagnant, grâce à un syndicalisme porteur de transformation sociale, que nous redonnerons de l'espoir aux salarié·es. Le repli sur soi n'a jamais été source de progrès collectif, à l'inverse de l'action syndicale.

Plus que jamais, Solidaires Finances publiques s'implique dans l'association intersyndicale VISA (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes) pour que les salarié·es ne se trompent ni de colère, ni de cible. Pour tout savoir sur les faits et méfaits de l'extrême droite au pouvoir dans quinze municipalités, retrouvez les chroniques trimestrielles de VISA, «Lumière sur mairies brunes» et les bonnes réactions syndicales face aux incursions de l'extrême droite dans le monde du travail.



CHAPITRE 3
DE NOVEMBRE 2014 À FEVRIER 2015:
LA LISTE DES MEFAITS
DES MAIRES D'EXTREME DROITE
S'ALLONGE

Le 27 janvier 2015, accueilli dans l'hôtel particulier du président de l'Assemblée nationale, un jury composé de journalistes a décerné des prix à des responsables politiques. Dans la catégorie « élu local de l'année », le gagnant est Steeve Briois, maire FN d'Hénin-Beaumont. Jusqu'au dernier congrès du parti, fin novembre 2014, il était également secrétaire général de celui-ci. Le maître des lieux, Claude Bartolone, avait cependant préféré s'abstenir, justifiant son absence par des raisons de calendrier : le matin même, il intervenait lors de la commémoration du soixante-dixième anniversaire de la libération des survivants d'Auschwitz. Cette célébration, laissait-il entendre, n'était pas compatible avec la cérémonie qui allait se dérouler. Le jury a justifié sa décision par le fait que ce prix, distinguant un succès d'« implantation locale », ne valait pas adhésion au programme du FN. Encore heureux... Le mal était cependant fait, entraînant, entre autres, la protestation du syndicat de journalistes CGT-SNJ. Lors de la cérémonie, le parti d'extrême droite a d'ailleurs montré un visage beaucoup moins avenant que d'habitude face aux caméras. Au journaliste Gilles Leclerc, président de la chaîne LCP, la députée Marion Maréchal-Le Pen a adressé ces paroles menaçantes : « Mais on va vous avoir, mais quand ça va arriver, ça va vraiment vous faire mal. » La remise de ce prix à ce militant d'extrême droite depuis vingt-cinq ans, marque une victoire symbolique pour ce parti utilisant son implantation locale comme d'une prétendue preuve de « normalité ».

En contraste avec cette victoire, d'autres édiles du même bord ont vu leurs activités couronnées de moins de succès. Deux des onze maires FN sont sur la sellette.

MAIRES INVALIDÉS...

Le 25 février 2015, le Conseil d'État a confirmé une décision du tribunal administratif de Nîmes qui avait annulé l'élection de Joris Hébrard, maire du Pontet. Cette annulation résulte de soupçon d'irrégularités portant sur des «différences significatives» entre les signatures d'émargement au premier et au second tour. Or, la différence de voix entre la liste conduite par Joris Hébrard et celle de son adversaire Claude Toutain (UMP) n'avait été, au final, que de sept unités.

Ainsi, pour la première fois un maire FN «cru 2014» devra repasser devant les électeurs. Il n'est pas certain que ceux-ci aient apprécié tous les actes et toutes les décisions de sa courte mandature. En effet, le maire s'était fait augmenter son indemnité de 44%, avant que cette décision ne soit annulée par le préfet. Dans le même temps, Hébrard mettait fin à la gratuité des cantines scolaires pour les enfants de familles démunies. Mais le scrutin du 31 mai 2015 montrera que ce bilan est approuvé par les électeurs puisque Hébrard a été réélu.

Autre maire FN en butte à une sanction, le maire d'Hayange, Fabien Engelmann. Celui-ci risque de perdre son mandat en raison d'une peine d'inéligibilité d'un an infligée par le tribunal administratif de Strasbourg, le 19 décembre 2014, en raison d'irrégularités concernant le financement de sa campagne. En toile de fond, un vif conflit oppose Engelmann à son

ancienne première adjointe (et ancienne mandataire financière pendant la campagne), Marie De Silva. Le maire ayant fait appel, le Conseil d'État doit se prononcer sur ce dossier. Si le jugement est confirmé, ce sera toutefois au conseil municipal d'élire un nouveau maire.

En attendant, l'équipe, arrivée il y a tout juste un an, se présente en bien mauvais état. Elle a été partiellement déstructurée par les dissensions internes provoquées, notamment, par la direction autoritaire de celui que *Le Monde* avait appelé, en septembre 2014, «le tyran de Lorraine». Le 27 octobre dernier, celui-ci a fait retirer leurs attributions à deux anciens adjoints «tombés en dissidence», Marie Da Silva et Patrice Hainy, qui ont, par la suite, publiquement déchiré leurs cartes d'adhérents du FN. Depuis quelques mois, les médias n'invoquent d'ailleurs plus guère la mairie de Hayange que pour parler des querelles intestines ou encore de l'action en justice introduite, en février 2015, par l'artiste Alain Mila. Ce dernier réclame 10 000 euros de dommages et intérêts pour la dénaturation d'une de ses œuvres, une fontaine que la mairie avait fait repeindre sans demander l'avis de l'auteur. Aujourd'hui, la municipalité d'Hayange ne figure plus parmi les «exemples de gestion» mis en avant par le FN et Fabien Engelmann, ancien «conseiller au dialogue social» de Marine Le Pen, a perdu toutes ses fonctions nationales au dernier congrès.

D'autres actions devant les tribunaux ont tenté d'invalider l'élection de certains maires FN, comme à Mantes-la-Ville et à Villers-Cotterêts. Mais elles n'ont pas abouti. Concernant Mantes-la-Jolie, le tribunal administratif de Versailles a rejeté, début

novembre 2014, le recours déposé par le PS local en avril de la même année, recours motivé par des différences de signature sur les listes d'émargement du premier et du second tour.

... OU DÉMISSIONNAIRES

Au Luc (Var), le maire Philippe de la Grange, a démissionné le 6 février 2015, officiellement «pour des raisons de santé». Il a été remplacé par Patricia Zirilli, dont l'engagement en politique est très récent. Elle a déclaré vouloir s'inscrire «dans la continuité de l'action de Philippe de la Grange». Ce dernier laisse un souvenir mitigé dans sa commune, sa première action ayant consisté à faire augmenter sa propre indemnité de 15%, en avril 2014.

AUTORITARISME

À Mantes-la-Ville (Yvelines), le maire Cyril Nauth a annoncé le 9 mars dernier qu'il retirait à la Ligue des droits de l'Homme (LDH) le local municipal gratuitement mis à disposition depuis une vingtaine d'années. Le maire a déclaré à l'AFP qu'il n'allait pas renouveler la convention, arrivant à échéance fin mars, justifiant cette décision par le fait que «la LDH ne défend pas l'intérêt général» et qu'elle était «très politisée». La LDH, fondée en 1898 pour s'opposer à la condamnation du capitaine Alfred Dreyfus, est l'une des plus anciennes associations en France. La municipalité mettra aussi fin à la possibilité d'assurer des permanences juridiques dans le cadre du «Centre de vie sociale» de la ville.

À Villers-Cotterêts, le maire Franck Briffaut, a interdit, en janvier 2015, tous les rassemblements consécutifs aux assassinats de *Charlie Hebdo*. Il a

prétexté ce refus par le fait que «ces rassemblements sont contraires à l'esprit de Vigipirate». La mairie s'est contentée de faire «sonner les cloches en hommage aux victimes», et d'ouvrir un registre de condoléances.

Au Pontet, le site de la mairie a été utilisé, en novembre 2014, pour publier un communiqué violent ouvertement la vie privée d'une élue municipale. Ce communiqué affirmait que la conseillère municipale Magali Ceci, «entrée en dissidence», l'était en raison d'un prétendu soutien amoureux à un élu d'opposition, Alexandre Quet (UDI).

À Fréjus, la municipalité a fait évacuer le 9 novembre un stand du Parti de gauche établi sur un marché alors que celui-ci faisait signer une pétition pour une votation sur la révocabilité des élu·es. Toujours à Fréjus, la mairie FN a décidé de supprimer plusieurs quotidiens de la bibliothèque municipale, réduisant ainsi le pluralisme d'idées. L'abonnement à *Libération* a été résilié fin décembre 2014. Comme pour «compenser», la mairie a alors expliqué qu'elle allait aussi résilier celui du *Figaro* fin avril 2015. Elle a déclaré ne garder que le quotidien local *Var Matin*, ainsi que *Le Monde* (en tant que «quotidien de référence»!). Selon la mairie, il ne s'agit pas d'une décision politique, mais d'une mesure d'économie.

La mairie de Fréjus s'est aussi illustrée par la distribution, dans les établissements scolaires, d'un questionnaire à des mineur·es, comportant des questions incompatibles avec le respect du droit à la vie privée. Selon les informations fournies par la LDH, ce questionnaire demandait aux mineur·es s'ils vivaient «avec papa ou maman» ou bien avec d'autres personnes

ou encore s'ils portaient en famille en France ou à l'étranger.

Le comble est sans doute atteint, en matière de méthode autoritaire, avec le comportement du maire de Béziers, Robert Ménard. Ce dernier n'a pas seulement décidé de doter «sa» police municipale d'armes à feu, à partir du 1^{er} février 2015, il en a aussi lancé une campagne d'affichage, au goût fort douteux, pour se vanter de cet exploit sous le titre martial : «La police municipale de Béziers a un nouveau meilleur ami», avec la photo d'un pistolet 7.65 automatique. Le 11 février 2015, le ministre de l'intérieur a publié un communiqué dénonçant «la tonalité délibérément provocatrice de la campagne initiée par le maire de Béziers».

À Hénin-Beaumont, ville où la gestion municipale du FN se veut relativement consensuelle, l'équipe autour de l'ancien secrétaire général du parti, Steeve Briois, se sachant particulièrement observée, les mesures à visée sécuritaire se veulent cependant aussi spectaculaires. Le 2 février 2015, la municipalité a ainsi fait ériger un mur dans le quartier de Bord-des-Eaux, empêchant tout passage de véhicule, soi-disant pour «décourager les voleurs», suite à un certain nombre de cambriolages. Les habitant·es se montrent assez partagés sur cette mesure plus spectaculaire qu'efficace. Une riveraine a ainsi déclaré à *La Voix du Nord* : «Maintenant, pour aller chercher [m]es enfants, ça me prend dix minutes au lieu d'une minute.»

ACTES IDÉOLOGIQUES

Le samedi 14 mars 2015, Robert Ménard entend débaptiser solennellement la rue «rue du 19 mars 1962» (commémorant la fin de la guerre d'Algérie)

pour le remplacer par celui de «Denoix de Saint-Marc», défenseur inconditionnel de l'Algérie française et participant au putsch des généraux du 21 avril 1961. Faut-il rappeler que l'histoire familiale de Robert Ménard est marquée par l'engagement de son père auprès de l'OAS?

Le maire de Villers-Cotterêts, Franck Briffaut, s'est opposé (en sa qualité de conseiller régional) à la réhabilitation des déserteurs de la Première Guerre mondiale, fusillés pour s'être opposés à la boucherie de 1914-1918 ou pour avoir cherché à s'y soustraire. Le 20 octobre 2014, il a déclaré que «ces fusillés ne l'étaient pas tous pour l'exemple!».

Après avoir fait scandale par son refus, le 10 mai dernier, de célébrer officiellement le jour anniversaire de l'abolition de l'esclavage, ce même maire n'entend toujours pas mettre en avant la mémoire du système esclavagiste et de sa suppression. Toutefois, le 4 février 2015, la mairie a organisé une commémoration de la mort du général Thomas Alexandre Dumas, père de l'écrivain Alexandre Dumas et premier général noir de l'armée française, né esclave en 1762 à Haïti et décédé en février 1806 à Villers-Cotterêts. Si un hommage au général Dumas était bien organisé par la mairie, il l'a été sans mentionner le passé esclavagiste de la France et ne fait pas oublier l'absence de commémoration de la fin de l'esclavage (cf. p. 36).

RACISME ET DISCRIMINATION

En matière d'attitudes racistes et de discriminations, les mairies FN sont évidemment à la pointe, toutefois dans les limites de ce que leur permet la Loi. Leurs attributions légales ne les autorisent pas, en effet, à

mettre en œuvre ouvertement une politique se réclamant de la «préférence nationale» (le noyau dur du programme du FN, désormais renommée «priorité nationale») bien que certaines décisions municipales y ressemblent fort.

Ainsi, la mairie du 7^e secteur de Marseille, dirigée par Stéphane Ravier, a organisé pour les enfants de sa ville un spectacle de Noël, début décembre 2014... à la seule condition d'être munie d'une «carte nationale d'identité». Ce maire n'hésite d'ailleurs pas à affirmer, en séance du conseil municipal (12 février 2015), qu'il existe «dans cette ville et ce pays un processus de remplacement, de grand remplacement», reprenant ainsi explicitement le concept de l'écrivain Renaud Camus, condamné en avril 2014 en première instance pour incitation à la haine raciale (pour des propos tenus en 2010 lors d'un congrès organisé par Riposte laïque et le Bloc identitaire). Renaud Camus est également l'auteur d'un livre qui a dû être retiré par son éditeur, en avril 2000, en raison de passages antisémites. Marine Le Pen a déclaré, fin 2014, refuser l'utilisation du terme «grand remplacement» parce qu'il est marqué par une vision complotiste : il existerait un plan délibéré des élites dirigeantes, visant à chasser les populations blanches et chrétiennes pour y substituer d'autres populations. Pour Stéphane Ravier, ce complot existerait bel et bien car : «Tous les chiffres officiels sont bidonnés, on nous cache tout. Je pense qu'il y a un processus de grand remplacement par l'immigration massive, les binationaux et même les gens qui ont une triple nationalité... et pourquoi pas plus!»

Dans les villes dirigées par le FN, la construction de mosquées ou de salles de prière devient vite un

sujet de conflits. À Fréjus, un permis de construire une mosquée dans le quartier de La Gabelle avait été délivré, en 2011. La nouvelle municipalité a pris, dès le 17 novembre, un arrêté interruptif des travaux, sous prétexte que le chantier aurait débuté «en dehors du délai imparti». Un an auparavant, le site raciste *F de Souche* avait déjà jubilé : «Le travail de lobbying de la réinfosphère (*sic*) a porté ses fruits!», attribuant ainsi à la mouvance communément appelée «fachosphère» (mais se revendiquant d'une prétendue «réinformatio») une future victoire. Toutefois le tribunal administratif de Toulon a annulé cet arrêté, par une décision du 19 décembre 2014, autorisant ainsi la poursuite des travaux.

À Mantes-la-Ville, où le FN avait fait de l'opposition à la construction d'une salle de prière musulmane un axe central de sa campagne, le maire a promis de continuer d'opposer son refus aux travaux... quitte à encaisser une condamnation juridique, et à faire payer les contribuables. Depuis son élection, le maire a bloqué la vente du terrain, promise par l'ancienne municipalité. En novembre 2014, la presse locale a cité Nauth : «Les musulmans bétonnent? Nous bétonnons juridiquement!» *Le Nouvel Observateur* a révélé que la municipalité avait déjà calculé et budgétisé le coût d'une future condamnation, dans un audit interne daté du 1^{er} septembre 2014 : «Indemnité suite à la non-vente de la salle pour le lieu de culte : 500 K euros en 2015.» L'affaire est pendante devant le tribunal administratif de Versailles, qui avait d'abord demandé une conciliation aux parties, rejetée par la mairie.

On comprend aisément que ce n'est pas l'amour de l'artisanat qui a poussé plusieurs municipalités

FN (Villers-Cotterêts, Béziers, etc.) à exposer, avant Noël, des crèches dans les mairies. À l'évidence, il s'agissait bel et bien d'affirmer l'idée de « racines chrétiennes » éternelles de la France. Dans le cas de la ville de Béziers, le tribunal administratif de Montpellier a rejeté un recours faisant valoir une atteinte à la laïcité dans un bâtiment public. (D'autres collectivités territoriales, dirigées par la droite et non par l'extrême droite, avaient agi de façon similaire. S'agissant du conseil général de Vendée, le tribunal administratif de Nantes lui avait imposé d'enlever sa crèche alors que la mairie de Melun a été autorisée, le 22 décembre, à garder la sienne.)

À Cogolin (Var), l'adjointe déléguée aux Affaires sociales de la mairie, Régine Rinaudo, déclare dans le magazine municipal *Cogolin Terre-Mer* (daté de novembre-décembre 2014) : « Comme nous l'avions annoncé pendant la campagne, nous mettons en place une politique sociale qui intègre la préférence nationale et surtout la "préférence cogolinoise", plus particulièrement en matière de logements sociaux, pour lesquels il y a beaucoup de demandes. » Ce qui ne constitue rien d'autre que l'affirmation d'une intention politique qui est, purement et simplement, contraire à la loi et à la Constitution.

Dans ce même numéro du bulletin municipal, la mairie admoneste ouvertement un club de « futsal » (football en salle), qu'elle avait auparavant cherché à écarter parce qu'il comportait trop d'enfants d'origine immigrée à son goût. Suite aux critiques émanant du club, le bulletin municipal menace : « Si la propagation de ces accusations persistait, des dispositions seraient prises, pouvant aller jusqu'au refus de salle, cette fois-ci pour de bon. »

Dans le numéro suivant de *Cogolin Terre-Mer*, un article fait ouvertement de l'agitation contre le fait que «la municipalité [a été] contrainte par le procureur de la République de marier une étrangère en situation irrégulière, ayant outragé deux agents publics». Il s'agit, en fait, de l'histoire d'un couple franco-marocain que la municipalité FN avait longuement refusé, en toute illégalité, de marier. Seul le procureur de la République, que le maire peut saisir en cas de soupçon, a le pouvoir de s'opposer à la célébration du mariage, et uniquement au cas où il a des raisons fondées de penser qu'il s'agit d'un mariage «blanc». Ce qui n'était pas le cas ici. La mairie a donc été contrainte d'appliquer la Loi, tout simplement.

Toujours dans ce bulletin, la mairie exprime son vif souhait de voir écartées des sorties scolaires des mères de famille portant le foulard. Elle se plaint du fait que dans deux écoles de la ville, les enseignant·es et parents d'élèves n'étaient pas d'accord avec une telle mesure d'exclusion, argumentant que «cela priverait l'école d'accompagnateurs lors de sorties». Une mesure d'exclusion qui n'existe pas uniquement dans des mairies FN et qui peut être légalement adoptée par une direction d'école depuis la circulaire gouvernementale du 27 mars 2012.

MESURES DE PERSONNELS: DES CHOIX TRÈS MARQUÉS

Il n'est pas davantage étonnant de voir que des représentants de la mouvance identitaire, qui exprime son racisme anti-immigré de façon plus dure et moins maquillée que le FN, peuvent se sentir très à l'aise dans certaines municipalités. Le 3 octobre 2014, le maire de Cogolin (Var), Marc-Étienne Lansade, a

nommé le cofondateur du mouvement Génération identitaire, Julien Langella, chargé de communication à la mairie. Génération identitaire, groupuscule fondé en 2012, fait figure de mouvement de jeunesse aux côtés du Bloc identitaire, lancé en 2003. Langella affirmait alors au magazine *Les Inrockuptibles* qu'il n'avait « pas changé ses idées », suite à son rapprochement avec la municipalité et le maire d'ajouter à ce moment-là : « Ça ne pose aucun problème, c'est un garçon très gentil », même si ce « gentil garçon » était fiché à la DCRI pour hooliganisme et activisme d'extrême droite. Depuis, Langella a été écarté de la mairie.

Au Pontet, le 6 novembre 2014, c'est l'ancien porte-parole des Jeunesses identitaires (et militant très actif à Nice), Philippe Vardon, qui assiste aux débats du Conseil municipal. Vardon prétend qu'il n'y était que par hasard, s'étant trouvé en déplacement professionnel dans la région. Lors des élections départementales de la fin mars 2015, quatre candidats appartenant au mouvement identitaire local de Vardon, Nissa Rebela, figurent sur les listes du FN à Nice.

Mais l'extrême droite est plurielle. À Mantes-la-Ville, c'est un catholique traditionaliste, Thomas de Chalard de Thaveau, qui a été nommé directeur de la communication depuis la rentrée 2014. Quelques semaines plus tard, un nouveau chef de la police municipale a été recruté, il s'agit de Luc Bélier, auparavant affecté à Gonesse (Val-d'Oise). Bélier est par ailleurs le délégué Ile-de-France du Syndicat de défense des policiers municipaux (SDPM). Son président, Cédric Michel, a rencontré, le 23 octobre 2014, le maire de Béziers, Robert Ménard. Dans un communiqué publié

sur le site du SDPM, il rappelle qu'il avait «soutenu les projets de sécurité de M. Robert Ménard, pendant la campagne municipale», et qu'il «suit la mise en place progressive de celui-ci (*sic*)». Le 4 décembre, *Le Parisien* précise que Luc Bélier avait «présenté une candidature spontanée pour venir exercer à Mantes-la-Ville», et qu'il «s'apprête à réorganiser sa police municipale». Les effectifs de celle-ci sont censés évoluer. *Le Parisien* précise que la mairie cherche à embaucher «un ou deux agents» supplémentaires, par an, pendant toute la durée du mandat. Surtout, la municipalité compte développer la vidéosurveillance, et installer des caméras sur la voie publique à partir de l'été 2015.

Auparavant, on avait observé des départs en nombre de personnels employés à la mairie de Mantes-la-Ville. Le 19 septembre 2014, le magazine *Le Point* avait écrit sur son site: «En seulement six mois de mandature de Cyril Nauth, ce sont une quinzaine de personnes (sur vingt environ) qui auraient quitté leurs fonctions.»

Dans d'autres municipalités, le FN a surtout recasé ses militants battus aux élections. Ainsi, la mairie du Luc a recruté en octobre 2014 une nouvelle directrice générale des services, Élisabeth Calou-Laselart. Celle-ci avait été tête de liste du FN à Saint-Cyr-sur-Mer (Var) en mars 2014. Mais dès avant son recrutement officiel, elle disposait déjà de locaux dans la mairie et d'une voiture de fonction, aux frais du contribuable local, à partir de septembre 2014.

Au Pontet (Vaucluse), c'est l'épouse de Philippe Lottiaux, candidat malheureux à la mairie d'Avignon, qui a été engagée pour gérer le bulletin municipal, avec cette particularité qu'elle le gère... depuis Paris,

plus précisément depuis les locaux de l'agence de communication Anatha, comme l'a précisé le site *City Local News*.

À Beaucaire (Gard), selon *L'Humanité* du 27 novembre 2014, «Julien Sanchez vient [alors] d'embaucher parmi ses réseaux une demi-douzaine de nouvelles recrues. La dernière en date, au poste de chargé de communication de la mairie, le lyonnais Damien Rieu, porte-parole du groupuscule néofasciste Génération identitaire [...]. L'ambiance est telle que les deux plus hauts gradés de la police municipale ont démissionné de leur responsabilité. Ils ont été remplacés par un collègue d'une commune voisine. Il est encarté au FN ou très proche, [selon un] agent municipal anonyme.» Encore un Identitaire, donc, comme à Cogolin! Précisons que Damien Rieu a été en procès, le 21 janvier 2015 à Lyon, pour incitation à la haine raciale. Ce procès concerne des propos qu'il a tenus dans un reportage diffusé sur la chaîne de télévision locale TLM.

À Cogolin, Jean-Marc Smadja a été embauché comme «conseiller spécial chargé de l'urbanisme». Il s'agit d'un homme des réseaux de Patrick Balkany. Smadja lui-même a dirigé la Société d'économie mixte d'aménagement de Levallois-Perret (Semarelp), qui a joué un rôle essentiel dans la spéculation immobilière de cette ville, de 2001 à 2008. Marc-Étienne Lansade, actuel maire de Cogolin, avait lui-même résidé dans cette commune de la région parisienne. Il a chargé Smadja de travailler sur la «reconversion» d'un terrain municipal de treize hectares, où la mairie souhaite voir pousser des hôtels ou des logements de standing. L'hebdomadaire *Marianne*, qui a consacré un article à Smadja (n° du 5 janvier 2015), résume les

choses ainsi: «Cogolin: Le maire FN embauche un ex du clan Balkany pour “faire du pognon”.» Le maire lui-même avait précisé, lors d’une réunion publique, le 26 novembre 2014: «Je serai d’une cupidité absolument monstrueuse.» Autre mesure de personnel... très particulière: la police municipale de Cogolin a été placée sous les ordres d’un ancien policier, révoqué de la police municipale de Cannes pour «déviation comportementale». Éric Masson, élu premier maire adjoint en mars 2014, était brigadier-chef de la police cannoise. En conflit avec la mairie, il a multiplié les éclats et les incidents. Celui de trop s’était produit en février 2014. *Nice Matin* écrit à ce propos que Masson «avait surgi furieux dans les bureaux de la direction des ressources humaines de la mairie et avait effrayé les employées présentes. Traumatisée, une jeune femme enceinte avait même été transportée en état de choc au centre hospitalier de Cannes». Cet incident a valu à Éric Masson d’être jugé en correctionnelle, le 14 novembre 2014, pour «menaces de mort et outrages», au tribunal de Grasse.

MESURES ANTISOCIALES

En matière sociale, plusieurs mairies FN ont rendu payants ou plus chers des services rendus aux élèves, dans le cadre de la vie scolaire. À Beaucaire, au Pontet et à Villers-Cotterêts, les tarifs de la cantine ont été substantiellement augmentés. À Hayange, les frais du transport scolaire sont devenus plus chers; à Mantes-la-Jolie, le périscolaire a été rendu payant. À Cogolin, la mise à disposition gratuite de dictionnaires aux élèves a été supprimée.

À la mairie de Villers-Cotterêts, cette politique est très explicitement assumée. Le 14 février 2015,

Franck Briffaut a déclaré qu'il était «contre la gratuité totale des transports scolaires» parce que cela constituait, à ses yeux, une «déresponsabilisation». Il s'agit bien d'une prise de position antisociale, même si Briffaut attaque aussi le département «qui ferme des écoles» en zone rurale, augmentant ainsi la masse globale du ramassage scolaire.

À Beaucaire (Gard), la publication officielle de la municipalité, *Beaucaire Magazine* (numéro de février 2015), a ouvertement ciblé les «parents profiteurs», leur crime consistant à «abandonner» leurs enfants à la cantine scolaire sans paiement préalable. L'éditorial charge ces parents durement, parlant de «pratiques inadmissibles» et les menaçant immédiatement d'un «signalement au procureur de la République». Le tout étant justifiant par ce propos moralisateur: «Les parents honnêtes n'ont pas à payer pour les parents malhonnêtes!» Le 2 février 2015, Julien Sanchez déclare ainsi au *Figaro*, justifiant l'arrêt de toutes les subventions à la Maison du vivre ensemble, un centre socio-éducatif qui assurait un soutien scolaire aux enfants: «Si ces personnes ont besoin de soutien parce qu'elles ne parlent pas le français, ce n'est pas mon problème, ce n'est pas à nous de payer!»

La Maison du vivre ensemble, qui accueillait jusque-là une centaine d'enfants en soutien scolaire, a dû fermer ses portes le 28 janvier 2015. Auparavant, un courrier du cabinet du maire avait intimé à tous les personnels l'ordre d'être «tous dehors». Cette mesure a provoqué la colère des habitants du quartier concerné, dont beaucoup ont manifesté à plusieurs reprises. Le maire a refusé de répondre aux questions de journalistes de Canal +.

La mairie de Beaucaire a aussi lancé une offensive contre les personnels de la municipalité. Le 3 février dernier, le maire a annoncé que la prime de fin d'année, jusqu'ici versée à tous les employé·es, allait à l'avenir devenir «fortement dégressive» à partir de six jours d'absence dans l'année (sans précision de motif), et totalement supprimée à partir de vingt jours d'absence.

Toujours à Beaucaire, Julien Sanchez a fait voter, le 25 février, par sa majorité une disposition qui met ouvertement en cause le temps légal de travail hebdomadaire. Suite à la délibération, le temps de travail est ainsi officiellement porté à 36 heures, 36 minutes et 36 secondes (*sic*) par semaine. Une mesure qui a une portée symbolique avant tout, et place le maire de Beaucaire décidément en pointe des attaques antisociales.

Une année ne s'est pas encore écoulée depuis l'élection des quinze maires d'extrême droite et la liste de leurs méfaits est déjà bien longue.

La vigilance et les mobilisations unitaires des organisations syndicales et des collectifs sont plus que jamais nécessaires pour éclairer les citoyen·nes sur la réalité de l'extrême droite aux affaires!

Communiqué de VISA (mars 2015)

FN ET LIGUE DU NORD : UNE HISTOIRE DE FASCISTES... QUI SE RÉPÈTE!

La présidente du Front national a envoyé un message chaleureux aux participants d'un meeting des droites extrêmes et fascistes européennes organisé en Italie. Le 28 février dernier à Rome, des croix celtiques et des pancartes avec le portrait de Mussolini bras tendu agrémentaient ce rassemblement des (néo)fascistes et (néo)nazis européens. Organisé par la Ligue du Nord, le parti d'extrême droite italien dirigé par Matteo Salvini, le rassemblement regroupait CasaPound, le mouvement anti-islam allemand Pegida, les activistes néonazis grecs d'Aube dorée, plusieurs groupes d'identitaires français... Et Marine Le Pen, tout en se défendant de soutenir les néofascistes qui y participaient, a donc envoyé une vidéo de soutien! Dans ce message vidéo, la présidente du Front national a adressé son «soutien» aux manifestants réunis à Rome pour «protester contre les politiques mortifères menées dans toute l'Europe». Marine Le Pen a poursuivi son message en fustigeant «l'immigration massive» qui «constitue un terreau où recrutent les terroristes islamistes».

Ainsi, l'histoire du FN la rattrape, à moins qu'elle ne l'ait jamais vraiment reniée, comme le prouve aussi le nombre particulièrement significatif de candidats FN aux élections départementales exhibant des symboles fascistes sur les réseaux sociaux. Un exemple parmi d'autres :

MALGRÉ QUELQUES APPARENCES, LE FN NE CHANGE PAS

À celles et ceux qui tomberaient dans le piège de l'entreprise de communication/dédiabolisation du FN, il est nécessaire de rappeler l'histoire de ce parti d'extrême droite pour montrer, exemples à l'appui, qu'elle suit toujours la même ligne.

Au moment de sa fondation en 1972, le FN se fait épauler par le Movimento Sociale Italiano (MSI), parti néofasciste bien implanté fondé en 1947. Le MSI fait, à l'époque, figure de modèle pour les partis d'extrême

droite qui se structure en Europe. C'est d'ailleurs de lui que le FN naissant reprend son symbole, la flamme tricolore. Cette flamme, qui est toujours l'emblème du FN, a une signification historique précise : Elle symbolise l'âme de Benito Mussolini qui s'échappe de son cercueil pour « monter au ciel ». Alors, pourquoi le FN garde-t-il cette oriflamme s'il n'est plus fasciste ?

Dans cette même veine, les liens entre les extrêmes droites Françaises et italiennes sont aussi anciens que très parlant : Sur le site *jeune-nation.com* on peut trouver cette prose : « samedi 26 avril 2014, des militants venus de tous les horizons de France sont partis de Lyon et de Nice pour la ville de Crémone où nous avons retrouvé nos amis du Parti national suisse (PNS) et de la Phalange espagnole (FE). Quatre Français ont eu l'honneur de porter avec quatre de leurs camarades italiens la croix durant la procession en l'honneur des combattants de la RSI et du Duce. »

En février 2012, lors d'une convention du FN à Lille dans le cadre des élections présidentielles, Jean-Marie Le Pen déclarait : « Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur. » Plus connue en italien (« *Molti nemici, molto onore* »), cette expression n'est pas anodine puisqu'il s'agit d'un slogan qui fut utilisé par Benito Mussolini et qui est encore employé aujourd'hui par de nombreux nostalgiques du Duce. Pendant la campagne des élections municipales, Joseph Vitrani, 33 ans, colistier de la liste FN à Roanne (Loire) a publié sur son profil Facebook des photos du dictateur fasciste italien. Lesdites photos légendées comme suit « Être fasciste n'est pas un délit », en italien dans le texte. L'hommage, c'est à son grand-père qu'il le rend, ancien membre des chemises noires, les milices paramilitaires du Duce. Au *Progrès de Lyon*, il déclare être « fier de son grand-père ». Il aurait également posté une reproduction d'affiche de propagande allemande légendée « La jeunesse avec le Führer ».

À l'automne 2014, le maire Front national de Cogolin (Var), Marc-Étienne Lansade, a engagé comme chargé de communication un certain Julien Langella, long-temps cadre identitaire de la région et initiateur d'une campagne sur Internet pour la réhabilitation de Benito

Mussolini. Le FN se normalise, paraît-il : pourtant, les Identitaires nostalgiques du fascisme historique y restent les bienvenus, tout du moins localement.

Marine Le Pen a beau user de tous les artifices possibles et inimaginables, elle est bel et bien à la tête d'un parti qui ne renie ni son histoire d'extrême droite, ni ses fondamentaux haineux.

Communiqué de la FSU (février 2015)

LA FSU ENGAGÉE CONTRE L'EXTRÊME DROITE: PREMIERS ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIENCES DES MUNICIPALITÉS FN ET LIGUE DU SUD EN PACA

Début juillet, la CGT, la FSU et Solidaires, ainsi que l'UNEF, la FIDL et l'UNL, ont décidé de créer un observatoire national intersyndical des politiques et des pratiques municipales de l'extrême droite. Il doit s'appuyer sur un travail militant local et prolonger la campagne intersyndicale «Unis contre l'extrême droite, ses idées et ses pratiques. Pour le progrès social et l'égalité des droits», lancée le 29 janvier 2014.

UNE SITUATION PARTICULIÈRE EN PACA

Huit des 14 municipalités administrées par l'extrême droite se trouvent en PACA: cinq dans le Vaucluse (un par le FN: Le Pontet; quatre par la Ligue du Sud: Bollène, Camaret, Orange, Piolenc) et trois (administrées par le FN) dans le Var (Cogolin, Fréjus, Le Luc). Il faut ajouter la mairie FN du 7^e secteur de Marseille (13^e et 14^e arrondissements, dans les quartiers nord). C'est pourquoi les militants de la FSU en PACA, sont engagés dans l'effort de vigilance qui s'impose, pour dévoiler la réalité de l'extrême droite, pour lutter contre la diffusion de ses idées et contre son ancrage local. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous voulons insister ici sur de premiers enseignements.

LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE, UN OBJET SYNDICAL

La lutte contre l'extrême droite est un objet syndical, car elle est un ennemi de la démocratie politique comme de la démocratie sociale et, en même temps, une entrave à la mobilisation du salariat. Mobilisation nécessaire pour reprendre la voie du progrès social, pour sortir d'une désespérance diffuse. Et si l'extrême droite n'est pas responsable de la crise et de l'austérité, elle en fait objectivement le jeu, car elle nie et «stérilise» le social. La définition, toujours liée à la xénophobie, d'une communauté

nationale fondée sur des bases ethnoculturelles et de menaces, extérieures et intérieures, pour cette communauté, est en opposition directe à la vocation et aux valeurs du syndicalisme. En effet, elle vise à diviser les classes moyennes et populaires, au coeur du salariat, en opposant des catégories fantasmées (nationaux et «immigrés», laborieux méritants et «assistés», «vrais» et «faux» chômeurs, etc.). En conséquence, elle mène à la négation de la citoyenneté sociale (bénéfice de la protection sociale, accès aux services publics et droit du travail), qui rassemble tous les travailleurs (quelles que soient leurs situations et qu'ils soient nationaux ou non).

Ainsi l'extrême droite détourne des vrais enjeux, voire de la réalité même de leurs problèmes, les classes moyennes et populaires, en développant (comme toujours dans son histoire) un discours économique et social trompeur et à géométrie variable, en poussant au repli identitaire, en désignant des boucs émissaires parmi les plus défavorisés (les «immigrés», les «assistés»...). C'est ce que commencent à confirmer, concrètement, les expériences municipales de l'extrême droite.

DES ÉLUS LOCAUX PARTISANS DES PIRES MESURES ANTISOCIALES

Plusieurs majorités municipales d'extrême droite ont déjà démontré leur caractère antisocial, au niveau national comme dans notre région. Les médias ont largement relevé la décision du maire FN du Pontet (Vaucluse), Joris Hébrard, à peine élu, de supprimer la gratuité de la cantine scolaire, pour les familles les plus pauvres. Ce type de mesure fait écho à d'autres prises de position d'élus d'extrême droite, moins visibles, mais tout aussi révélatrices. Le 26 mai dernier, le maire d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard (Ligue du Sud), prenait position contre des programmes publics d'amélioration de l'habitat, ciblant des propriétaires et des locataires parmi les plus modestes, lors d'un conseil de sa communauté de communes (la CCPRO). À Marseille, lors du 3^e conseil d'arrondissement (juin 2014) de la Mairie du 7^e secteur, les votes des élus FN ont parlé d'eux-mêmes : refus d'une subvention sur le «contrat enfant jeunesse» (accueil des

enfants sans logement); rejet de plus de dix subventions concernant l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et la réhabilitation des logements sociaux...

Ces décisions rappellent que l'extrême droite n'est pas l'alternative qu'elle prétend être aux politiques d'austérité et de régression sociale. Elles démontrent que l'extrême droite, à travers son action locale, s'inscrit, en pire, dans de telles politiques, dans une logique comptable d'économies budgétaires et de diminution des dépenses publiques, quelles qu'en soient les conséquences. Les considérations humaines les plus élémentaires, qui peuvent rassembler des élus locaux d'horizons différents, ont été niées par les élus d'extrême droite du Pontet, d'Orange ou du 7^e arrondissement de Marseille. Et les justifications avancées par leurs maires sont instructives.

S'EN PRENDRE AU PLUS PETIT QUE SOI: STRATÉGIE POLITIQUE ET CONCEPTION SOCIALE DE L'EXTRÊME DROITE

Joris Hébrard, maire FN du Pontet, justifiait sa mesure concernant les cantines, par une recherche d'«économies» et une volonté de «responsabiliser les parents». Contre le développement du logement social, Jacques Bompard déclarait que le Vaucluse faisant partie «des départements parmi les plus pauvres de France, mais où la politique en matière d'aides sociales est très poussée», «On crée un cercle vicieux» (*La Provence*, 28 mai 2014): les pauvres seraient attirés par les politiques sociales, les politiques sociales entretiendraient la pauvreté. Quant à Stéphane Ravier, maire du 7^e arrondissement de Marseille, il déclarait: «Avant de réhabiliter, il faut supprimer les crapules, car même 3% de délinquants, ça gangrène tout» (*www.lamarseillaise.fr*, 4 juillet 2014).

Voilà comment apparaissent, en pratique, les conceptions sociales de l'extrême droite: les pauvres seraient «responsables» de leur pauvreté, les politiques sociales seraient donc néfastes et trop coûteuses... et les problèmes seraient d'abord sécuritaires. On voit comment, loin de défendre le «peuple», l'extrême droite essaye de développer des oppositions au sein des catégories populaires, en s'en prenant aux plus affaiblis d'entre elles.

L'extrême droite, y compris quand elle est au pouvoir localement, reprend alors ce qu'il y a de pire dans l'idéologie néolibérale et veut faire oublier les vrais problèmes, pour ne pas avoir à les affronter et pour détourner l'attention des électeurs. Ces problèmes, particulièrement marqués en PACA, que sont la montée globale du chômage, de la précarité et des inégalités, le manque d'activités productives.

DES SYMBOLES DE LA XÉNOPHOBIE : COUPS MÉDIATIQUES OU OBSCURANTISME ?

Même si les conséquences pratiques semblent moindres, on peut aussi rappeler certains propos ou actes qui relèvent d'abord de la «com», mais qui ne sont pas moins significatifs et symboliques.

À Cogolin (Var), le maire FN Marc-Étienne Lansade s'est prononcé contre les spectacles de danse orientale lors du gala des associations (début septembre), avec ses mots : «Si on a proposé comme seul spectacle des danses orientales, je signe et résigne mon opposition parce qu'ici on est en Provence, pas en Orient et s'ils veulent vivre comme en Orient, les frontières sont ouvertes» (*www.huffingtonpost.fr*, 30 septembre 2014).

Dans le 7^e secteur de Marseille, le maire a écrit une circulaire interne, à l'attention des employés de la mairie qui «interdit l'usage d'une langue autre que le français par les agents en service, notamment dans les centres sociaux ou d'animation» (*www.mediapart.fr*, 20 juin 2014). La «com» est là ouvertement xénophobe (on comprend qui sont les «ils» visés). Mais au-delà de l'affichage, elle trahit certaines conceptions de la culture, de la nation, de l'exercice du pouvoir et même des services publics.

DES CONCEPTIONS QUI RELÈVENT D'UNE FERMETURE CULTURELLE, SÉLECTIVE ET ABSURDE, VOIRE DE L'ATTEINTE AUX DROITS ET LIBERTÉS

Dans le cas des agents municipaux du 7^e secteur marseillais, au nom de quoi, si leurs missions sont remplies, pourrait-on leur faire telle ou telle remontrance vexatoire et leur imposer telle ou telle norme, avec toutes les dérives imaginables? Les agents publics ne doivent pas

être les vitrines d'une normalité définie hors des principes du service public et de la loi, ni les victimes d'exercices abusifs du pouvoir local.

CONTRE L'EXTRÊME DROITE: UN ENGAGEMENT LOCAL, NÉCESSAIRE AU QUOTIDIEN

La FSU veut s'engager dans un suivi approfondi, sur le quotidien des municipalités gagnées par l'extrême droite et l'exercice de leurs compétences (écoles, gestion des agents municipaux, rapport à la vie associative, logement et cadre de vie, etc.), y compris au-delà de ce que peuvent diffuser les médias locaux et nationaux. C'est à partir de ce suivi que pourront se développer des formes locales de réactions diversifiées, afin de désintoxiquer la société de l'influence de l'extrême droite: communiqués et expressions systématiques dans les médias locaux, recherche d'expressions et d'initiatives larges, intersyndicales d'abord, mais aussi au sein de collectif (comme «Marseille solidaire contre l'extrême droite»), etc.

AMBIANCES RÉACTIONNAIRES

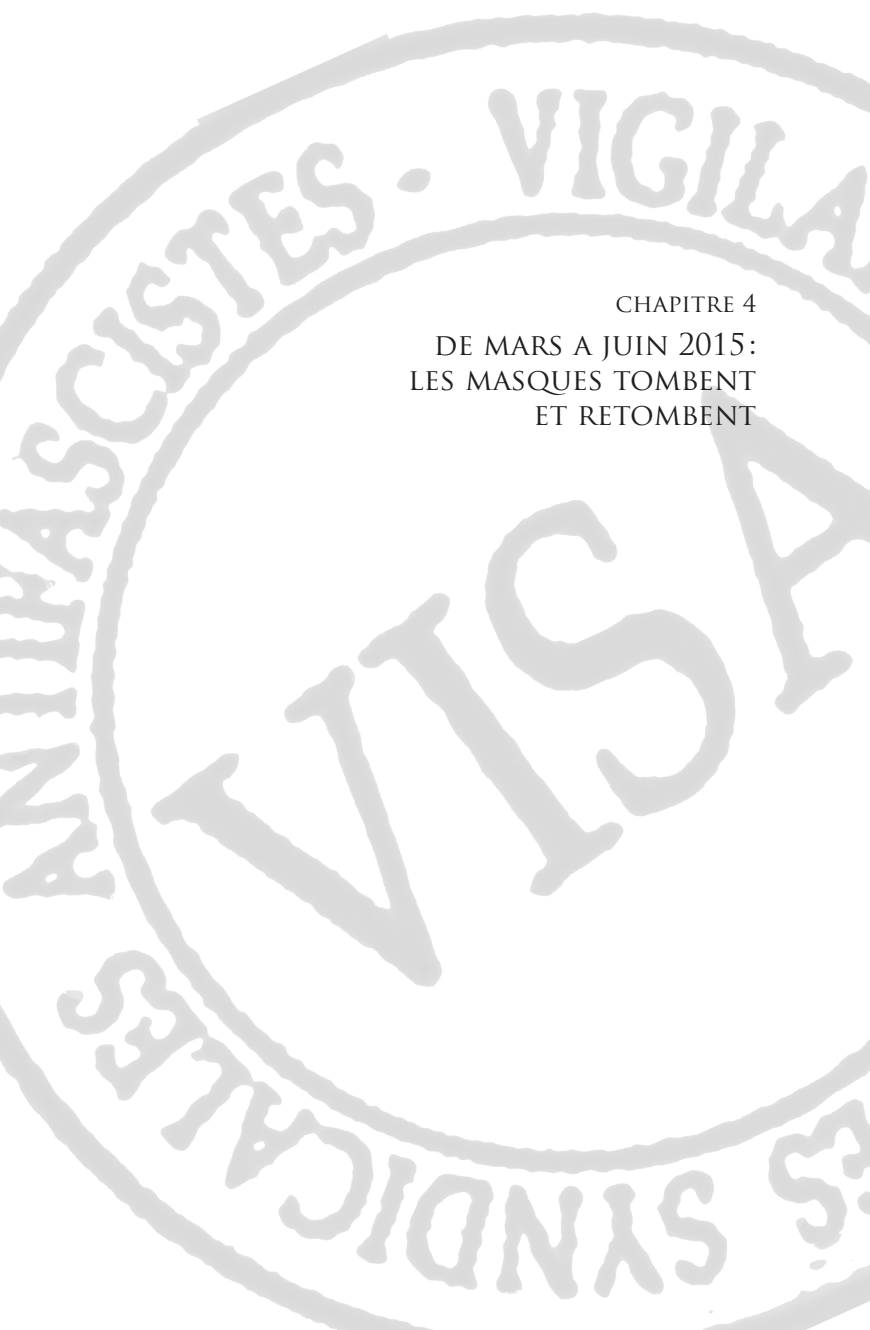
Les perméabilités entre l'extrême droite et une partie de la droite ne sont pas nouvelles. Mais il semble qu'elles tendent à se reposer de façon plus pratique et «organique», en outre des idées et de la rhétorique.

Ainsi, les élections à la présidence de la communauté d'agglomération du Grand Avignon (COGA: quinze communes, 180 000 habitants) ont fait l'objet d'un accord politique de fait entre UMP et FN. Le maire UMP de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Marc Roubaud, a pu être élu président de la COGA, avec les voix des élus FN. En échange, avec le soutien des élus UMP, le maire FN du Pontet, Joris Hébrard, a obtenu la 2^e vice-présidence. À la jonction de la «com», de l'idéologie et de l'accord politique, citons aussi la 1^{re} proposition de loi (janvier 2013), présentée conjointement par quelques députés de droite (UMP et non inscrits) et Marion Maréchal-Le Pen, députée FN du Vaucluse (3^e circonscription), à l'initiative de Lionel Luca, député UMP (Droite populaire) des Alpes-Maritimes (6^e circonscription). Proposition de loi pour la «reconnaissance du génocide vendéen de

1793-1794», elle trahissait donc une des obsessions de la droite la plus réactionnaire et son utilisation, absurde, du terme de «génocide» pour désigner la guerre entre la 1^{re} République issue de la Révolution et la Contre-Révolution, en Vendée. Au-delà du politique, la vigilance s'impose aussi à l'égard d'une nébuleuse réactionnaire qui ne se limite pas à des partis et des élus.

Dans le cas du Vaucluse, l'attitude du diocèse interroge, à travers la personne du curé de Bollène (Emmanuel Berger), chargé de la catéchèse et du dossier des rythmes scolaires par l'archevêque. Il incitait récemment, en évoquant les difficultés de la réforme des rythmes scolaires, les parents à ne pas inscrire leurs enfants aux activités périscolaires municipales : «Il faut savoir que les parents ne sont pas obligés de laisser leurs enfants à l'école lors des temps d'activités périscolaires. La paroisse peut donc récupérer ces enfants, organiser des jeux de patronage, les faire goûter, puis leur faire la catéchèse» (*Vaucluse Matin*, 2 septembre 2014). C'est sa réaction à un communiqué de la FSU 84 qui paraît confondante. La FSU 84, sans remettre en cause la liberté des familles, regrettait qu'un représentant officiel de l'Église les encourage à éviter les activités périscolaires promues par l'Éducation nationale, et semble vouloir profiter des problèmes posés par la réforme des rythmes, pour concurrencer le service public. La réaction outrancière du curé de Bollène se passe en effet de commentaires. Après avoir évoqué à propos de la FSU 84 des «cris de vierges effarouchées», il dérivait sur le plan politique et idéologique à propos des ministres Vincent Peillon, Christine Taubira et Najat Vallaud-Belkacem (réduisant son nom à «M^{me} Belkacem»), accusés, à travers leurs visions de l'École, de développer «une idéologie totalitaire», croyant bon d'ajouter : «Les enfants n'appartiennent pas à l'État, ils sont sous la responsabilité des parents. [...] Nous leur [aux parents] disons : ce n'est pas à Peillon, Taubira ou Belkacem de décider pour vous» (*La Provence*, 6 septembre 2014). Chacun jugera ce que rappelle ce type de rhétorique¹...

1. Article paru dans les pages régionales «Provence Alpes Côte d'Azur» de *Pour*, le journal de la FSU (février 2015).



CHAPITRE 4
DE MARS A JUIN 2015:
LES MASQUES TOMBENT
ET RETOMBENT

Au cours de la période allant de fin mars à fin juin 2015, plusieurs maires d'extrême droite élus en mars 2014 ont pu conserver leur mandat alors qu'ils risquaient de le perdre.

C'est le cas du maire FN de Hayange, Fabien Engemann. Celui-ci avait été sanctionné, le 19 décembre 2014, par une peine d'inéligibilité d'un an, suite à des irrégularités financières lors de sa campagne électorale. Déclaré inéligible, il risquait de perdre son mandat ce qui aurait obligé le conseil municipal d'élire un·e successeur·e en son sein. Or, le 17 juin 2015, le Conseil d'État a permis à Engemann de conserver son fauteuil, estimant que le montant des dépenses litigieuses était « tout de même demeuré limité » (1 575 euros de frais de campagne). Engemann peut donc continuer de diriger Hayange.

Le mois précédent, une autre décision du Conseil d'État confortait le maire FN de Villers-Cotterêts, Franck Briffaut, dans son mandat. Deux citoyens de la ville avaient contesté son élection, en faisant valoir que celui-ci n'habitait pas régulièrement dans la ville. En avril 2015, le rapporteur public auprès du Conseil d'État plaidait en ce sens : la chambre de 15 m² louée par le maire ne constituait pas un domicile au sens juridique du terme. Mais le mois suivant, l'arrêt du Conseil d'État a tranché en sens inverse.

ÉLECTION, RÉÉLECTION

La question de la conservation du mandat était surtout posée pour le maire FN du Pontet, Joris Hébrard.

Ce dernier devait se présenter à nouveau devant les électeurs et électrices, le 31 mai 2015, en raison de l'annulation par la Justice de son élection. Le Conseil d'État avait confirmé la position du tribunal, en premier ressort, le 25 février 2015 : dix-sept signatures d'électeurs présentaient des différences significatives entre le premier et le second tour.

C'était la première fois que le mandat de l'un des nouveaux maires FN était remis en jeu. On aurait pu s'attendre à ce que les choses se compliquent en raison de certaines des décisions politiques de Joris Hébard (augmentation de son indemnité de 44% avant censure par le préfet du Vaucluse, fin de la gratuité des cantines scolaires pour les familles les moins fortunées).

Et pourtant, Joris Hébrard a été réélu le 31 mai 2015, dès le premier tour, sa liste obtenant 59,43% des voix. La division de l'opposition «institutionnelle» municipale, entre une liste sans étiquette mais soutenue par le PS (28%) et une liste de droite (12,57%), l'aura probablement aidé.

Toutefois, la leçon, amère, de ce scrutin réside dans le constat que la base sociale et politique du FN ne s'est pas érodée, et ce malgré les choix opérés, y compris du point de vue de l'électorat frontiste (l'augmentation de l'indemnité n'est pas à proprement parler une gestion stricte et désintéressée des deniers publics, et ne colle pas non plus au discours «anticorruption de la classe politique» de l'extrême droite).

La participation au vote a certes baissé au Pontet, passant de 65,03% en mars 2014 à 60,85% en mai 2015, mais ce recul est insuffisant pour expliquer à lui seul la victoire de nouveau accordée au candidat FN. Il faudra surtout retenir que ce sont les politiques

à l'échelle nationale, décevant de larges couches de la population en matière économique et sociale, qui polarisent l'attention, alors que le parti d'extrême droite n'en porte aujourd'hui aucune responsabilité. Il apparaît ainsi comme une «alternative qu'il faudra tester» à bon nombre d'électeurs et électrices, alors même qu'il a commencé à montrer son vrai visage, sur le plan local.

Les élections départementales de mars 2015 avaient, déjà, été l'occasion de démontrer que le socle électoral du FN ne s'est généralement pas érodé, dans les villes gérées par un élu frontiste, en tout cas jusqu'ici. Dans les onze municipalités dont il est à la tête (ou leurs cantons respectifs), le FN a ainsi réussi à faire élire neuf «binômes» aux récentes départementales. Le parti d'extrême droite a ainsi gagné les trois cantons de Béziers, les deux cantons d'Hénin-Beaumont (avec respectivement 65,21% et 61,78% des voix exprimées), ou encore les cantons dans lesquels sont situées les villes de Beaucaire et du Pontet. Franck Briffaut, maire FN de Villers-Cotterêts, a également gagné le canton dans lequel il se présentait.

Cependant les «binômes» du FN ont perdu à Mantes-la-Ville – son maire, Cyril Nauth, n'étant majoritaire ni dans la ville ni dans son canton –, à Hayange, ou encore à Marseille 4, canton dans lequel est située la mairie de Stéphane Ravier dans le 7^e secteur de Marseille. Au Luc (Var), le binôme du FN a perdu au niveau du canton contre la droite; mais malheureusement, sur la ville elle-même, le FN a pu récolter 52,78% des voix (contre 42,02% aux dernières municipales).

Le bilan électoral du FN est ainsi contrasté, bien qu'il sorte souvent vainqueur dans les communes

qu'il administre, à partir des résultats des dernières départementales.

Il convient de souligner que, le 29 juin dernier, Joris Hébrard a été élu à la vice-présidence du conseil d'agglomération du Grand Avignon. Ce sont surtout les élus d'agglomération de la droite (UMP/Les Républicains) qui ont voté pour lui, lors de ce scrutin à bulletin scrutin. Mais avec les seules voix de droite, Joris Hébrard aurait obtenu 29 voix; or, il en a obtenu 32. Il apparaît que certains élus PS, voire PCF, lui ont visiblement apporté leur vote, au nom du respect d'un accord local de 2014, selon lequel toutes les communes doivent être représentées au conseil d'agglomération par leur maire respectif. Les partis de gauche ont dénoncé cet accord... mais pas tous leurs élus. Le maire PCF de Sauveterre, par exemple, a revendiqué «avoir respecté cet accord».

ACTES IDÉOLOGIQUES

Si une mairie a des pouvoirs limités, un maire FN peut néanmoins utiliser sa position locale pour faire avancer le programme de son parti.

Un premier moyen consiste à prendre des décisions d'ordre symbolique, mais à forte connotation idéologique, censée agir sur l'opinion publique, la polariser ou la mobiliser.

Ainsi, un premier axe concerne une certaine vision de l'Histoire qu'il s'agit de faire partager. Une place de choix revient, dans la logique du FN, à tout ce qui tourne autour de l'«Algérie française». La mairie de Béziers a, par exemple, débaptisé la rue du «19 mars 1962», qui rappelait la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Algérie, selon les accords d'Évian. Ceci pour la renommer, le 14 mars 2015: rue «Hélie

Denoix de Saint-Marc», du nom du commandant militaire qui avait participé au putsch des généraux d'Alger, en avril 1961.

À Fréjus, le 16 mai 2015, c'est une stèle à la gloire de «tous ceux qui sont tombés pour que vive la France en Algérie» (*sic*) et aux «Français d'Algérie, 1830-1962» qui a été inaugurée par le maire, David Rachline, entouré du conseil municipal. 300 personnes ont assisté à cette cérémonie.

À son tour, le maire FN de Beaucaire a lui aussi annoncé, le 19 mars dernier, qu'il débaptisera une rue du «19 mars 1962» dans sa ville, dans un proche avenir.

Plusieurs des maires FN ont d'ailleurs boycotté les cérémonies officielles organisées le 19 mars 2015 dans toutes les villes pour commémorer la fin de cette guerre en Algérie. À Béziers, ce jour-là, les drapeaux ont été mis en berne. À Cogolin, le maire, Jean-Étienne Lansade a choisi de sécher la cérémonie officielle tout comme le maire de Mantes-la-Ville, Cyril Nauth, et tous les élus de sa majorité municipale.

Dans certains cas, ce comportement a cependant provoqué la fureur des anciens combattants de la ville, comme à Mantes-la-Ville mais aussi à Beaucaire, où ceux-ci ont choisi de tourner le dos au maire suite à l'annonce du changement du nom de rue.

Notons qu'un maire UMP, celui de Perpignan, Jean-Marc Pujol, a lui aussi opté pour un boycott de la cérémonie du 19 mars 2015...

Mais le parti d'extrême droite n'aime pas toujours parler d'Histoire, surtout quand elle ne colle pas à sa vision axée sur la «gloire» nationale. Une fois de plus, la mairie de Villers-Cotterêts a refusé de célébrer

l'abolition, définitive depuis mai 1848, de l'esclavage en France, lors de la journée nationale du 10 mai.

Briffaut n'a pas accordé le concours de la mairie pour une commémoration officielle, au nom du refus d'une «autoculpabilisation permanente en France» (selon un propos cité par *Le Courrier picard* du 10 mai 2015). Un collectif de Villers-Cotterêts, composé d'associations, de syndicats et de partis politiques a, en revanche, organisé une cérémonie, doublée d'une «marche contre la haine et le racisme» et suivie d'un pique-nique citoyen, comme en 2014.

À Hénin-Beaumont, c'est l'anniversaire du 8 mai 1945 qui a servi de prétexte à la diffusion d'un message idéologique destiné à brouiller les repères. Le numéro de juin 2015 du bulletin municipal résume ainsi les propos de Steeve Briois : «Remontant le cours de l'Histoire, il [Briois] a ensuite pointé le fondement des régimes nazis et communiste qui ont décimé des nations et des peuples entiers». Alors que, selon des témoins que VISA a pu rencontrer, Briois affichait des sympathies pro-nazies au cours de son adolescence, il s'agit avant tout d'incriminer «le communisme»...

Dans le même style, le maire du 7^e secteur de Marseille, Stéphane Ravier, a clamé en plein conseil municipal, début avril 2015 : «J'espère que viendra le temps d'un Nuremberg du communisme!»

Pour revenir à Béziers, son maire Robert Ménard a tenu à recevoir en mairie, le 16 juin 2015, Ludovine de la Rochère, catholique «ultra» et présidente du mouvement «La Manif pour tous», opposé à l'ouverture du mariage aux couples homosexuels.

RACISME ET DISCRIMINATION

La discrimination, officiellement baptisée «préférence nationale» (ou aussi «priorité nationale») par le FN, fait partie intégrale de son discours et de son programme. Pour mémoire, certaines mairies d'extrême droite avaient nettement revendiqué son application (celle de Vitrolles en 1998 en matière de «prime de naissance»). Par une politique de rupture ostensiblement mise en œuvre, il fallait montrer aux Français que les lois existantes étaient mauvaises, qu'il fallait donc élire des députés FN, etc.

Or, actuellement, le FN s'inscrit moins clairement dans une telle stratégie d'affrontement, dans la gestion de «ses» communes.

À l'exception, peut-être, de Robert Ménard à Béziers. Le 4 mai 2015, celui-ci, dans une émission de télévision, a publiquement affirmé qu'«il y a 64,6% d'élèves de confession musulmane dans les écoles publiques de Béziers». Ménard prétendait alors que la mairie disposait de ses propres statistiques en la matière, et qu'il était facile de déduire l'appartenance confessionnelle des enfants «grâce aux noms et prénoms».

La réaction n'a pas tardé, puisque la mairie de Béziers a été perquisitionnée par la police judiciaire, le 5 mai. Peut-être surpris par l'ampleur de cette réaction (mais peut-être pas), Ménard a alors fait mine de rétro pédaler, déclarant au lendemain de cette perquisition: «Personne n'a fiché et ne fichera jamais les enfants de Béziers», ajoutant que la mairie, même si elle le voulait, «n'en a d'ailleurs pas les moyens». Ce qui n'a pas empêché ce même Robert Ménard d'écrire aux députés à l'Assemblée nationale,

leur réclamant la légalisation de statistiques à caractère ethnoconfessionnel.

L'annonce ne correspond en rien à la réalité, elle a servi uniquement à déclencher et alimenter une campagne idéologique. En attendant, le parquet de Béziers, saisie d'une enquête pénale, a classé ce dossier sans suite, faute d'éléments probants, le 2 juillet dernier.

Le FN développe, au travers des propos de ses cadres, une stratégie de communication tendant à démontrer sa capacité à «dire tout haut, ce que tout le monde pense tout bas».

C'est le cas avec Stéphane Ravier, maire du 7^e secteur de Marseille. Pour justifier, lors d'un conseil municipal en avril dernier, son refus de la construction de nouveaux logements sociaux, il affirme : «Tant que cette politique-là sera mise en œuvre, en plus de la préférence étrangère de fait, [...] ce sera non pour nous.»

Rappelons que ce même Stéphane Ravier, a fait sienne publiquement, et à plusieurs reprises en 2014, la notion très contestée de «grand remplacement».

Dans un film documentaire diffusé fin avril 2015 par France 3, montrant entre autres des propos tenus par Ravier lors d'un conseil d'arrondissement et alors qu'il se savait filmé, on entend à nouveau ce maire évoquer le «grand remplacement», ou encore un prétendu «problème économique, social et identitaire» qui serait posé par l'immigration. Ravier conclut d'ailleurs un échange avec ces mots : «Ce n'est pas trop mon vocabulaire, ça, le "bien vivre ensemble"... Je t'en foutrai, du vivre ensemble!»

À Beaucaire, le maire Julien Sanchez a entamé une politique de «nettoyage» (selon les mots des victimes

de cette démarche) du marché de la ville. Comme son homologue de Cogolin, il souhaite écarter des commerçants dont bon nombre sont d'origine maghrébine, pour faire un «marché provençal»!

Des emplacements d'étals ont été supprimés, sans qu'aucune alternative n'ait été proposée aux commerçants concernés. Nombre d'entre eux ont aussi été écartés sous divers prétextes, et la place est automatiquement perdue au troisième «avertissement». La mairie a aussi supprimé 170 emplacements à la foire annuelle qui se tient à Beaucaire (depuis 1217!), dans le même objectif. Le 23 mars 2015, un certain nombre de forains ont, en conséquence, manifesté et bloqué les entrées de la ville avec leurs camions, en proclamant sur des banderoles: «Non à la discrimination!»

À Mantes-la-Ville, pour la mairie FN, l'enjeu idéologique consiste surtout à empêcher l'installation d'une salle de prière musulmane dans le quartier des Merisiers. Autorisée par l'ancienne équipe municipale, celle-ci fait l'objet de toutes sortes de tentatives de blocage par la nouvelle municipalité.

Le maire, Cyril Nauth, avait cru trouver le moyen de bloquer le projet en séchant le rendez-vous chez le notaire, rendez-vous au cours duquel la transaction portant sur la salle devait être définitivement conclue. Mais la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY), dont relève Mantes-la-Ville, a pris de court la municipalité, et a elle-même autorisé la vente de la salle, le 19 mai 2015.

Le lendemain, en réponse à cette autorisation, le maire annonçait à l'AFP que la municipalité allait exercer son droit de préemption, acheter les locaux pour un motif d'intérêt général, et installer la police municipale dans les murs.

L'association musulmane concernée, de son côté, a qualifié cette dernière sortie de Cyril Nauth d'initiative de «dernière minute» et d'«abus de pouvoir manifeste». Le projet du maire a été soumis aux conseillers municipaux, le 29 juin 2015.

Depuis la fin juin 2015 est apparu un mystérieux collectif appelé «Agir pour Mantes», qui s'oppose au projet de salle de prière et distribue des tracts hostiles à ce projet aux habitant·es. Ce collectif prétend être indépendant de la mairie, mais il pourrait bien y exister quelques liens... même si *Le Parisien* suggère, dans son édition du 28 juin, plutôt un rapprochement entre ce collectif et la mouvance des Identitaires.

ACTES D'AUTORITARISME

À Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), la municipalité avait d'abord semblé avancer avec prudence. Elle se savait particulièrement observée (fief électoral de Marine le Pen, prix de l'élu local de l'année décerné à Steeve Briois et «laboratoire» du «nouveau» FN).

Néanmoins, la prudence semble maintenant appartenir au passé. «Le climat municipal vire à l'orage», constate un journaliste du *Monde* dans un article publié le 6 juin 2015. Une tribune de l'opposition municipale (PS, EE-LV et PCF) avait ainsi été refusée par le bulletin municipal. Depuis que cette opposition a épinglé la forte augmentation des «frais de réception et de déplacement» sous la nouvelle équipe (+ 135 000 euros, l'appétit est grand!), les rapports se sont tendus. La maire, Steeve Briois, a publiquement traité des membres d'opposition de «manchots», d'«hystériques» et «irrespectueux».

Un des six élus de l'opposition municipale, le conseiller communiste David Noël, «collectionne»

involontairement les plaintes pour diffamation de la part de la municipalité frontiste. Il commente ainsi le harcèlement judiciaire dont il fait l'objet : « Ils veulent faire taire les opposants et faire payer les partis. ». En mars 2015, cet élu avait, par exemple, relayé sur son blog, l'information concernant une enquête ouverte au Parlement européen contre une vingtaine d'assistants parlementaires du FN... dont Bruno Bilde, soupçonnés de fraude par l'administration européenne.

À Béziers, Robert Ménard est, lui, carrément passé à l'insulte à l'encontre de journalistes. Le maire, apparenté FN, de Béziers avait attaqué à plusieurs reprises le quotidien régional, *Le Midi libre*, faisant même placarder sur « son » bulletin municipal en pleine page : « *Midi libre ment ! Midi libre ment !* » Afin d'apaiser les tensions, le Club de la presse – dont Ménard, qui avait jadis présidé l'association Reporters sans frontières avant de basculer vers l'extrême droite, fut l'un des fondateurs – avait nommé deux journalistes en « médiateurs ». Or, leur visite chez Ménard, le 21 mai 2015, s'est soldée par un long monologue de celui-ci, s'achevant par : « Vous n'aurez plus le droit à la parole ! », ponctué d'injures.

À Hayange, les opposants au maire Fabien Engelmann sont « perçus comme anti-démocrates », ainsi que le constate *Libération* à la date du 16 avril 2015, puisqu'une partie de la société locale pense qu'il faudrait « le laisser travailler » et, dans la mesure du possible, faire ses preuves. Le maire FN lui-même joue à fond sur ce registre, accusant « une opposition qui scrute le moindre point-virgule » et des « brailleurs professionnels ».

À Marseille, dans la mairie des 13^e et 14^e arrondissements, l'équipe municipale de Stéphane Ravier a

maille à partir avec les parents et enseignant·es de l'école de la Busserine depuis le début d'année 2015. Les interpellations des enseignants et des parents d'élèves sont pourtant légitimes : l'atelier théâtre a été suspendu jusqu'en février 2015 du fait de l'action de la mairie de secteur. Les travaux d'installation de la nouvelle école ont aussi donné lieu à mobilisation en janvier 2015 : parents et enseignants avaient refusé la venue des élu·es FN, qui avaient voté contre les budgets permettant la réhabilitation.

Le conseil d'école du 12 mars a dû être suspendu du fait de menaces individuelles d'un élu à l'encontre d'un enseignant et du directeur. Stéphane Ravier va même jusqu'à déclarer vouloir éradiquer les « métastases rouges des quartiers ».

À Cogolin, les directeurs et directrices sont soumis de la part du maire à des pressions régulières sur la gestion de la vie scolaire (gestion des conflits entre parents par une réunion incluant le maire, amendements sur le règlement intérieur de l'école...). Cette volonté du maire s'accroît depuis le second trimestre 2015.

LES MUNICIPALITÉS FN EN POSITION D'EMPLOYEUR

Le parti est aussi aux affaires pour gérer les carrières, rémunérations et conditions de travail de certaines d'employés municipaux.

Comme nous l'avons déjà constaté, la violence anti-syndicale des élus FN n'a d'égale que la régression ou la stagnation sociale qu'ils imposent aux employés·es municipaux.

Le maire FN de Beaucaire s'en est pris avec une certaine violence verbale à des militant·es de la CGT. Alors que des syndicalistes enseignant·es du

lycée Paul-Langevin de Beaucaire avaient refusé de serrer la main du maire (se contentant de lui dire «bonjour»), en signe de protestation contre sa présence, le 17 juin 2015 au conseil d'administration, le chef de la municipalité était sorti de ses gonds. Parlant à la presse (*Le Figaro* et *Le Midi Libre*), il avait attaqué «quelques syndicalistes sans éducation, privilégiés, aigris et sectaires, dont le comportement n'a rien à envier à celui de racailles». En réponse, la CGT a porté plainte pour diffamation et injure publique. Le 25 juin 2015, l'audience s'est tenue au tribunal correctionnel de Nîmes dans un climat tendu, mais avec une belle mobilisation syndicale. Le jugement a été mis en délibéré au 22 septembre prochain.

À Hayange, Fabien Engelmann a instauré un système de gestion clientéliste des contrats précaires, qui a conduit à une grève des agents d'accueil de la petite enfance, mi-mai 2015. L'élément déclencheur de cette grève a été le non-renouvellement du contrat précaire d'une salariée, auxiliaire de puériculture en poste depuis quatre ans, âgée de 55 ans, et employée en contrats précaires depuis toujours. Le maire a déclaré à ce propos: «Il n'y aura pas de nouvelle embauche mais nous continuerons à travailler avec des contrats aidés.» Cette salariée résidant à Knutange, une commune proche d'Hayange, Engelmann a ainsi justifié sa décision: «Compte tenu du nombre de chômeurs hayangeois, nous avons décidé de donner sa chance à une autre personne, de Hayange.»

La salariée en départ forcé se prénomme Rachida, alors que la remplaçante pressentie était... une militante du Front national de la jeunesse (FNJ), réputée

proche du maire et embauchée sans entretien avec la directrice de la structure.

Les salarié·es ainsi que les parents, révolté·es par cette décision, ont créé un «Collectif hayangeois pour le bien-être des doudous» (la structure en question s'appelant «La Maison des doudous»). Les collègues de Rachida ont déposé un préavis de grève, fin avril 2015. Le 11 mai, le maire décide de fermer la structure dès le lendemain, préférant ainsi une sorte de lock-out. Le 13 juin 2015, le collectif a appelé à une manifestation en ville, devant la mairie, pour réclamer «la réintégration de Rachida et la titularisation des précaires».

Vu la révolte des salarié·es, la remplaçante pressentie a d'ailleurs préféré ne pas venir travailler (mais a été recasée par le maire dans une école de la ville). Mais Rachida, ayant été forcée de quitter son emploi le 20 mai dernier, n'est toujours pas réintégrée.

À Hénin-Beaumont, les grandes coupes dans les «frais de personnel» n'ont pas encore commencé. Au bilan de 2014 (année dont une partie s'est déroulée sous l'ancienne équipe), on constate une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 5%, due à des hausses mécaniques avec l'ancienneté et la montée en grade. Cependant, le maire, cité par *La Voix du Nord* du 22 juin 2015, annonce la couleur pour le proche avenir: «Il y a des augmentations mécaniques, mais on devrait y voir plus clair dans deux ou trois ans, en n'ayant pas remplacé les départs d'agents non productifs.» Tout en triomphant d'ores et déjà: «Quant aux embauches 2014, il n'y en a eu que 13, pour 24 départs!»

À Béziers, «le dialogue avec les syndicats devient difficile à la mairie», selon ce que constate *Le Midi*

libre. Le 5 mai 2015, le directeur général des services (DGS) avait lancé l'offensive contre les organisations syndicales, en déclarant sur un ton menaçant: «Il est fini, le temps où les syndicats ouvrent les portes de la DRH à coups de pied. [...] Nous avons, nous aussi, les moyens de durcir le dialogue social, nous espérons ne pas les avoir à mettre en œuvre.»

Le 9 juin, devait se tenir un comité technique paritaire, à la mairie. Les organisations syndicales CGT, CFDT et FA-FPT avaient souhaité lire une déclaration commune, à l'ouverture, «pour dénoncer la dégradation du dialogue social» (selon *Le Midi libre*). Mais cela leur fut refusé. Les trois syndicats ont alors quitté la séance, alors que le syndicat FO a poursuivi la réunion avec les représentants de la mairie, s'attirant la critique des autres organisations syndicales.

La CGT se plaint, par ailleurs, de l'absence du maire (Robert Ménard) lors des réunions de la commission paritaire, «alors que les décisions importantes sont prises par lui et par le directeur du cabinet». Dans son n° du 27 mai, le journal *La Marseillaise*, établissant un bilan du Ménard-employeur, compte ainsi «quinze ou seize cadres mutés ou licenciés», en citant des chiffres du secrétaire du syndicat CGT à la mairie de Béziers, Yvan Vialette.

POINT D'ÉTAPE AU DÉBUT JUILLET 2015

Les méfaits des mairies d'extrême droite continuent de plus belle. Malheureusement les résultats des élections départementales dans certaines de ces villes, comme celui du scrutin municipal partiel du Pontet du 31 mai 2015, attestent du fait que le FN maintient une base électorale solide. Un recours aux urnes pour se légitimer ne signifie en rien que son projet de

société soit de nature démocratique, de nature égalitaire, de nature humaniste. Les faits démontrent le contraire. Voilà pourquoi il est nécessaire et urgent de le combattre.

Des résistances continuent de se développer autour de clubs de football (comme à Mantes-la-Ville en avril 2015), de la défense d'une salariée écartée à Hayange et de collectifs citoyens ou d'une «Fête de la diversité» comme celle de Villers-Cotterêts du 30 mai 2015.

Le 6 mai 2015, à Béziers, des syndicalistes venant de plusieurs villes tenues par l'extrême droite se sont réunis pour échanger leurs informations, leurs analyses et leurs expériences, et pour préparer les combats à venir. Une prochaine initiative de ce type aura lieu le 2 octobre 2015, dans la région d'Hayange.

Le 7 juin dernier, à l'initiative de plusieurs organisations syndicales, associatives et politiques, 800 personnes se sont retrouvées au dock des sud à Marseille, pour échanger et débattre sur l'extrême droite, et préparer les prochaines offensives locales. VISA 13 était présent et très investi.

VISA est de toutes ces initiatives, les soutient et contribue à les rendre publiques. Toutes ces luttes sont plus nécessaires et plus justifiées que jamais.

APRÈS UN AN D'EXERCICE MUNICIPAL : LES PREMIERS BUDGETS 100% FN

Les choix budgétaires opérés par les municipalités FN, dès ce premier budget élaboré par elles, sont des choix éminemment politiques ; et les orientations prises ne le sont pas par hasard.

Ces municipalités font partie des « vitrines » du Front national : leur « réussite » sera mise en avant, comme gage de sérieux, par Marine Le Pen en 2017.

UNE OBSESSION : LA RÉDUCTION DES IMPÔTS LOCAUX ET DE LA DETTE DES VILLES

Marine Le Pen l'avait promis durant les élections municipales : les équipes municipales FN élues s'emploieront à réduire la dette des municipalités et à diminuer les impôts locaux. Le FN a choisi, à tous les niveaux des politiques publiques, un programme fondé sur la « bonne gestion » des deniers publics. Par le passé, l'endettement des villes FN (à Toulon notamment) a fait perdre en partie les mairies conquises par le FN en 1995.

De plus, Marine Le Pen aura besoin, pour sa campagne présidentielle, de montrer que ses élu·es sont des gestionnaires soucieux de la maîtrise des dépenses et de leurs obligations vis-à-vis de leurs débiteurs.

L'un des objectifs de ces majorités municipales frontistes est de désendetter leur ville, c'est un leitmotiv.

Dès lors, il convient de tailler dans les dépenses courantes de la ville : le premier poste budgétaire à en faire les frais, en cette première année de mandature, est celui du fonctionnement, et notamment les dépenses de personnel.

Rappelons que Marine Le Pen, de manière régulière depuis la présidentielle 2012, se revendique défenseuse du « Service public », et pose en championne « anti-austérité » : de telles coupes budgétaires ne posent-elles pas la question de l'efficacité du service public municipal et de son éventuelle réorientation ou développement ?

La seule boussole est une logique purement comptable de rabotage des dépenses publiques par des coupes budgétaires orientées et des réductions sur les dépenses de fonctionnement.

Cette «maîtrise des dépenses» supporte toutefois quelques exceptions: Robert Ménard a multiplié par quatre le budget «communication» et par deux celui concernant les «autres personnels extérieurs» de la municipalité. Rien n'est trop beau pour soigner son image et se faire conseiller par la fine fleur de l'extrême droite identitaire (André-Yves Beck...).

À Beaucaire également, le budget communication augmente très sensiblement. À Hénin-Beaumont, les élus d'opposition ont mis en lumière une augmentation considérable des frais de réception (voir plus haut).

Les indemnités des élus qui avaient été augmentées (Villers-Cotterêts, Cogolin, Le Luc) restent au même niveau. Les entreprises liées à l'extrême droite bénéficient de la manne financière que représentent certaines de ces municipalités. Ainsi, la société «patrouille de l'événement» continue à assurer les festivals d'été de Fréjus¹, à force concerts et autres animations...

LE FN A FAIT DE LA BAISSSE DES IMPÔTS LOCAUX UN SECOND LEITMOTIV

Vis-à-vis de l'électorat traditionnel de l'extrême droite, la baisse générale des impôts demeure un véritable enjeu. L'argent est d'abord pour soi et sa famille, et il n'existe aucun intérêt à ce qu'il soit redistribué dans des services publics.

Par temps de crise, et à la faveur de la pénétration des idées libérales dans l'ensemble de la société, cette idée devient de plus en plus populaire: les institutions doivent fonctionner pour assurer le minimum et le pilotage, la solidarité étant dévolue à la cellule familiale.

C'est aussi sur ce terreau idéologique que le «nouveau» Front national a pu prospérer.

1. Voir «Les villes FN, un nouveau business pour les sociétés proches de l'extrême droite», *Médiapart*, 28 août 2014.

En 2015, le FN se targue dans son matériel de communication de réussir, dès la première année, à baisser les impôts locaux (Hayange, Hénin Beaumont, Béziers, Villers-Cotterêts) ou de faire en sorte qu'ils n'augmentent pas.

Nous sommes encore loin des promesses électorales initiales. Toutefois, la rigueur budgétaire et purement comptable dans les villes FN bat son plein.

Cette volonté unanime des mairies FN entre parfaitement en résonance avec le programme national du parti: loin de l'antisystème et d'une politique publique de «stratégie», la baisse des divers impôts locaux, sans modulation en fonction des revenus, est un gage donné à la population locale la plus fortunée.

Cette politique municipale ne pose pas non plus, au fond, la question de la redistribution des recettes, ou de l'efficacité du service public: elle va massivement dans le paiement de la dette ou de ses intérêts, sans autre formalité, ou dans des choix budgétaires contestables.

LES CHOIX BUDGÉTAIRES NOTABLES

La ligne du FN en matière sociale prend racine: dès leur arrivée, certains maires avaient coupé ou diminué drastiquement les subventions à certaines associations. Ce sont les centres sociaux des quartiers populaires qui ont été les premiers touchés.

À Fréjus, dès 2014, comme VISA s'en est déjà fait écho, le centre social de la Villeneuve voit sa convention dénoncée, du fait d'un «engagement militant» contre la mairie. En premier lieu, il avait été visé par une baisse des subventions imposée à tous les centres sociaux de la ville.

Dans le budget 2015, la baisse des subventions aux associations continue d'être une quasi-constante des municipalités FN.

Elle s'accompagne d'une réorientation des attributions: clubs de football, bibliothèques, associations de quartier et centres sociaux en sont les victimes.

C'est notamment le cas à Mantes-la-Jolie. La section locale de la Ligue des droits de l'homme (LDH) a vu la totalité de ses subventions municipales supprimées, par

un vote intervenu dans la nuit du 30 au 31 mars 2015. Le maire FN Cyril Nauth, cité par l'AFP, a alors clairement précisé : « C'est un choix politique et symbolique : nous ne souhaitons plus subventionner cette association très politisée. »

À Béziers, le conseil municipal avait voté, lors de sa séance du 24 mars 2015, un budget primitif qui prévoyait d'accorder une subvention annuelle de 44 000 euros à « Arc-en-ciel », association s'occupant d'actions à caractère social et culturel dans le quartier populaire de La Devèze. Or, le maire a annoncé par un simple communiqué en date du 13 avril qu'il avait décidé d'arrêter le versement de cette subvention, à cause d'une prétendue « impossibilité de travailler avec cette association » (démarche par ailleurs illégale car la décision d'attribuer cette subvention avait été votée).

À Marseille aussi, dans la mairie des 13^e et 14^e arrondissements, Stéphane Ravier et son équipe s'opposent au versement des subventions à certains centres sociaux de l'arrondissement (versées par la mairie centrale), en représailles à leur prétendu manque de « neutralité politique » à son égard.

À Mantes-la-Ville, c'est une douzaine d'associations à la fois qui ont été privées d'une subvention accordée par l'ancienne municipalité. Considérant que la mairie bloquait totalement ce dossier, le département des Yvelines s'est substitué à elle, contractant lui-même directement avec les associations concernées. Il leur allouera une somme prévisionnelle de 61 875 euros pour l'année en cours. Dans un communiqué du 11 juin 2015, le département reproche ainsi à la ville de ne pas avoir tenu son engagement de reverser aux associations des sommes allouées par le département, pour financer l'action sociale dans les quartiers défavorisés de la ville. En retour, la mairie a annoncé dans un courrier électronique qu'elle coupait tout lien avec ces associations, leur reprochant d'être entrées dans une guerre contre le maire, Cyril Nauth. Ces mêmes associations ont déclaré à leur tour qu'elles étaient « prises en étau », et que « ce sont les habitants qui vont en pâtir ». Cyril Nauth, cité par *Le Parisien*, le 15 juin dernier, en guise de conclusion cynique, a

déclaré en toute franchise : « Plutôt que de soutenir leurs actions de prévention ou d'insertion, je préfère investir pour notre police municipale ».

Toujours à Mantes-la-Ville, la municipalité a décidé de frapper fortement le Football club mantois (FC mantois), qui compte 880 licenciés, mais est considéré par les dirigeants FN comme trop proche des populations issues de l'immigration.

Dès 2014, la subvention municipale allouée au club avait diminué. Le 30 mars 2015, le conseil a voté sa diminution drastique, passant de 60 450 euros l'année dernière à 15 112 euros, cette dernière somme correspondant à un acompte déjà versé.

Le FC mantois a argué de l'illégalité de cette mesure, en raison du non-respect d'une convention liant la ville au club et portant sur la période 2013 à 2016. Il a annoncé son intention d'attaquer la délibération du conseil municipal en justice. En attendant, dans l'après-midi du samedi 11 avril, le club a lancé une première mobilisation autour du stade, pour le soutenir dans ses démarches vis-à-vis de la mairie désormais tenue par le FN.

Un message Twitter du premier adjoint au maire Cyril Nauth, cité par le magazine *Challenges* (11 mai 2015), montre deux photos du club prises à vingt-cinq ans d'intervalle ; sur l'une, on voit majoritairement des « Blancs », sur l'autre majoritairement des « Noirs ». Quant au maire Cyril Nauth lui-même, il a reproché aux dirigeants du club leur prétendu style, qui ressemblerait selon lui à celui de « z'y-va de banlieue » (*sic*).

À Beaucaire, la municipalité s'en est également pris à un club de football, le Stade beaucairois, qui existe depuis 1908. Lors de sa séance du 10 avril 2015, le conseil municipal a voté la réduction de sa subvention, qui passe de 80 500 à 40 000 euros annuels.

Pour se dédouaner de tout soupçon de motivation raciste, le maire Julien Sanchez s'est défendu en arguant : « La preuve, le club de futsal (= football en salle) a lui aussi la plupart des joueurs issus de l'immigration, et pourtant, nous avons décidé d'augmenter sa subvention annuelle de 2 000 euros à 7 000 euros. »

Parallèlement, les subventions au Centre communal d'action sociale (CCAS) continuent de baisser en cette année 2015. À Cogolin, le maire, M. Lansade, a diminué la subvention de 46%. À Béziers comme à Fréjus, le budget du CCAS, baissé respectivement de 10 et 5% à l'arrivée des maires FN, est maintenu à ce bas niveau.

Les mairies FN, en 2015, rationnent en outre les budgets en direction des écoliers. Au Pontet comme à Beaucaire, la gratuité de la cantine a été supprimée pour les plus pauvres. À Cogolin, les transports scolaires gratuits sont désormais payants. À Beaucaire, le maire refuse de subventionner la «Maison du vivre ensemble» qui assurait l'aide aux devoirs: elle ferme en janvier 2015.

Les choix budgétaires des mairies tenues par l'extrême droite, sous couvert de désengagement de l'État et de lutte contre le «communautarisme», notamment dans le Sud, ont pour objet ou pour effet de réduire encore plus les financements des projets sociaux et collectifs.

Le fait que les restrictions se focalisent bien souvent sur certaines activités (football, danse orientale...) n'est évidemment pas anodin, et vise indirectement les quartiers populaires, assimilés en quartiers d'immigration ou d'insécurité.

Notons, enfin, la volonté commune à toutes ces équipes municipales: bien qu'elles se défendent de mettre au pas les associations en agitant le bâton des subventions, il s'agit bel et bien de pressions exercées sur les dirigeants de ces structures, pour qu'ils ne contestent pas. Les exemples de baisses drastiques et de déconventionnement, ou de fin anticipée de bail pour des raisons d'opposition au maire, dont au moins un exemple peut être trouvé dans chaque ville, ont suffi à leur faire comprendre la lourde sanction encourue.

En matière culturelle, les mairies FN cherchent, cette année, la formule conciliant festival estival «grand public» et initiative, identitaire certes, mais respectable tout de même. À Fréjus ou à Hénin-Beaumont, c'est encore sur le mode du «festival populaire», avec des têtes d'affiches «populaires» (les Forbans, la Souris déglinguée), que reposent les initiatives. Mais déjà à Cogolin, à Beaucaire,

au Luc ou à Hayange, l'accent est mis sur les spécificités locales qui formeraient l'identité de la région.

Cette politique «culturelle» n'est pas anodine: elle vise les publics familiaux, tout en permettant au parti de distiller son idéologie pernicieuse, celle de l'identité civilisationnelle.

Nous sommes, ici, loin des coups d'éclats qui entourent les participations des édiles aux messes, l'installation des crèches, ou les déclarations fracassantes: elle ne permet cependant pas à un public varié l'accès à diverses sortes d'événements culturels.

2015 est un début: la politique culturelle des mairies FN sera dédiablement identitaire, se vautrant dans le cliché du populaire durant toute la durée de la mandature. Autre constante dans les budgets FN: les investissements en matière de «sécurité». Les restrictions budgétaires ne concernent manifestement pas ce poste, en 2015: développement de la police municipale par des embauches (souvent d'ailleurs seules embauches dans les villes FN), de son équipement (à grand renfort de communication comme à Béziers), de nouvelles installations (vidéosurveillance).

Communiqué de VISA (avril 2015)

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015: LE FN S'INSTALLE!

Si, lors des élections départementales de mars 2015, le FN a pu réaliser des scores assez élevés, il a néanmoins raté l'un de ses buts déclarés: conquérir de nombreux sièges de conseillers départementaux et, si possible, des présidences de conseils départementaux pour montrer sa «capacité à exercer le pouvoir».

C'est surtout la remontée de l'UMP, vainqueur, pour l'essentiel, de ces élections départementales, qui a empêché le FN d'obtenir le nombre de mandats escomptés. Le principal parti de la droite ne s'est, au final, allié nulle part au FN. Dans plusieurs régions et départements en

mars 1998, après les élections cantonales et régionales, certains pontes de la droite avaient fait le choix de pratiquer l'alliance, tel François Mancel dans l'Oise, Charles Million en Rhône-Alpes, Jacques Blanc en Languedoc-Roussillon.

Aujourd'hui, la direction de l'UMP n'a pas consenti à des alliances similaires, et le rapport de forces en sièges l'a d'ailleurs dispensé de toute nécessité... au niveau de la constitution des exécutifs départementaux. Mais il faudra attendre la suite : les majorités, au sein des conseils départementaux fraîchement élus, sont souvent des majorités relatives, qui permettent d'introniser un exécutif, mais non pas de voter des décisions. Y aura-t-il des alliances honteuses, implicites ou explicites sur des projets précis concernant la politique concrète dans les départements ? Le proche avenir nous le dira.

Par ailleurs, les conseils régionaux seront élus sur la base d'un scrutin mixte à deux tours, en décembre 2015. Avec un tel mode incluant une dose plus importante de représentation proportionnelle, le FN aura plus de facilités à s'ancrer dans les assemblées régionales, que dans les conseils départementaux. La question des alliances honteuses n'est donc pas définitivement écartée.

LES RÉSULTATS DES DÉPARTEMENTALES

Avant la tenue du scrutin, certains s'attendaient à un coup de massue absolu, les sondages prédisant jusqu'à 33 % d'intention de vote au FN. Le résultat final a semblé relativiser ces attentes. Le score définitif est légèrement inférieur aux pronostics, et surtout, le parti d'extrême droite n'a pu conquérir aucun exécutif départemental.

Avec 62 conseillers départementaux élus, sur un total d'environ 4000, la représentation du FN dans les nouveaux conseils départementaux semble rester relativement modeste. En tout cas si on oublie qu'il y a un an et demi encore, l'élection d'un seul conseiller départemental FN (sous les conditions du scrutin majoritaire applicable à ce type d'élection) faisait encore sensation. La France entière avait alors suivi l'élection cantonale partielle de Brignoles (Var), en octobre 2013, remportée par candidat Laurent Lopez. À l'époque, c'était vu comme la

rupture d'une digue, alors que le FN réussissait à entrer au conseil général du Var, en obtenant localement une majorité absolue.

Aujourd'hui, Laurent Lopez a perdu son mandat, suite à sa défaite au second tour. Mais plusieurs candidats FN dans des villes dont le parti contrôle la mairie (à Béziers, au Pontet, à Cogolin...) réussissent à se faire élire conseillers départementaux, arborant ce nouveau mandat comme une preuve de leur légitimité après un an d'exercice municipal.

Les 62 représentant·es du parti d'extrême droite fraîchement élus dans les conseils départementaux, viennent ainsi renforcer l'implantation locale du FN. Mais ce succès doit être relativisé : quatre à cinq élus FN dans le Vaucluse ou l'Aisne, c'est réellement un chiffre inférieur aux propres attentes du FN. Au premier tour, le parti d'extrême droite avait été en tête des résultats dans 43 départements (et 327 cantons).

NIVEAU RECORD DES RÉSULTATS DU FN

Cette représentation moins forte qu'espérée n'est cependant pas due à une faiblesse des résultats. Si la dynamique électorale a rencontré certaines limites au second tour (au moment où les voix auraient pu se traduire par des mandats), cela ne doit pas masquer le niveau record atteint par les scores du FN.

Le parti d'extrême droite obtient ainsi 25,2% en moyenne au premier tour de ces élections. C'est un niveau encore jamais atteint au niveau national, et encore 0,3% au-dessus du résultat des élections européennes du 25 mai 2014 (même si Paris et Lyon, qui donnent des résultats inférieurs à la moyenne au FN, n'ont pas voté cette fois-ci). En nombre absolu de voix, le FN avait réuni 4,8 millions de suffrages en mai 2014 aux élections européennes et 5,1 millions de voix au premier tour des élections départementales (le niveau de participation étant supérieur aux départementales par rapport au scrutin européen de 2014, 50% contre 43%). Seules les élections présidentielles ont vu – en 2002, puis en 2012 – un nombre supérieur de suffrages exprimés pour le FN (la participation étant toujours plus forte à ce scrutin).

LE SECOND TOUR

Au second tour des départementales, le FN obtient 4,1 millions de voix, en étant présent dans 1 107 des 2 054 cantons. Là où il est encore présent au second tour, le FN augmente ses scores du premier tour, de 4,5% en moyenne.

Il obtient 28% des voix là où il se présentait dans une « triangulaire », en règle générale face à une candidature de gauche et une de droite. Sur 279 triangulaires, le FN en perd cependant 275 et n'en gagne donc que quatre. La raison semble résider dans le fait que les deux forces présentes face à lui mobilisaient alors largement leur potentiel électoral.

En revanche, dans le cadre des « duels », son score atteint 41%, en moyenne, là où il fait face à des candidat-es de droite, mais à 46% face à une candidature de gauche. Dans ces cas de figure, c'est l'électorat de la droite « classique » qui s'est scindé, et une partie est venue renforcer celui du FN.

LA DROITE

L'électorat de droite avait été invité, par la direction de l'UMP, à ne pas choisir (au second tour) entre le PS et la FN, là où les listes UMP-UDI n'étaient plus en lice. Apparue pour la première fois lors des élections cantonales de mars 2011, après une période où le mot d'ordre du « front républicain » prédominait, la ligne du « ni-ni » l'a largement emportée, dans l'appareil de l'UMP.

Néanmoins, l'ensemble de l'électorat de la droite « classique » ne suit pas cette orientation. Selon les chiffres disponibles (sondage IFOP du 29 mars effectué auprès de 2 447 personnes), en l'absence de liste de droite « classique » au second tour, 18% des électeurs/électrices UMP auraient alors voté PS ou pour une candidature de gauche ; mais 22% pour le FN. À l'évidence, les reports de voix, soit au profit du PS/de la gauche soit au profit du FN, ont été de nature différente selon les endroits en fonction d'une logique « républicaine » ou d'une proximité des électeurs UMP et FN.

L'électorat du PS et de la gauche, en revanche, s'est plutôt massivement reporté sur l'UMP ou l'UDI au second tour, lors de duels droite «classique»/FN. Dans les cas où des candidat-es socialistes s'étaient maintenus (malgré une consigne contraire de leur parti), alors que des candidat-es de droite étaient mieux placés face au FN, les premiers perdent souvent 15% voire 20% des suffrages au profit des seconds, entre les deux tours.

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CE SCRUTIN ?

Dans l'absolu, c'est un fait que les voix obtenues par le FN se sont plutôt difficilement transposées en sièges. Autrement dit, le nombre de mandats gagnés par le FN ne reflète qu'assez imparfaitement son score (très haut, malgré tout) dans ces élections.

Certains exemples locaux sont plus flagrants que d'autres, à cet égard. Dans le département de l'Oise, le FN (quatre sièges) a ainsi obtenu 41,5% des voix au second tour, contre 42,4% pour la droite (avec 28 sièges remportés). Néanmoins, le discours du FN trompe, quand celui-ci affirme être victime d'un système électoral qui l'aurait privé des fruits de ses succès électoraux. En réalité, le résultat en termes de sièges n'est pas que le produit du mode de scrutin (majoritaire à deux tours), mis en place pour les élections départementales; bien qu'il soit vrai qu'une représentation à la proportionnelle aurait produit une autre configuration en termes de sièges.

Le problème essentiel du FN ne réside cependant pas dans le mode de scrutin, mais dans son absence d'alliés pour le second tour. Alors qu'il a désormais atteint un niveau dépassant souvent les 20% des voix, il peut faire des «gros» scores dans certains endroits. Mais dépourvu d'alliés de poids qui pourraient l'accompagner au second tour, la formation d'une majorité reste toujours compliquée pour lui: plus on se rapproche de la marque des 50% des voix, plus les lois de la «gravité» jouent alors contre le FN.

Mais, l'Histoire enseigne que, quelles que soient les différences de situation, l'extrême droite, n'est jamais arrivée au pouvoir toute seule. Sa participation à des positions de pouvoir institutionnel a toujours été rendue

possible par une alliance avec une droite conservatrice, réactionnaire ou bourgeoise. C'est vrai, pour choisir des exemples historiques extrêmes, pour l'alliance du parti nazi allemand avec la réaction prussienne, Hindenburg et le parti de droite réactionnaire DNVP. C'est vrai pour l'alliance conclue par Mussolini avec la monarchie italienne et les élites en place. Ainsi, un jour ou l'autre, le FN devra opter pour une alliance avec une partie de la droite (et cette dernière pour une alliance avec lui), s'il veut vraiment participer au pouvoir.

Dans cette campagne, la ligne politique de l'UMP a été, une nouvelle fois, de tenter de siphonner les voix du FN en chassant sur ses terres idéologiques : menus de cantine, chasse à la « fraude » sociale et à l'« assistanat » ont été autant de sujets sur lesquels la direction de l'UMP a décidé de s'aligner sur le FN. La porosité des idées entre les 2 formations demeure.

Toutefois, l'UMP et Nicolas Sarkozy ont aussi veillé durant toute la campagne à se démarquer clairement du FN sur les aspects économiques et sociaux. La stratégie de Marine le Pen, visant à recomposer à terme la droite autour d'elle, a été comprise par la direction de l'UMP, à mesure des victoires du FN.

L'UMP n'a ainsi d'autre choix que de s'en démarquer, en excluant les caciques locaux qui optent clairement pour appeler à voter FN, mais aussi en dénonçant le programme du FN, en l'assimilant dans sa partie économique et sociale à celui de la gauche !

La volonté de l'UMP de reconquérir une partie de son électorat passée au FN est manifeste, en optant pour cette ligne à la fois libérale (sur le plan économique) et réactionnaire (sur le plan social). Si une partie de la droite continue de prôner le front républicain, cette nouvelle ligne de l'UMP, devant le danger électoral du FN, a peut-être fait en partie échouer l'élection d'autres conseillers départementaux « bleu marine ».

Il convient aussi de noter que, pour la première fois depuis de nombreuses années, le chef de file politique du parti socialiste, Manuel Valls, a placé une partie des mots d'ordre de sa campagne sous le signe de la lutte contre l'extrême droite.

Mais, pour combattre le FN, les discours enflammés appelant à lui faire barrage ne suffisent pas ! Ceux-ci n'ont pas suffi à convaincre l'électorat et les abstentionnistes de gauche : la politique actuelle du gouvernement n'est pas manifestement suffisante pour une large partie des salarié·es du public et du privé et des privé·es d'emploi, malgré le danger de l'extrême droite.

Si on en croit les scores, les autres parties de la gauche n'ont pas été non plus la force majoritaire d'opposition à l'extrême droite.

Reste aux syndicalistes de convaincre que les luttes sociales victorieuses pourront amener de l'espoir et démontrer que le FN est une impasse et demeure le pire ennemi des salarié·es !

Communiqué de VISA (juin 2015)

DEUX MENSONGES RÉCENTS DU FN SUR NOS SYNDICATS

Dans un communiqué du 4 juin 2015, le FN attaque une nouvelle fois les syndicats français. Cette fois-ci sur leur soi-disant silence contre le projet Tafta. Par ailleurs, le parti d'extrême droite va même jusqu'à glorifier l'attitude des syndicats allemands et américains, alors que l'expérience montre que les partis d'extrême droite, dans tous les pays, vomissent les syndicats quelle que soit leur orientation, syndicalisme réformisme ou de transformation sociale. Ainsi, dans un communiqué particulièrement manipulateur et pervers le FN écrit :

« Si les syndicats américains et allemands font beaucoup de bruit autour du Tafta, de la justice privée des tribunaux d'arbitrage, si 1 000 000 d'Allemands contre 100 000 Français ont signé une pétition pour bloquer ce traité très dangereux, on connaît mal la position des syndicats français sur la justice privée et le traité transatlantique puisqu'ils ne s'expriment quasiment jamais sur ce sujet. Qu'en pensent Messieurs Laurent Berger de la CFDT, Philippe Martinez de la CGT, Jean-Claude Mailly de FO et les responsables des autres syndicats qui passent

malheureusement leur temps à attaquer le Front National au lieu de défendre les salariés français? Il est urgent que le débat sur le traité transatlantique s'ouvre dans les médias et que les Français soient correctement informés des dangers majeurs qu'ouvrirait cet accord! Seul, un vrai débat de fond permettra aux Français de comprendre la nocivité de ce traité et de le rejeter.»

Pour VISA, informer les salariés sur la nocivité des projets du FN les concernant va de pair avec la dénonciation des attaques haineuses et calomniatrices de l'extrême droite contre les organisations syndicales qui les organisent et les défendent au quotidien.

Quant au «débat de fond» qu'espère soi-disant le FN, il souhaite l'orienter une nouvelle fois dans la défense d'une politique ultranationaliste, saupoudrée d'une pseudo défense des salariés.

Les syndicats pour leurs parts ont lancé les débats sur le traité Tafta depuis longtemps et leur principale préoccupation est bien la défense des acquis sociaux des salariés et non la défense d'une pseudo-souveraineté patriotique et nationale!

Le collectif Stop Tafta² a été lancé début 2014 en France et regroupe la CGT, la Confédération paysanne, la FSU, l'Union syndicale Solidaires, le Syndicat national des arts vivants... aux côtés d'associations et de partis politiques ainsi que de 134 collectifs locaux à ce jour. Des centaines de débats et de mobilisations ont été organisés et 353 collectivités locales se sont déclarées «hors Tafta» à ce jour. Des dizaines d'articles de fond ont été publiés dans la presse syndicale.

Comme à son habitude, le FN attaque les syndicats en publiant des communiqués truffés de contre-vérités. Derrière son discours pseudo-social le FN et à travers le venin antisindical qu'il diffuse, le FN tente ainsi de jeter le trouble chez les salarié·es. Il cherche à s'appropriier, en les déformant, des enjeux sociaux sur lesquels les syndicats ont plus d'une longueur d'avance.

2. Un lien vers le communiqué du collectif Stop Tafta : www.collectifstopafta.org/l-actu/article/stop-tafta-nous-nous-battons-des.

La deuxième attaque a été portée le 2 juin par les députés Collard et Maréchal Le Pen. Ils justifient leur vote contre la loi sur le dialogue social en dénonçant «les grosses centrales [qui] monopolisent l'activité syndicale au détriment d'une véritable représentativité, pourtant indispensable à un dialogue social constructif et efficace qui mobilise l'ensemble des cadres et des salariés.»

La ficelle est toujours la même (le monopole des syndicats !) et le vrai visage du FN au sujet de la représentation des salarié·es n'a pas changé depuis 1972 : Des syndicats maison avec des salarié·es et leurs patrons main dans la main !

Et lorsque les députés d'extrême droite ajoutent que «le projet Rebsamen pénalise les TPE en créant les commissions paritaires interprofessionnelles, c'est pour dénoncer l'infiltration du syndicalisme à l'intérieur de la petite entreprise car il remet en cause le dialogue direct entre le patron et ses employés. Cette mesure pourrait engendrer des tensions internes, ajoutées aux lourdes contraintes budgétaires existantes qui asphyxient les petites entreprises» on comprend immédiatement que leur souci est plus la «paix sociale» que «la confrontation sociale».

On voit bien que, loin de la défense des salariés, ce qui préoccupe le FN, c'est la défense du patronat "français". Les interlocuteurs potentiels vers lesquels il lorgne sont certes des syndicats, mais ceux des organisations patronales. Le FN a une haine viscérale des syndicats de salarié·es mais ne cracherait pas sur une invitation du Medef ou de la CGPME !

VISA tient à alerter alerte une nouvelle fois les salarié·es sur les mensonges du FN qui ne visent, en attaquant leurs organisations syndicales, qu'à les atomiser et les affaiblir face aux offensives du libéralisme.

De même, lorsque le FN communique sur le gel du point d'indice des fonctionnaires, c'est pour proposer «une refonte en profondeur de notre modèle économique, fondé sur la souveraineté (lois, frontières, monnaie) et le soutien aux petites et moyennes entreprises, afin de relancer l'activité et sortir de l'impasse des politiques UMPS. Il y a des milliards d'euros de gaspillages à récupérer en premier lieu dans la fraude sociale, le coût de l'immigration

anarchique ou le coût de notre contribution nette à l'Union européenne.»

Le mode de communication du FN est décidément particulièrement démagogique : Faire mine de défendre les «petits salaires» pour distiller ses idées nationalistes, racistes et pro-patronat, en tentant de réorienter la réelle colère des salarié·es contre les politiques d'austérité vers la stigmatisation des immigrés et le repli identitaire.

Avec ou sans son père fondateur, le FN est bel et bien toujours le même.

APRÈS LE 11 JANVIER 2015: VIVRE ENSEMBLE, TRAVAILLER ENSEMBLE...

Texte commun et engagements partagés des
organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC,
CFE-CGC, UNSA, FSU et Solidaires

Après les terribles événements du mois de janvier qui ont visé le journal *Charlie Hebdo*, des policiers et le magasin Hyper-Cacher, les organisations syndicales entendent prendre la pleine mesure de ce qui s'est passé, tant le 7 et le 9 que les 10 et 11 janvier 2015. Après avoir réagi ensemble et contribué à la mobilisation citoyenne, elles ont décidé d'engager un travail commun nouveau dont ce texte partagé est la première traduction. Cette contribution ne prétend pas effacer les sensibilités différentes qui s'expriment dans chacune des organisations à partir de leur histoire, de leurs orientations et de leurs positionnements revendicatifs. Le mouvement syndical, riche de cette diversité, est constitutif d'une société démocratique. Il se retrouve sur les valeurs essentielles que sont l'égalité, la fraternité, la solidarité, le respect des droits de l'Homme et les libertés. Son action est inconciliable avec toute logique discriminatoire, sexiste, raciste ou antisémite.

C'est dans cet esprit que le mouvement syndical, avec tous ceux qui croient à l'action citoyenne et collective, veut assumer son rôle. Dans le monde du travail, là où elles puisent leur légitimité, les organisations syndicales veulent contribuer à tisser le lien social, à refonder des solidarités nouvelles, à redonner confiance et espoir à ceux qui travaillent, parfois durement, et qui craignent pour leur avenir. Nous devons continuer à aller au-devant de ceux qui ne

demandent qu'à rejoindre et univers de travail pour stabiliser leurs vies et leurs lendemains, pour se sentir, tous, pleinement dans la communauté nationale et contribuer à son développement.

Parce qu'elles partagent des principes républicains et des valeurs démocratiques communes, les organisations syndicales s'engagent à agir, ensemble, au-delà de leurs différences, afin que le «vivre ensemble» ait un sens pour chaque concitoyen·ne.

Ce texte est structuré en cinq chapitres qui chacun aborde un aspect de ce positionnement collectif. Il ne prétend pas à l'exhaustivité mais constitue un socle commun sur les valeurs et les pratiques sur lesquelles se rejoignent et doivent s'engager les militantes et militants des différents syndicats contributeurs.

1. L'EMPLOI ET LE TRAVAIL: «DES FACTEURS ESSENTIELS D'ÉMANCIPATION ET D'INTÉGRATION SOCIALE»

L'emploi constitue un élément essentiel de l'insertion sociale, pour l'autonomie et l'indépendance des personnes, pour leur assurer les moyens matériels d'existence par le salaire comme la protection sociale qu'il génère. À ce titre, le travail tient une place centrale dans notre société. Il permet la construction de rapports humains, de liens sociaux, de solidarité entre personnes qui partagent une situation commune et agissent ensemble. Les organisations syndicales, au plus proches des salarié·es, sont à leur service, pour entendre leurs aspirations, les traduire en revendications, proposer, construire le rapport de force. Le travail est source de socialisation, de culture commune et d'émancipation autour d'un projet collectif. Il est aussi un espace de confrontation, de luttes où

s'opposent des intérêts contradictoires sur les questions d'emploi, de salaires et de conditions de travail entre les salarié-es et leur employeur. L'action syndicale contribue ainsi à rapprocher, unir les salariés au-delà de leurs différences pour rechercher l'intérêt commun.

L'emploi doit être source d'intégration et de reconnaissance dans la société. La situation est pourtant différente en fonction des métiers et des activités qui pour certaines sont porteuses d'inégalités et de conditions de travail dégradées. Ces secteurs professionnels marqués par la présence massive de femmes ou de travailleuses et travailleurs d'origine étrangère (sous-traitance, secteur du bâtiment, services à la personne, nettoyage ou emplois de sécurité...) sont généralement les plus ouverts aux personnes sans diplômes ou peu qualifiés et enferment ces salariés dans l'instabilité durable et l'insécurité sociale. D'autres populations peinent à trouver leur place dans l'emploi et souffrent donc de précarité et d'insécurité.

Les plus jeunes et les plus âgés apparaissent comme des populations devenues «variables d'ajustement» autour d'une catégorie d'âges moyens où se concentrent, pour ceux qui sont en emploi, l'intensification du travail et de fortes attentes de performances immédiates.

Les personnes que l'on qualifie de «seniors», les plus âgées dans le monde du travail, sont particulièrement touchées par le chômage, voire par des situations d'exclusion liées à des formes de discrimination en raison de leur situation physique ou à des préjugés générationnels.

Dans le même temps, de plus en plus de jeunes peinent à entrer dans la vie active, à bénéficier de

choix en matière d'insertion personnelle et professionnelle, à se construire des perspectives d'avenir et à vivre décemment au quotidien. La permanence d'un chômage élevé et de longue durée, combinée à une précarité très importante, à des discriminations à l'embauche – liées en particulier à l'origine, au nom, au lieu d'habitation – sont autant d'obstacles à l'intégration de ces jeunes et constituent un défi à relever. Nos organisations syndicales doivent s'engager dans ce combat et davantage être à l'écoute de cette jeunesse qui ne se reconnaît pas toujours dans nos discours et nos formes d'actions.

Au-delà de ces constats, des évolutions en matière d'intensification et de souffrance au travail, les modifications incessantes de son organisation, l'éclatement des collectifs de travail mettent à mal l'aspect intégrant et valorisant du travail pour de nombreux salariés – femmes et hommes – quels que soient le secteur professionnel et les qualifications.

L'attachement au travail et la reconnaissance sociale induite par l'emploi restent des sentiments forts mais sont menacés dans la conscience collective par la précarité et des formes de travail insatisfaisantes. Face à cette situation, les militantes et militants syndicaux agissent :

- Pour faire de l'emploi pérenne et stable, ainsi que de la formation professionnelle continue, des droits apportant à chacun les moyens de l'autonomie, c'est-à-dire la faculté de se nourrir, se loger, se soigner, se cultiver, se déplacer, assurer son avenir et celui de ses proches.
- Pour un partage des temps de vie et de travail qui permette tout au long de la vie l'épanouissement personnel et familial, l'éducation et le

développement individuel, l'engagement associatif et citoyen ainsi que le droit de bénéficier d'une retraite décente et garantie.

- Pour restituer au travail son caractère émancipateur et valorisant en desserrant l'étau de son intensification pour lui redonner sens et faire des entreprises, administrations et associations des lieux de droits réels offrant à chacun des espaces d'expression et d'échanges.

- Pour un juste partage des richesses produites assurant des rémunérations satisfaisantes, des politiques d'investissements, de recherche et d'innovation sources de créations d'emplois et respectueuses des exigences sociales et environnementales dans notre pays comme dans le cadre des échanges internationaux.

- Pour une action déterminée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les formes de discriminations.

- Pour mettre le patronat et le gouvernement face à leurs responsabilités.

2. AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'EMBAUCHE ET AU TRAVAIL. « DES PRÉJUGÉS AU RACISME ET À L'EXCLUSION, LES CHEMINS DE L'INACCEPTABLE »

Diverses formes de discriminations peuvent affecter potentiellement tout citoyen pour accéder à l'emploi ou pour permettre une évolution de carrière normale. Le cadre juridique de la lutte contre les discriminations a évolué positivement en France du fait notamment de l'action européenne (deux directives adoptées en 2000 en sont l'illustration : la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à

la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique et la directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail) et d'un «programme d'action de lutte contre toute discrimination directe ou indirecte fondée sur la race ou l'origine ethnique, la religion, ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle».

De fait, de nombreux textes nationaux ou européens, légaux ou contractuels, existent et constituent une base permettant de combattre les préjugés et les discriminations. Cet arsenal utile souffre cependant d'insuffisances et, parfois de manque d'opérationnalité et d'évaluation. Des difficultés pour mesurer la diversité et l'efficacité de l'action restent présentes. Par exemple, une «charte de la diversité» d'initiative privée a été signée en 2004 et continue à être proposée à l'adhésion volontaire aux entreprises. Cette charte a inspiré un «label Diversité» créé à la demande de l'État afin de lui donner davantage de substance et formaliser des agréments par un jury incluant des représentants des organisations syndicales. Ce label est délivré, sur la base d'un cahier des charges édicté par Afnor par une Certification valable pour une durée de quatre ans (200 entreprises du secteur public comme du secteur privé en bénéficient à ce jour). Ce Label constitue une incitation pour les entreprises et les administrations publiques à s'engager dans l'action pour l'égalité. On en voit pourtant les limites par son caractère basé sur le volontariat et ses contours incertains qui mêlent indistinctement actions pour l'égalité professionnelle, maintien en emploi des seniors

et lutte contre les discriminations liées à l'origine ou aux préférences sexuelles.

De la même manière, l'accord national interprofessionnel en faveur de la diversité signé en 2006 par une large majorité d'organisations syndicales était censé faire entrer de plain-pied la lutte contre les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée dans le champ du dialogue social au sein des branches et des entreprises ainsi que des institutions représentatives du personnel. Cet accord étendu par la loi a produit au moment de sa mise en œuvre une dynamique réelle mais qui s'est rapidement épuisée. Le contenu de l'accord reste pertinent mais l'absence de volonté patronale d'assurer sa vie, sa mise en œuvre et son suivi ainsi que le refus réitéré d'évaluer les expérimentations prévues (par exemple en matière de CV anonymes) aboutissent à un bilan mitigé.

Les voies de recours pour agir contre les discriminations au travail font actuellement l'objet d'une concertation avec les ministères du travail et de la ville. Là encore, la réglementation existante nécessite d'être renforcée par des actions juridiques préventives en cas de suspicion de discrimination. Dans ce cadre, les organisations syndicales doivent avoir toute légitimité à ester en justice.

En matière de réparation de préjudice, l'introduction d'une action collective à l'initiative des organisations syndicales et des associations agréées en matière de lutte contre le racisme et d'autres formes de discriminations ouvre de nouvelles perspectives permettant un recours plus aisé à des procédures judiciaires.

Que ce soit dans les entreprises privées ou dans le secteur public, la problématique des discriminations à l'embauche et en cours de carrière est la même. Les

organisations syndicales sont mobilisées pour traiter ce problème et proposent d'ores et déjà des mesures qu'elles porteront devant tous les décideurs. Les militantes et les militants syndicaux agissent :

- Pour une révision de l'ANI diversité de 2006 telle que prévue par l'agenda social adopté le 23 février 2015 et vers une nouvelle dynamique de mise en œuvre dans les branches et entreprises.
- Pour des dispositifs améliorés en matière de Label diversité et une approche ciblée des diverses formes de discrimination.
- Pour la mise en place dans le privé comme dans le public de «référénts diversité».
- Pour la mise en place d'indicateurs précis en matière de recrutement et de ses modalités ainsi que sur les politiques de promotion et d'évolution de carrière.
- Pour la mise en place de voies de recours juridiques aisées, efficaces et rapides en cas de situation avérée de discrimination de tout type.
- Pour un partage des informations détenues par les employeurs respectant la confidentialité des personnes

3. AGIR DANS LES CITÉS, LES QUARTIERS, LES VILLES ET LES VILLAGES: «VIVRE ENSEMBLE DANS LE RESPECT ET LE BIEN-ÊTRE»

Le développement de politiques sociales et éducatives va de pair avec un développement des services publics et une politique d'aménagement du territoire, réfléchi et cohérente, qui prennent en compte l'intérêt des citoyens.

Une politique du logement avec des moyens plus conséquents de l'État afin de mettre fin à l'habitat

indigne et la concentration de personnes en difficultés dans les mêmes quartiers est aussi indispensable pour un réel vivre ensemble.

Il faut une politique qui permette rapidement et réellement de loger tous ceux qui en ont le besoin, y compris les sans-abri, ceci sans aucune discrimination. Pour ce faire, il est nécessaire de redonner du sens et des moyens aux acteurs sociaux et éducatifs qui travaillent avec les familles dans l'objectif de permettre à tous une vie décente et harmonieuse.

La politique de transport et d'aménagement des territoires doit mieux servir tous les quartiers, cités, villages qui pour des raisons d'éloignement vivent une véritable injustice. La politique de la ville doit accentuer le développement des interventions d'équipes éducatives et sociales pour franchir les étapes vers le vivre ensemble et ne pas tomber dans le tout sécuritaire.

La lutte contre la précarité énergétique et pour un environnement humain et durable doit se traduire par une amélioration de l'habitat, de l'isolement thermique et de l'accès aux réseaux numériques. La fin des coupures d'eau, de chauffage ou d'électricité pour les usagers en graves difficultés économiques est un impératif humanitaire.

La politique culturelle et associative doit être développée dans un sens progressiste et social. Le sport, les activités culturelles et associatives, l'art sous toutes ses formes, sont les meilleurs remparts contre les manipulations et les idéologies sectaires et intolérantes.

Les périphéries urbaines, les zones rurales connaissent une forte relégation sociale, qui impacte durement les salariés et leur famille devenant ainsi une des cibles pour les organisations politiques,

religieuses, sectaires prônant le populisme, le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Le syndicalisme peut, avec d'autres acteurs locaux, favoriser la compréhension entre les habitants et salariés des différents territoires de vie en contribuant à développer les notions de partage, d'échanges d'expériences et de connaissances. La présence en proximité des syndicats comme des associations avec des moyens nécessaires sont des préalables au maintien de notre République laïque, démocratique, sociale et de ses principes d'égalité, de liberté et de fraternité. Les militantes et militants syndicaux agissent :

- Pour le développement d'initiatives dans les territoires ayant l'intérêt de réunir les salariés et les citoyens dans un esprit de connaissance et de partage.
- Pour des services publics au bénéfice de tous sans aucune distinction.
- Pour une politique d'entretien et de développement de logements décents et contribuant au respect de l'environnement.
- Pour l'effectivité et le développement des droits des personnes discriminées ou en situation de détresse.
- Pour le respect et le développement de la tolérance dans et hors des entreprises.

4. ÉDUCATION, ÉCOLE : « LES PARCOURS DE LA CITOYENNETÉ : ON NE NAÎT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT »

La construction de la citoyenneté se fait tout au long de la vie, elle concerne les jeunes mais aussi les adultes. Elle implique l'école mais aussi l'éducation populaire dont le mouvement syndical est l'un

des acteurs majeurs. Une telle construction ne se fait pas en une seule étape. Il s'agit d'un processus de formation.

- Être citoyen, c'est être reconnu comme membre d'une société et pouvoir participer à sa vie politique et économique.
- Être citoyen, c'est avoir des droits (droit à l'éducation, au travail, à la protection sociale, aux libertés, aux droits fondamentaux...) mais aussi des obligations (respect de ces droits par exemple).

L'école a un rôle déterminant à jouer. Elle doit donc faire l'objet de débats afin de définir un projet d'école le plus consensuel possible. Le défi éducatif majeur est de surmonter la corrélation existante entre inégalités scolaires et inégalités sociales particulièrement fortes dans notre système éducatif et qui parfois se conjuguent avec des inégalités territoriales. Réussite de tous les élèves, fin des sorties sans qualification et élévation du niveau de formation, lutte contre les difficultés scolaires, contre toute forme de discrimination, pour l'égalité filles/garçons... autant de sujets qui contribuent à la construction de la citoyenneté. Mais si l'éducation et les enseignements que dispense l'école se trouvent en totale contradiction avec ce que dit et fait la société, l'école risque d'être impuissante.

L'école, les différents lieux de formation formelle comme informelle, la famille, les institutions doivent parler des mêmes choses. Car l'apprentissage sera difficile voire voué à l'échec si les jeunes sont sommés de choisir entre la culture scolaire ou associative et celle de leur famille. D'où l'importance d'un partage du projet de l'école qui ne peut s'adosser qu'à un projet de société dont les valeurs et principes font culture commune dans la société.

Les militantes et militants syndicaux agissent :

- Pour une école de la réussite de tous les jeunes ;
- Pour une école qui développe, en lien avec la recherche, l'esprit critique, les savoirs et les compétences pour permettre à chacun de réaliser son projet, de développer sa vie personnelle et professionnelle ;
- Pour une école au cœur de l'égalité et des luttes contre les discriminations ;
- Pour permettre à tous les personnels de mener à bien leurs missions.

5. LAÏCITÉ AU TRAVAIL : « LA LIBERTÉ DANS LE RESPECT MUTUEL »

Lutter contre les discriminations, c'est aussi et surtout comprendre et respecter l'autre. La République laïque garantit la liberté de conscience et d'opinion à chacun. Elle protège le citoyen dans sa liberté de croire ou de ne pas croire, et empêche toute institution religieuse de faire loi. Laïcité, c'est la recherche du respect de toutes les convictions et pratiques religieuses, dans la limite de l'ordre public et de toutes les libertés. Elle produit un modèle du vivre ensemble où chacun doit respecter autrui dans son identité citoyenne, et dans ses croyances ou convictions.

Le « vivre ensemble » dans l'entreprise et dans les services publics est parfois bousculé par des revendications ou des pratiques religieuses qui provoquent des tensions. Même s'il revient aux dirigeants de l'entreprise de créer les conditions de ce « vivre ensemble », les militantes et les militants syndicaux sont interpellés et concernés.

Afin de garantir le vivre ensemble au-delà des différences, les militantes et les militants syndicaux agissent :

- Pour une meilleure information sur les lois et règlements en la matière, et l'application des textes en vigueur.
- Pour la liberté de vivre ses convictions dans le respect mutuel.
- Pour l'instauration d'un dialogue quand des tensions apparaissent, pour trouver des réponses respectueuses de chacun dans le respect du droit.
- Pour que des revendications à caractère religieux appellent des réponses syndicales « universelles », qui bénéficient à tous les salariés quelles que soient leurs convictions.
- Pour le refus de tout prosélytisme et de toute action syndicale qui reposerait sur des revendications communautaires.
- Pour un refus total des dérives comportementales excluantes ou discriminatoires (mépris, refus de saluer, refus de mixité, occupation d'espaces communs pour des pratiques religieuses excluant les non-pratiquants...) entre collègues mais aussi de la part ou vis-à-vis du public accueilli.

Militer résolument pour les valeurs du syndicalisme et les principes républicains. Agir contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, le fondamentalisme et toutes les formes de totalitarisme

La montée des populismes, des idées d'extrême droite, de la xénophobie, des sectarismes et des fondamentalismes est une réalité extrêmement inquiétante dans toute l'Europe et notamment en France. En effet, ces dérives n'apporteront aucune solution à la grave crise financière, économique, sociale et

politique que nous traversons. Bien au contraire, l'histoire nous enseigne que l'exclusion, le rejet de l'autre, le repli de la France sur elle-même ou la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui ne peuvent conduire qu'à la division, à l'affrontement et à l'échec.

Le mouvement syndical est bien conscient que nombre de chômeuses et de chômeurs, de travailleuses et de travailleurs confrontés aux dures réalités du quotidien, se laissent parfois tenter par ces idées nauséabondes. La situation sociale est grave. Le chômage, toutes catégories confondues, frappe plus de 5 millions de nos concitoyens, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté s'élève à 8,5 millions, la précarité gagne du terrain, les conditions de travail se dégradent et les inégalités s'accroissent. Cela survient dans un contexte également caractérisé par des scandales politiques et financiers, une multiplication d'exemples de fraudes et d'évasions fiscales qui mettent à mal les valeurs de la République et ne font qu'amplifier le sentiment d'injustice, d'abandon et encouragent le chacun pour soi. La crise morale est aussi une donnée fondamentale du climat actuel.

Mais notre pays possède aussi des atouts et des raisons d'espérer que nous voulons promouvoir à travers les actions et les stratégies que nous développons dans la diversité de nos sensibilités. Les organisations syndicales qui partagent des principes et des valeurs communes ont décidé de travailler ensemble pour s'opposer à la fois à la montée du populisme, de l'extrême droite et de ses idées, de la xénophobie, du sectarisme et du fondamentalisme, mais aussi pour

rechercher et exiger des réponses à la crise économique et sociale.

Parce que nous croyons en un avenir partagé et pacifique, nous voulons rester fidèles à ce que certains appellent l'esprit du 11 janvier. La crise n'est pas une fatalité. Il faut relancer l'économie, créer des emplois de qualité notamment pour les jeunes et les seniors, soutenir le pouvoir d'achat, maintenir notre protection sociale, lutter contre les inégalités et garantir l'égalité des droits. Il faut développer le dialogue social, les libertés syndicales et exiger du patronat des contreparties aux subventions accordées aux entreprises. En aucun cas ces aides publiques ne doivent servir à augmenter les dividendes versés aux actionnaires. Avec la Confédération Européenne des Syndicats, nous revendiquons un grand plan d'investissement européen et des mesures fortes pour mettre un terme au dumping social et fiscal.

Notre action est portée par les valeurs de paix et de fraternité qui sont celles du syndicalisme au cœur desquelles figurent la solidarité entre tous les salarié·es et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Mais la solidarité ne peut pas être invoquée uniquement dans les périodes dramatiques, elle doit être un souci quotidien pour entretenir le sentiment d'appartenance à la communauté humaine ici et dans le monde.

Nous appelons toutes nos adhérent·es et toutes nos militant·es mais au-delà toutes les travailleuses et tous les travailleurs à se rassembler dans les entreprises pour barrer la route au populisme, aux idées d'extrême droite et à la démagogie, et militer résolument pour les valeurs du syndicalisme et des principes républicains.

C'est par ce combat porteur d'avenir que nous renforcerons le «vivre et le travailler ensemble» dans les entreprises, les administrations et sur les territoires.



FORMATIONS SYNDICALES ANTIFASCISTES :
DEMANDEZ LE PROGRAMME, ON ARRIVE !

Quelle soit professionnelle ou syndicale, la formation est incontestablement nécessaire pour le développement de chaque individu.

L'antifascisme n'échappe pas à ce constat et chaque militant·e, qui plus est dans un contexte où les circonstances évoluent rapidement, sournoisement et dangereusement, doit régulièrement mettre à jour ses connaissances et, surtout, savoir adapter ses argumentaires.

La formation intersyndicale antifasciste que proposent les militant·es de VISA s'adresse tout autant à de jeunes militant·es qu'aux plus expérimenté·es. Les modalités de ces formations et le détail de nos modules sont présentés dans un quatre pages téléchargeable sur notre site *visa-isa.org*.

Alternant Histoire, actualité et programme de l'extrême droite, nos stages, sur une ou deux journées, permettent de larges débats sur la justesse et la qualité des réponses syndicales.

Forts de notre expérience (près de 40 formations entre 2012 et 2014 rassemblant chacune 25 à 110 stagiaires en intersyndicale), nous nous rendons disponibles à chaque demande, sur tout le territoire.

Il est préférable de nous contacter par mail deux mois avant la date envisagée pour une formation :

assovisabis@gmail.com

Imprimé à la demande
par Books on Demand GmbH, Bad Hersfeld, Allemagne